pascale design
LE PRÊT À PORTER DE L'OPTIQUE
VU
7050 JEAN-TALON, EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DEPUIS 1957
Popular MONTREAL
Audi
5441, rue St-Hubert, Montréal
274-5471

4

Aujourd'hui: Generalement ensoleille et chaud
Minimum 0° Maximum 10°
Demain: Peu de changement DETAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, VENDREDI 26 MARS 1993 109e ANNÉE Nº 154 60 PAGES, 4 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Fabrikant examiné par des psychiatres

Le jury devra se prononcer sur la santé mentale de l'accusé de l'Université Concordia

YVES BOISVERT

Au milieu de la cinquième journée d'audience, hier, le juge Fraser Martin a décidé d'interrompre le procès de Valery Fabrikant afin qu'il soit examiné par des psychiatres.

Après une demi-journée chargée d'émotions, où des enfants et des proches des victimes sont venus dire aux jurés que c'est bel et bien leur père, ou leur ami, qui a été abattu le 24 août 1992, le juge Martin a averti le jury que le procès était ajourné jusqu'au 13 avril.

Le juge Martin a dit aux cinq hommes et six femmes qu'il avait des raisons de croire que Fabrikant, accusé du meurtre de quatre professeurs de l'Université Concordia, n'est peut-être pas apte mentalement à subir son procès.

Une disposition du Code criminel adoptée il y a 16 mois permet au juge d'interrompre un procès s'il doute de l'aptitude de l'accusé à subir son procès.

Le juge Martin a lu au jury la définition de l'expression «inapte à subir son procès».

Un accusé est inapte à subir son procès si «en raison de troubles mentaux» il est incapable d'assumer sa défense ou de donner des instructions à son avocat. Il est inapte s'il est incapable de comprendre la nature, l'objet et les conséquences des poursuites auxquelles il fait face.

De façon systématique, depuis le début du procès, Fabrikant, qui se défend seul, a accusé le juge Martin d'être «partial» et de présider à un procès «frauduleux». Il a traité les témoins de menteurs, il a accusé tous les policiers d'avoir falsifié la preuve et il s'est plaint du sort qui lui était fait en prison.

Un malaise

Mais hier, pour la première fois, quand

VOIR FABRIKANT EN A 2

Aujourd'hui

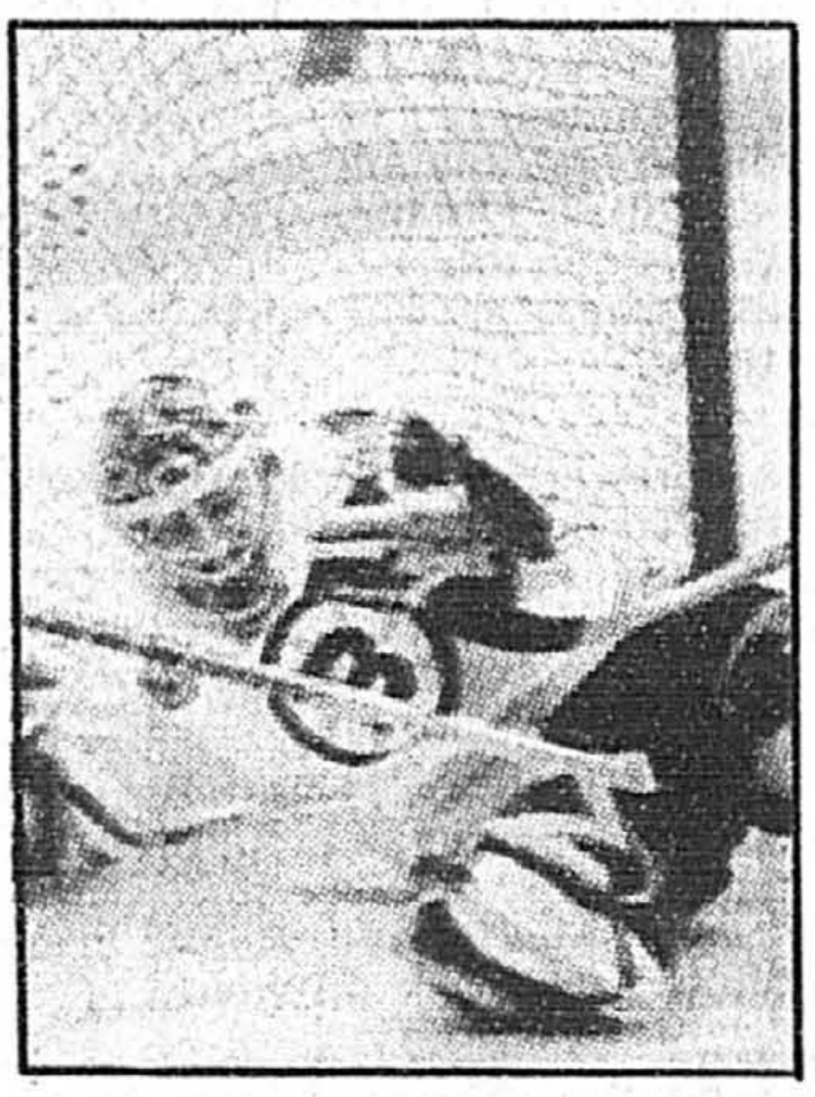

S 5 BRUINS 2 CANADIEN 0

Le Canadien n'a menacé le gardien Andy Moog que 13 fois hier, et les Bruins s'approchent à trois points de la tête de la division Adams.

A 5 POINTE-CLAIRE

Le magazine l'Actualité décerne à la ville de Pointe-Claire, en banlieue ouest de Montréal, le titre de «meilleure ville du Québec».

B 1 FONCTION PUBLIQUE

Les centrales syndicales s'apprêtent à former un front commun pour faire échec au projet de gel des salaires du gouvernement.

Sommaire

Annonces classees
immobilier .... B6 à B10
marchandises.................. B10
emplois B10
automobiles ... B10, C10, C11
propositions d'affaires....... A11
Arts et spectacles
informations............ C1 à C9
cine-horaires..................... C9
tele-horaires C6
Bandes dessinées B7
Bridge C10
Décès C11
Economie ...... A8, A10 à A16
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? ... B6
Feuilleton B9
Horoscope B8
Le monde B4, B5
Loteries — résultats:....... A4
«Mot mystère» B10
Mots croisés B8

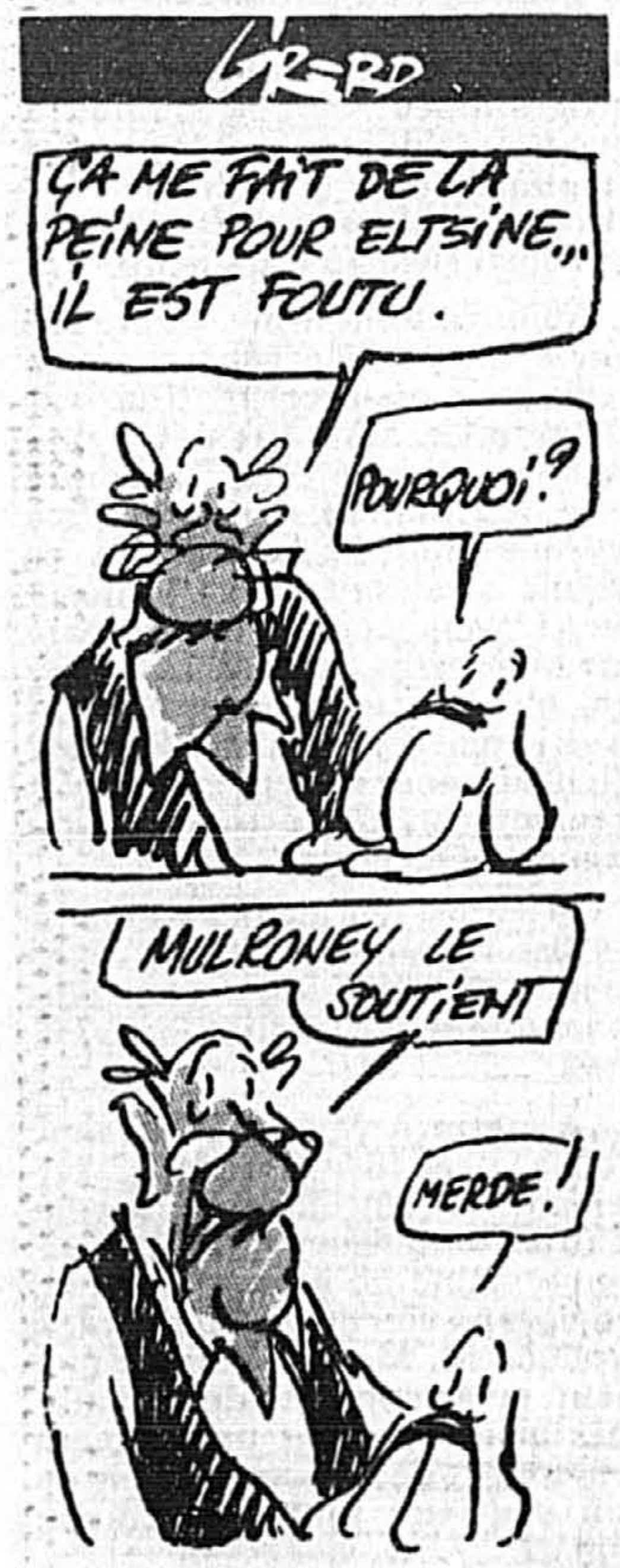
GRRD
ÇA ME FAIT DE LA PEINE POUR ELTSINE,,, IL EST FOUTU.
POURQUOI?
MULRONEY LE SOUTIENT
MERDE!

Eltsine gagne encore des points

PAULE ROBITAILLE
collaboration spéciale

MOSCOU

Boris Eltsine a adressé hier soir à la télévision un appel solennel à la population de Russie l'avertissant que le processus de son «renversement» était engagé, à la veille du 9ème Congrès extraordinaire des députés (assemblée élargie) convoqué aujourd'hui pour mettre en accusation le président russe.

Le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, a annoncé que le Congrès serait «très dur» et a brandi l'arme des élections législatives et présidentielles anticipées, dans une interview télévisée une demi-heure avant la diffusion de la déclaration enregistrée du président russe. Ce scénario encore flou présente l'avantage de court-circuiter le plébiscite convoqué pour le 25 avril par Boris Eltsine, qui n'engage pas formellement la responsabilité du président.

Eltsine, qui n'a pas invoqué le scénario d'élections anticipées, allait de son côté réaffirmer quelques instants plus tard sa volonté d'aller au plébiscite. «J'ai défendu et je défendrai le droit du président de poser la question de confiance aux citoyens de la Russie. C'est le droit du peuple de lui refuser ou de lui confirmer cette confiance», a-t-il martelé, assis devant le drapeau rouge-bleu-blanc de la Russie.

Pour l'instant, tout laisse croire que les adversaires d'Eltsine prennent peur. Son ennemi juré, Khasboulatov, revient sur sa décision. Si mardi, il appelait les députés du Congrès à destituer le président, hier soir, il affirmait le contraire, disant favoriser des élections anticipées.

«Pour vous dire franchement, je ne suis pas pour une solution d'impeachment (le terme a été adopté par la langue russe), a-t-il déclaré à une poignée de journalistes à la veille d'une session décisive du Congrès des députés du peuple. La destitution est l'une des mesures les plus sévères qui existent.»

Entre-temps, la nervosité a envahi le grand hall du parlement. Un partisan de Ruslan Khasboulatov, le député Aslandbek Aslakhanov, confiait: «Un compromis entre les deux pouvoirs est la seule solution».

L'arrogance des jours passés a cédé la place à une incertitude croissante. C'est peut-être que les farouches adversaires de Boris Eltsine craignent, à la veille de ce congrès, de ne pas jouir d'un appui suffisant pour se débarrasser du président, puisqu'il faut en effet un vote des deux-tiers. «Parmi les députés, combien de traîtres, combien de prostitués», lance Aslakhanov.

Hier soir, dans le cadre d'une interview à la télévision d'État, Khasboulatov déclarait: «La meilleure forme de référendum, ce sont des élections. Le peuple est en droit d'exprimer sa volonté». Ces propos surprennent, puisque ces jours derniers, le leader du Parlement a, à plusieurs reprises, accusé le président Eltsine de «s'être placé hors des limites de la constitution» en demandant sensiblement la même chose.

Boris Eltsine a décrété la tenue

VOIR ELTSINE EN A 2

L'anticyclone s'amuse pour notre bonheur!

À Mont-Saint-Sauveur hier, le soleil invitait au pique-nique entre deux descentes.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Le printemps... devrait persister jusqu'à lundi!

Malgré la neige qui colle encore au sol, le printemps se fait de plus en plus insistant. Loin de constituer une petite douceur passagère, on prévoit en effet que la température clémente d'hier devrait nous réchauffer au moins jusqu'à lundi.

Selon M. Guy Borne, surveillant aux opérations à Dorval pour Environnement Canada, ça n'est pas tant le réchauffement soudain qui est étonnant mais sa persistance. «Il y a toujours des soubresauts à la fin mars, une sorte de bataille à finir entre l'air chaud et l'air froid. Mais il est tout de même rare de connaître une aussi longue série de jours au-dessus des moyennes.»

Hier, le mercure a indiqué neuf degrés comme température maximale dans la plupart des stations d'Environnement Canada alors que la moyenne tourne autour de quatre degrés à cette époque. Étonnamment, on enregistrait des températures encore plus élevées dans le Nord puisque le mercure atteignait 12 degrés à Val-d'Or et Rouyn, et même un surprenant 13 degrés à Kapuskasing. En fait, à cause d'un petit vent qui, en passant sur les glaces du lac Saint-Louis apportait de l'air frais sur Dorval, cette station météorologique demeurait la plus froide, le thermomètre refusant de dépasser les cinq degrés.

Selon M. Borne, le beau temps est dû à une belle crête de haute pression, anticyclone, qui se fait paresseuse et qui s'amuse, pour notre plus grand bonheur, à faire du tourisme au Québec.

Rappelant que la fin mars est souvent une période d'extrêmes, il soulignait qu'on a déjà enregistré une température de 25,6 le 28 mars 1945 et un 22,6 le 30 mars 1986. À l'inverse, le mercure tombait à - 17,8 le 25 mars 1960 et à - 10,6 en 1964.

«À ce temps-ci de l'année, tout peut se produire. On risque même d'avoir les quatre saisons dans la même journée», prévient M. Borne.

À cause de la neige qui persiste, reliquat de la bordée qu'on a reçue il y a dix jours, on atteint quotidiennement le point de congélation la nuit malgré les températures clémentes et le soleil qui brille dans la journée.

Jusqu'à lundi, on pourra toutefois jouir de fort belles journées de printemps, le maximum devant atteindre quotidiennement entre neuf et 15 degrés, avec des vents très faibles et de l'ensoleillement. □

Kim Campbell

NAISSANCE: 10 mars 1947, à Port Alberni (C.-B.)

FORMATION: BAC en sciences politiques de l'Université de Colombie-Britannique (UBC), en 1969; études soviétiques à la London School of Economics en 1974; diplômée en droit de l'UBC, en 1982.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES: Professeur invité à l'UBC et au Vancouver Community College; commissaire puis présidente de la Commission scolaire de Vancouver; stagiaire dans l'étude d'avocats Ladner Doowns; assistante de l'ex-premier ministre Bill Bennett (C.-B.)

CARRIERE POLITIQUE: Élue pour le Crédit social à la législature de la Colombie-Britannique en 1986; élue au scrutin fédéral de 1988, dans Vancouver-Centre; nommée ministre d'État aux Affaires indiennes, en 1989; ministre de la Justice de 1990 à 1992; actuellement ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants.

STATUT SOCIAL: Séparée

LOISIRS: Piano, violoncelle et parodie musicale

Andrée Lachapelle -- (PC)

La kimmanie se met en marche

La candidate lance sa campagne sous le thème de l'«ouverture»

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

Ça y est, c'est officiel, Kim Campbell est maintenant candidate à la course au leadership conservateur.

C'est à Vancouver, la ville où elle a vécu la majeure partie de sa vie et où elle a été élue, que la ministre de la Défense a finalement annoncé sa décision hier matin, avec le bain de partisans, les cris et les airs enlevants de circonstance.

Mais c'est à Ottawa, dans une salle du Château-Laurier, que les cerveaux de la campagne Campbell, des gens comme le député de Terre-Neuve Ross Reid, grand manitou de la campagne, Ray Castelli, directeur des opérations et son adjoint Frédéric Loiselle, en compagnie de plusieurs députés et ministres et d'une foule d'autres proches collabora-

VOIR KIMMANIE EN A 2

ROYAL
LA FLORIDE AU DÉPART DE DORVAL
FORT LAUDERDALE ORLANDO WEST PALM BEACH ST. PETERSBURG
169$*
*Achetez un billet aller-retour pour la Floride au prix régulier et obtenez le deuxième à seulement 169$.
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Départs du 19 mars au 28 avril 1993. Nouvelles réservations effectuées et payées avant le 14 avril 1993. Taxes en sus. Séjour d'une durée maximum de 14 jours. Prix promotionnel sujet à changement sans préavis. Places limitées selon la disponibilité au moment de la réservation. Les vols de ROYAL sont nolisés par Vacances Jet USA et Sol-Vac Tours, conformément aux dispositions VARA contenues dans le règlement sur les transporteurs aériens.

Demain dans *La Presse*

Plus

Svetlana brise le silence

■ Pour Lana-Svetlana, la fille de Joseph Staline, Boris Eltsine a fait son temps et les Russes doivent l'éconduire. Cette semaine, à Londres, l'unique descendante du dictateur soviétique est sorti du silence dans lequel elle s'était cantonnée depuis des années. Demain dans *La Presse*, elle évoque ses souvenirs intimes et parle de l'avenir de son pays natal, qui traverse actuellement une nouvelle crise grave.

Insolite

Problème de pénis... et de coeur

■ Un chirurgien esthétique qui proposait à ses patients des opérations destinées à augmenter la taille de leur pénis a été inculpé de meurtre après la mort de l'un de ses clients dans son cabinet.

La victime, Claudio Reyes, 47 ans, chanteur d'origine colombienne, est décédé d'une crise cardiaque. Le 1er mai 1992, Claudio Reyes, qui vivait avec un stimulateur cardiaque, avait pris rendez-vous chez le docteur Richard Samitier pour des problèmes de pénis et pour subir des liposuccions au visage et à l'abdomen.

Selon la police, la mort du chanteur est accidentelle, bien qu'une négligence du chirurgien n'est pas exclue. Au terme de 10 mois d'enquête intensive, les policiers ont établi que le médecin, âgé de 36 ans, déjà condamné pour fraudes à la sécurité sociale, proposait à ses patients d'augmenter la taille de leur pénis avec des injections de graisse.

S'il est reconnu coupable de meurtre, le docteur Samitier risque 15 années d'emprisonnement.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h ;
- à Lachine : 25e collecte annuelle du maire de Lachine, caserne des pompiers, 3175, chemin Remembrance, de 10 h à 20 h. Transport pour donneurs : 634-3471, poste 372.

Les timbres nicotinés présentent des risques

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le ministère fédéral de la Santé a l'intention d'entreprendre une enquête sur les risques possibles pour la santé associés à l'utilisation de timbres nicotinés.

On a récemment soulevé la possibilité d'effets secondaires graves liés à la mauvaise utilisation de ce produit dont la popularité a grimpé en flèche auprès des fumeurs désireux de se défaire de leur habitude. Deux décès comptent parmi les incidents signalés.

Le docteur Curt Appel, de la division de la surveillance des produits pharmaceutiques du ministère de la Santé, a reconnu hier que son service avait reçu 127 plaintes depuis que la vente de timbres à la nicotine a été autorisée au Canada, en mai dernier.

Ainsi, un citoyen de Durham, en Ontario, âgé de 52 ans, qui faisait usage de tels timbres, est décédé d'une crise cardiaque voilà 12 semaines.

Tout en portant un timbre nicotiné, cet homme fumait jusqu'à deux paquets de cigarettes par jour, a affirmé le coroner de Durham, le docteur Dennis Culver.

Ces timbres distillent d'infimes quantités de nicotine dans l'organisme d'une personne qui a cessé de fumer, lui évitant ainsi les sensations désagréables reliées au sevrage de la nicotine.

Il est fortement recommandé aux personnes faisant usage de ces timbres de cesser de fumer.

Au nombre des plaintes reçues par le ministère de la Santé, 23 concernent des douleurs à la poitrine, des palpitations cardiaques, de l'hypertension et deux crises cardiaques.

Selon le docteur Peter MacLeod, président de l'Association pulmonaire du Canada, «quiconque utilise le timbre à la nicotine devrait savoir qu'il ne doit pas fumer».

La quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres	815
à quatre chiffres	9942

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		GRANDES ANNONCES	
RÉDACTION	285-7070	Détaillants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé+	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

12-5

CODE DU JOUR

VENDREDI
26 MARS 1993

SUITE DE LA UNE

FABRIKANT

Fabrikant examiné par des psychiatres

les proches des victimes se sont rendus à la barre des témoins, le petit homme a mis ses sarcasmes de côté.

Sur le visage d'ordinaire sans émotion de Fabrikant, soudainement, on a vu l'ombre d'un malaise quand Keith Hogben, 23 ans, s'est amené à la barre. Son père, le professeur Michael Hogben, était le président du syndicat de Fabrikant. Fabrikant lui a tiré dessus comme il venait lui remettre une lettre lui demandant de cesser de harceler le personnel du syndicat.

Parce que l'identité des victimes n'était pas admise par l'accusé, Me Jean Lecours, l'avocat du ministère public, a dû demander au jeune Hogben s'il avait bel et bien identifié son père à la morgue. Il lui demandé si c'était lui que l'on voit, mort, dans le bureau de Fabrikant, sur les photos de la police.

«Je suis dans une situation très difficile... Il y a beaucoup d'émotions...» a commencé Fabrikant.

— Ce n'est pas le temps de faire un discours, c'est le temps de poser des questions si vous en avez! l'a interrompu le juge Martin.

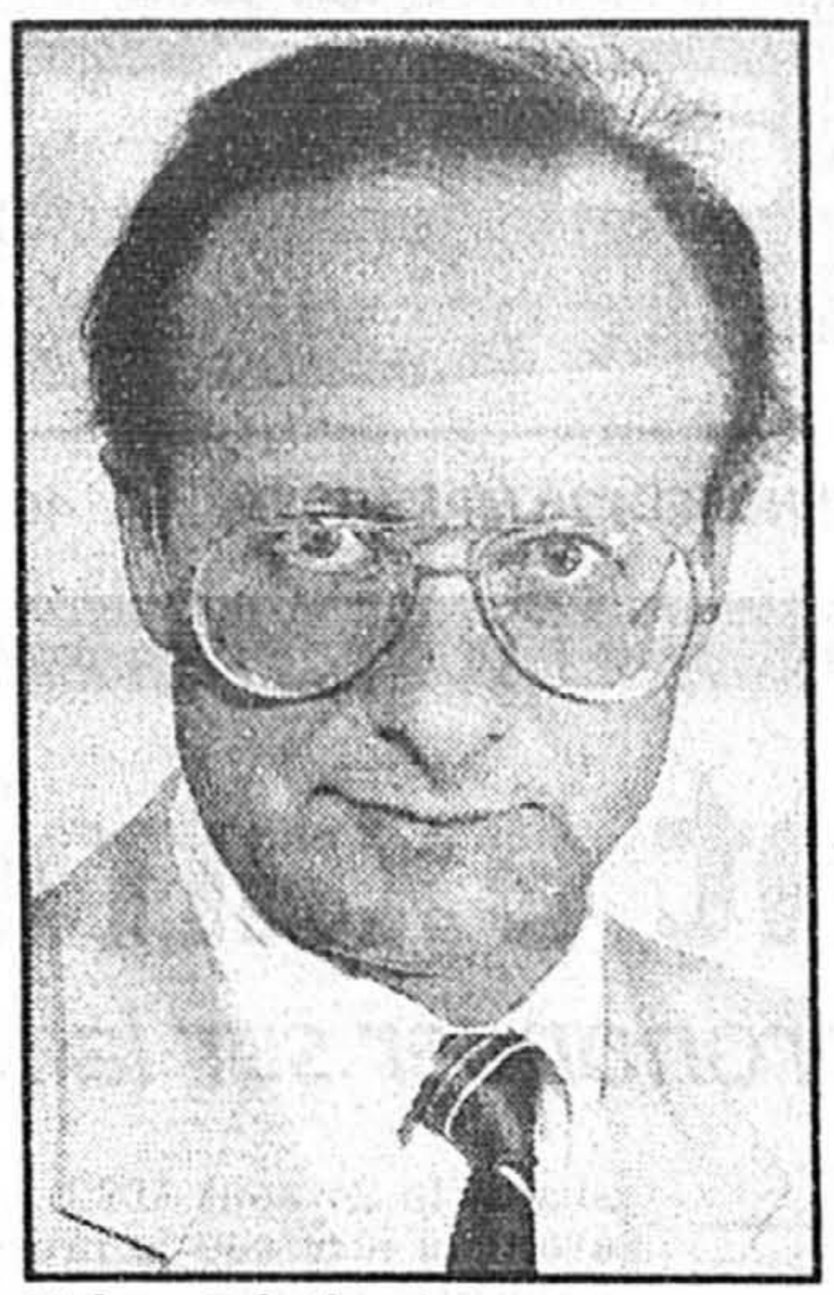

Valery Fabrikant

Fabrikant a alors demandé au jeune homme qui l'a affronté du regard, si son père avait déjà parlé de lui. Le témoin a répondu que non. Il n'avait pas vu son père de l'été, car il se trouvait dans le Grand-Nord. Fabrikant n'a pas posé d'autres questions.

Une amie du professeur Aaron Jaan Saber, un étudiant de maîtrise du professeur Phoivos Ziogas et le fils de Matthew Douglass ont ensuite identifié les trois autres personnes assassinées lors de cette tuerie.

Fabrikant s'est abstenu de toute question. Lui qui d'habitude se montrait arrogant avec les témoins, s'est renfrogné, visiblement inconfortable. On lui a tendu une à une les photos des quatre victimes.

L'émotion était très vive lors des brefs témoignages des proches des victimes. On sentait que la plupart des soixante personnes présentes dans la salle d'audience du Palais de justice de Montréal retenaient leurs larmes.

Quand André Gauthier, responsable de la morgue, s'est présenté pour compléter la preuve d'identification des victimes, Fabrikant a réussi à faire son petit discours sur un ton qu'on ne lui connaissait pas.

«Je ne savais pas que les familles des victimes étaient dans la salle, a-t-il dit faiblement. Je voudrais exprimer ma plus grande tristesse au sujet de cette tragédie qui n'aurait jamais dû se produire. J'espère qu'à la fin du procès, vous aurez pu voir clairement qui est responsable de cette tragédie et à quel point il était facile de l'éviter», a ajouté Fabrikant sur le ton du regret.

Il n'a pas souri, il n'a pas ri, comme il le fait souvent en interrogeant les témoins. Pour la première fois, il n'a pas accusé les témoins de mentir.

Plus tôt, en contre-interrogeant le sergent-détective Normand Hébert, Fabrikant avait eu le temps d'accuser les policiers de vouloir le faire passer pour un «meurtrier sans coeur».

Il a dit qu'il y a deux possibilités en ce qui concerne la tuerie: «Ou bien j'ai parlé une demiheure avec M. Hogben dans mon bureau, et je témoignerai là-dessus plus tard, et, comme conséquence de cette discussion, la fusillade a commencé, j'ai perdu la tête et j'ai tué plusieurs autres personnes. Ou bien j'ai attendu dans le corridor et j'ai tiré sur les professeurs les uns après les autres.»

Après la pause du midi, le juge a averti le jury de sa décision. Fabrikant a alors lancé au juge: «C'est parce que ma performance est trop bonne à votre goût!»

Le 13 avril, les 11 jurés devront donc déterminer, à la lumière des témoignages qui leur seront présentés, si Fabrikant est apte à subir un procès à ce moment. □

ELTSINE

Eltsine gagne encore des points

d'un plébiscite le 25 avril pour régler la crise politique actuelle. Il veut que le peuple russe choisisse entre lui-même et le Congrès — 1033 députés élus durant l'ère communiste. S'il gagne, il y aura rapidement des élections pour la création d'une nouvelle législature, et les députés actuels risqueraient fort de perdre leur poste.

Si l'ennemi juré d'Eltsine craint de ne pas avoir l'appui de tous ses députés, il n'a certainement pas celui de la population moscovite. Selon *Isvestia*, le président de la Russie aurait au moins 50 p. cent de la population de Moscou de son côté, contre deux p. cent seulement pour le leader du Parlement.

Le sondage révèle que 47 p. cent des répondants croient que l'administration spéciale décrétée par le président est nécessaire au pays; 12 p. cent sont même d'avis que Boris Eltsine ne va pas assez loin.

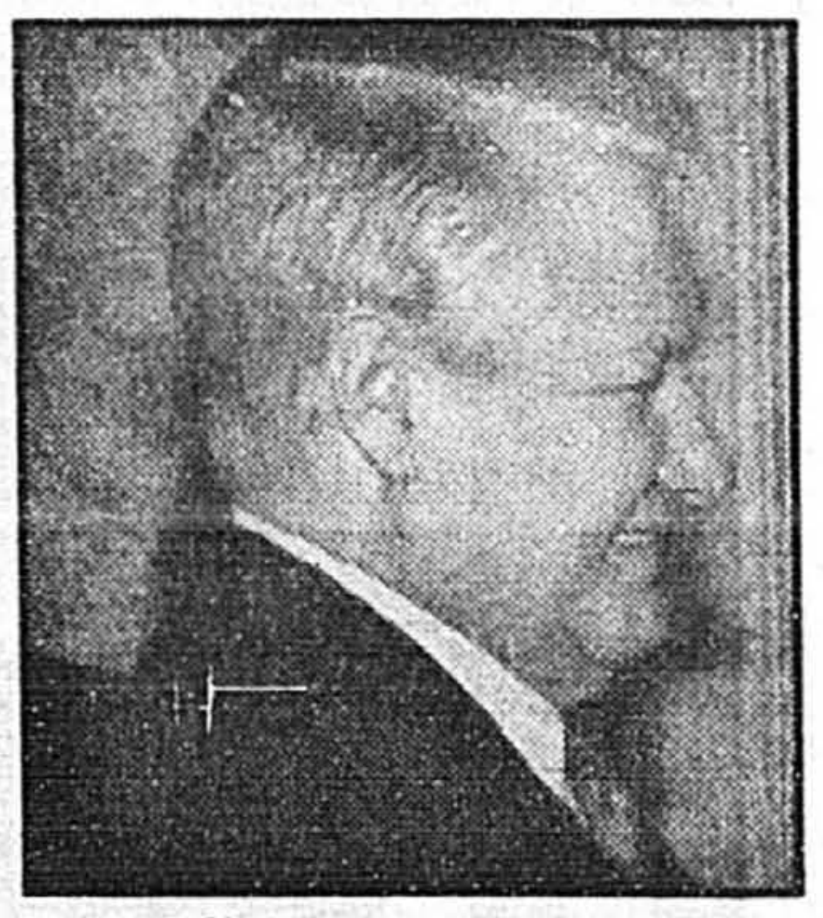

Boris Eltsine

Parmi la population, tout au moins celle de la capitale, plusieurs affirment détester les députés et leur président. «Ferme ça, cela me donne mal au coeur! crie Iouri Levine à son fils qui regardait les débats parlementaires. Bien sûr que je crains ces députés. Ils accéderont au pouvoir et ils fouteront tout en l'air, tout ce qu'Eltsine a entrepris.»

À l'Institut de musique de Moscou, rue Vorovskovo, les étudiants se disent désabusés par ce bras de fer entre le Parlement et le gouvernement Eltsine. «Nous ne prenons pas cela vraiment au sérieux, explique Helena Gritchna, une choriste. Nos lois sont si vagues. La Cour elle-même ne respecte pas nos droits. Les réformes d'Eltsine sont le dernier espoir pour notre pays.»

«Ce n'est pas qu'ils sont passifs, nos étudiants, explique un professeur. C'est que tous ces débats ne donneront rien de bon, et ils le savent. Si Eltsine est en danger, si notre liberté est menacée, nous descendrons dans la rue.» Ceux qui l'écoutent hochent la tête, mais pour la majorité d'entre eux, descendre dans la rue n'en vaut pas encore la peine.»

La réponse des ménagères, quant à elle, est classique: «Nous devons faire le marché, le lavage, le ménage, nous occuper des enfants et travailler, tout ça en Russie. Pensez-vous qu'on a le temps de s'occuper des problèmes de ces profiteurs qui vivent de notre argent!» Plus tard, elles avoueront qu'Eltsine est tout de même leur favori, et que c'est pour cela qu'elles détestent tant les conservateurs du Parlement russe.

Pour beaucoup de Moscovites, bien sûr, Eltsine a commis des erreurs. Tout est cher, l'inflation atteint 30 p. cent. Mais sans lui, ils ont la conviction que cela serait bien pire. «Il n'y a pas d'alternative à Eltsine», affirme Lydia Oulanova, professeur de piano.

En Russie comme partout, de deux maux, il faut choisir le moindre. Et c'est pour cela qu'à l'Institut de musique de Moscou et ailleurs, on souhaite que Boris Eltsine remporte la partie et que la vie continue.

En attendant, fort de l'appui du peuple et du récent recul de ses ennemis (Khasboulatov et ses députés conservateurs en tête), Boris Eltsine a décidemment repris du poil de la bête. □

KIMMANIE

La kimmanie se met en marche

teurs — en tout environ 250 partisans — ont regardé à la télévision le discours de début de campagne de la ministre.

(Grâce à la diffusion en direct de l'annonce sur *Newsworld*, les organisateurs ont en effet préparé des petites fêtes un peu partout au pays, comme à Toronto, Thunderbay, Hamilton, notamment, pour que les kimmaniaques puissent regarder ensemble le discours télévisé.)

C'est donc au Château Laurier, pendant que l'argenterie de l'hôtel gardait au chaud les hot-dog électoraux, que les très proches collaborateurs de Mme Campbell se sont rendu compte que le discours de la ministre n'était pas vraiment celui qu'ils avaient préparé tous ensemble la veille. À la dernière minute, la ministre a en effet décidé de laisser place à beaucoup d'improvisation et de s'inspirer de quelques notes griffonnées pour livrer un discours très direct, ponctué de beaucoup d'humour, bref, très à la Campbell.

«Finalement, Mme Campbell a une mainmise très importante sur sa campagne», remarquait d'ailleurs hier après-midi Yvon Martin, de Publicité Martin, qui coordonne l'équipe en charge de la publicité et des relations publiques pour sa campagne au Québec.

Ouverture

Ce discours, plus intéressant par ses blagues, sa spontanéité et son rythme que par la nouveauté des idées développées, s'est articulé autour d'un thème assez général, qui s'imposera probablement comme l'axe principal de sa campagne.

Il s'agit de ce qu'elle appelle sa politique «d'ouverture» ou encore «d'inclusion», un thème qui n'est pas neuf pour Mme Campbell, puisqu'elle en avait pratiquement fait son leitmotiv durant son séjour à la Justice, bien avant l'arrivée sur scène de Bill Clinton, auquel on la compare souvent.

Pour «inclure» les citoyens, le gouvernement doit établir une nouvelle relation avec eux, a-t-elle expliqué longuement. Il doit les écouter, pas seulement le jour des élections, mais faire plutôt constamment preuve d'empathie, afin que tout les citoyens se sentent comme des «citoyens de première classe», quelles que soient leurs origines, leur langue ou leur couleur, que ce soient les gens de l'Est ou de l'Ouest, des autochtones ou encore des membres des deux peuples fondateurs.

Kim Campbell affichait un sourire radieux en annonçant hier à Vancouver sa candidature aux postes de premier ministre et chef du Parti conservateur.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

Selon Mme Campbell, cette façon de procéder devrait contribuer à stopper l'apathie et le cynisme actuels à l'égard des politiciens, qui, affirme-t-elle, rongent le corps de la politique comme un véritable cancer.

«Je ne veux pas être un dictateur mais bien un leader, a-t-elle ensuite lancé. Cette campagne est une invitation à participer.»

Ross Reid, l'organisateur en chef de sa campagne, assure que cette politique «d'inclusion» se fera sentir très concrètement, non seulement si Mme Campbell est élue, mais aussi pendant la course.

D'abord, explique-t-il, on va essayer d'aller chercher beaucoup de nouveaux membres pour le parti. Ensuite, on compte multiplier les rencontres où les militants auront la possibilité de lui poser des questions directement. On entend aussi les inviter à écrire à Mme Campbell pour lui faire connaître ce qu'ils attendent de leur prochain leader.

Toujours selon M. Reid, le programme de Mme Campbell, qui sera dévoilé graduellement, sera alimenté par ces suggestions. Les députés oeuvrant dans les régions seront aussi largement consultés et mis à contribution, dit-il, et pas seulement pour leurs qualités d'organisateurs mais aussi pour lui faire part de leurs idées et lui transmettre celles de leurs électeurs.

Selon la ministre Monique Landry, coprésidente de la campagne au Québec avec le sénateur Mario Beaulieu, — le ministre de la Justice, Pierre Blais, et Shirley Martin, de l'Ontario, ministre d'État aux Transports, sont les coprésidents nationaux — le thème de l'ouverture sera l'un des plus attrayants. «Je trouve cela merveilleux, offrir d'aller chercher les gens comme cela. Elle a du charisme mais aussi visiblement beaucoup de substance. Ce thème d'inclusion va plaire énormément», a-t-elle expliqué.

Autrement, Mme Campbell n'a pas livré beaucoup de détails très précis sur les politiques qu'elle entend défendre. Elle a réitéré en conférence de presse après son discours qu'elle continuerait de défendre les politiques gouvernementales.

Quand on lui a demandé comment elle entendait alors se démarquer de Brian Mulroney, elle a répondu: «Je suis différente de toutes sortes de façons de Brian Mulroney, par ma génération, par mes origines, par le fait que je suis une femme, par mon bagage, et je n'ai absolument aucune inquiétude concernant ma capacité d'articuler une identité séparée et indépendante.»

Mme Campbell a aussi fait savoir durant son discours que pendant la campagne, elle apporterait beaucoup de précisions à sa pensée économique. «Vous en saurez plus sur mes idées économiques que vous n'en avez jamais su sur celles de Pierre Trudeau, même après qu'il eut quitté le pouvoir», a-t-elle lancé, provoquant du coup un grand éclat de rire dans la salle du Chateau Laurier.

Hier, elle n'a fait qu'effleurer la question, en parlant de la nécessité de comprimer les dépenses de l'État tout en conservant des programmes sociaux humains, une pensée qui ressemble grandement à celle du ministre de l'Environnement Jean Charest, son principal rival au leadership.

Aujourd'hui, Mme Campbell ouvre le quartier général de sa campagne québécoise, situé rue DeLorimier, à Montréal. On promet que durant cette rencontre avec les militants, elle parlera presque uniquement français, ce qu'elle a peu fait hier à Vancouver. L'événement a été préparé par M. Martin, de Publicité Martin, qui fera équipe notamment avec l'ancien journaliste Richard Vignault, pour s'occuper du volet communications de toute sa campagne au Québec.

On a ainsi recruté des spécialistes des relations publiques dans chaque province. C'est Gail Flitton qui fera la coordination à Ottawa.

Ce matin à Montréal, comme c'était le cas hier à Ottawa, l'enveloppe du lancement sera concentrée uniquement sur la personne même de Mme Campbell, les slogans viendront plus tard, a expliqué M. Martin. Pour le moment, on se contente donc d'affiches bleues portant uniquement son nom et de macarons bleus où l'on peut lire tout simplement: Kim. □

MAGASINEZ À PARIS

4 COUPLES S'ENVOLERONT VERS PARIS grâce à La Presse CKAC73AM VOTRE NOM...
AVEC, EN POCHE, 1500$ EN BONS D'ACHAT ÉCHANGEABLES CONTRE DES VÊTEMENTS SIGNÉS VOTRE NOM...

Si les personnes gagnantes sont abonnées à *La Presse*, elles recevront un bon d'achat additionnel de 300$ échangeable chez le distributeur de la collection VOTRE NOM à Montréal.

De plus, tous les jours, du 8 mars au 2 avril, à l'émission de Louise Deschâtelets «En toute franchise», on procédera au tirage d'un coupon et la personne gagnante méritera un magnifique pantalon «fuseau» VOTRE NOM, d'une valeur de 140$. Trouvez la réponse à l'émission «En toute franchise».

Remplissez le coupon de participation en répondant correctement à la question et retournez-le à l'adresse indiquée avant midi, le 2 avril 1993. La valeur des prix est de 17,000$.

Les règlements du concours sont disponibles à CKAC et à La Presse.

Concours
"Magasinez
à Paris"

CKAC 73
Case postale 7474
Succursale A
Montréal H3C 4A9

Question: *Comment s'appelle le Centre National d'Art et de Culture à Beaubourg?*
Réponse: ____________
Nom ____________ Âge ____________
Adresse ____________ App. ____________
Ville ____________ Code postal ____________
Tél. (rés.) ____________ (travail) ____________
Je suis abonné(e) à La Presse: oui ☐ non ☐

Motards prêts à financer des achats massifs de cocaïne

MARCEL LAROCHE

RUTLAND, Vermont

■ Les deux Québécois accusés d'un vaste complot d'importation de 11 tonnes de cocaïne entre les Etats-Unis et le Canada auraient trouvé l'appui financier d'un groupe de motards de Montréal pour se procurer cette gigantesque cargaison de poudre blanche évaluée à cinq milliards de dollars sur le marché noir!

C'est ce qu'a affirmé l'enquêteur John M. Burns, du Bureau antidrogue américain (DEA) de Jacksonville, en Floride, qui a témoigné hier dans la cause impliquant Paul Larue et Ashley Castaneda.

Cet agent infiltré américain qui a participé activement à l'enquête policière ayant conduit à la déchéance du caïd montréalais Allan Ross a été le seul témoin entendu dans cette procédure d'extradition débattue hier matin, au palais de justice de Rutland, au Vermont.

Larue, un homme d'affaires de la région de Sherbrooke, en Estrie, ainsi que Castaneda, un Montréalais d'origine colombienne qui se dit professeur de karaté, ont d'ailleurs échoué dans cette procédure judiciaire, le juge Franklin S. Billings, de la Cour fédérale du Vermont, ayant statué que les deux présumés trafiquants de drogue devaient subir leur procès dans l'État de la Floride.

Les deux hommes sont inculpés d'avoir, entre juin 1992 et mars 1993, conspiré avec d'autres personnes connues et inconnues des policiers pour importer entre la Floride et le Canada quelque 10000 kilos de cocaïne destinés au marché montréalais.

Un troisième complice dans ce complot canado-américain, William «Bill» McAllister, dont le nom est associé depuis plusieurs décennies au gang de l'Ouest, fait face au même chef d'accusation.

Les trois Québécois sont passibles d'une peine minimale de 10 ans de pénitencier prévue par la loi américaine pour toute personne reconnue coupable de ce crime. Il est à noter que les juges américains accordent beaucoup d'importance au degré d'implication des trafiquants qui, dans certains cas particuliers, risquent l'emprisonnement à perpétuité.

La requête en extradition présentée hier par le criminaliste Bill Session, de Middlebury, au Vermont, qui représentait les deux Québécois, avait comme seul but de décider si la cause devait être entendue au Vermont ou à Jacksonville, en Floride.

A ce stade des procédures judiciaires, le procureur Charles Caruso, de l'État du Vermont, n'a eu qu'à faire entendre le témoignage-choc de l'agent infiltré John Burns.

Ce policier américain, qui compte plus de 13 ans d'expérience en matière de stupéfiants, a fait état de ses premiers contacts téléphoniques avec le Québécois Paul Larue qui, en juin 1992, était à la recherche de grosses quantités de cocaïne.

Sur les instances de Larue, l'agent infiltré de la DEA l'a rencontré pour la première fois, en juillet 1992, à l'hôtel Hilton de Dorval. À ce moment, Larue se disait acheteur de 4000 kilos de cocaïne. La drogue devait être livrée en quatre voyages de 1000 kilos chacun.

Pour montrer le sérieux de la transaction, Larue a fourni à Burns une somme de 220000$ en devises canadiennes pour couvrir certaines dépenses, dont l'achat de quatre véhicules neufs devant servir à transporter la drogue de la Floride à Montréal.

Lors d'une deuxième rencontre tenue en octobre 1992, à Burlington, au Vermont, le policier américain a montré à Larue une cargaison de 67 kilos de cocaïne placée dans un compartiment secret d'une Honda Accord 1993. Trois autres véhicules modifiés, des camionnettes 4X4 flambant neuves, transportaient les 900 autres kilos.

Pour faire une telle démonstration à Larue, les policiers américains avaient utilisé deux avions militaires de type C-130 pour transporter de Jacksonville, en Floride, jusqu'à Burlington, au Vermont, les quatres véhicules bourrés de cocaïne!

Quelques semaines plus tard, après avoir parlé au téléphone avec William «Bill» McAllister, l'agent Burns acceptait de la rencontrer à Montréal pour négocier l'achat de grosses quantités de cocaïne.

Ce n'est qu'à la fin de janvier ou en début de février 1993 que Paul Larue a finalement communiqué par téléphone avec l'agent infiltré américain pour l'aviser qu'il avait obtenu du financement additionnel fourni par un groupe de motards de Montréal.

Après avoir reçu la visite à Jacksonville d'un envoyé spécial, Ashley Castadena, qui avait la responsabilité de vérifier la qualité de la drogue et de la mise sur pied du transport, le policier lui a montré plusieurs kilos de cocaïne.

Quelques jours plus tard, soit le 19 mars 1993, trois motards de Montréal étaient à Jacksonville pour remettre une somme de 500000$ en argent américain constituant un dépôt initial, la balance devant être versée dans les 30 jours suivant la livraison.

Cette gigantesque transaction n'a jamais eu lieu puisque Paul Larue et son associé Ashley Castaneda ont été appréhendés par les agents fédéraux américains, en fin de matinée du dimanche 21 mars, dans un restaurant de la chaîne Denny's situé sur la route 7, à Burlington.

Au moment de son arrestation, Larue était vêtu d'un manteau de fourrure d'une valeur approximative de 15000$ et portait une montre-bracelet Rolex en or valant au bas mot 20000$!

Au terme de l'audience qui n'a même pas duré 30 minutes, dans une salle déserte du palais de justice de Rutland, le juge Billings a ordonné que les deux accusés soient transportés en Floride pour y être jugés.

Menottes aux poignets et chaînes aux pieds, Larue et Castaneda ont quitté discrètement le palais de justice par la porte arrière, sous l'oeil de plusieurs agents fédéraux armés.

Au lieu d'aller travailler, des détenus auraient profité de leur libération de jour pour... voler

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le sergent André Saint-Jacques, de la police de Laval et le butin saisi.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Trois détenus, dont deux condamnés à la prison à perpétuité pour meurtres, qui profitaient de sorties quotidiennes pour aller travailler, sont tombés, hier matin, dans les griffes des policiers de Laval et de la Sûreté du Québec tandis qu'ils sortaient du centre de détention minimum Saint-François, du complexe pénitencier Saint-Vincent-de-Paul.

Au lieu d'aller gagner honnêtement leur argent, Jean-Paul Mathurin, 38 ans, Jean Guérard, 45 ans, et Jean-André Cyr, 35 ans, auraient commis des vols. Mathurin avait été reconnu coupable de meurtre au deuxième degré pour la mort de Gilles Forget et de Pierre Saint-Jean, assassinés à quelques heures d'intervalle, le 12 juin 1975, à la brasserie Iberville, tandis que Guérard a été envoyé au bagne pour l'assassinat (deuxième degré également) de René Boudewelle, trouvé enterré, le 12 juin 1980, devant son auberge de Sainte-Adèle-en-haut.

L'un des vols reprochés au trio a eu lieu le week-end dernier au Renard Argenté, au 135, 7ème avenue, dans le quartier Laval-des-Rapides. À cet endroit, ils auraient séquestré des employés pour ensuite prendre la fuite avec des manteaux de fourrures évalués à près de 150000$.

L'enquête a permis aux sergents-détectives Michel Hébert, Jacques Côté, Gilles Bertrand, Christian Lafond et Louis Jolicoeur, de la division des enquêtes criminelles de la police de Laval, de se rendre lors de filature rue Papineau, jusqu'à Longueuil. Après avoir observé un logis, ils ont effectué une perquisition et retrouvé la majorité des manteaux. Ils ont également saisi un camion qui aurait servi au transport des biens volés et une arme à canon coupé de calibre .16 qui aurait été utilisée lors du vol de fourrures.

J. Paul Mathurin

Quatre autres personnes, dont la femme de Guérard, ont été arrêtées relativement à cette affaire. Elles ont comparu hier au palais de justice de Laval sous des accusations de recel. Il s'agit de Tina Lang, 48 ans, Roger Borduas, 52 ans, Serge Lévesque, 36 ans, et Steve Gaudreault, 23 ans.

Jean Guérard

Poursuivant leur enquête, les hommes du lieutenant-détective Marc Demers se sont rendus tôt hier matin dans les alentours du complexe carcéral où ils ont surveillé la sortie des détenus qui se rendaient au travail, principalement ceux qui arrivaient de l'établissement situé au 1300, montée Saint-François.

Deux des suspects recherchés sont apparus et ils ont pris place dans un abribus, attendant sans doute un autobus de la Société de transport de Laval, près de l'intersection du boulevard Lévesque et de la rue Jean-Eudes-Blanchard. Les policiers lavallois sont intervenus pour les appréhender en moins de deux.

Jean-André Cyr

Le troisième, Mathurin, est tombé dans les mains des membres du groupe d'intervention de la SQ un peu plus loin alors qu'il semblait chercher ses camarades.

Le trio comparaîtra aujourd'hui au palais de justice de Laval sous des chefs d'accusation de vol qualifié, séquestration, possession d'arme, recel, complot et vol de véhicule.

L'EXPRESS
DU MATIN

FIN TRAGIQUE D'UN POLICIER

■ Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont été chargés d'enquêter sur les circonstances entourant la mort violente d'un policier de Rosemère. Ce qui semble être un suicide a eu lieu vers 22h mercredi soir, dans un local du poste de la Sûreté du Québec de Saint-Eustache. Le policier s'était présenté au poste de la SQ de Saint-Eustache à propos d'un vol survenu à son domicile il y a quelques mois. Laissé seul dans un local du poste, il se serait enlevé la vie avec son arme de service. Âgé de 52 ans, le policier était entré au service de police de Rosemère il y a 28 ans. L'enquête sur la mort de Jean-Claude Plante a été confiée à la police de la CUM, qui doit établir les circonstances et les motifs du drame.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

■ Devant les risques grandissant d'inondations graves avec l'arrivée du temps chaud, Laval informe les résidants des secteurs proches de la rivière des Mille-Îles que du sable et des sacs de jute ont été placés dans des endroits stratégiques. Toute personne craignant que l'eau monte jusqu'à sa maison peut aller s'en procurer. Le sable est placé dans les secteurs des Îles Laval, Fabreville, Saint-François, Sainte-Dorothée, Auteuil et Sainte-Rose. Pour ce qui est des sacs de jute, ils sont aux casernes de pompiers numéro 4 (Sainte-Dorothée), 5 (Saint-François), 6 (Laval-Ouest), 7 (Auteuil) et 8 (Sainte-Rose). Une pièce d'identité sera exigée de toute personne qui se présentera au point de distribution. En cas d'urgence, on peut communiquer avec le Bureau des mesures d'urgence de Laval au 669-3576 ou simplement faire le 9-1-1.

BAISSE DE LA PRESSION D'EAU AU NORD DE L'ÎLE

■ La pression de l'eau sera diminuée au cours du week-end dans les arrondissements Ahuntsic/Cartierville et Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, de même que dans les municipalités de Montréal-Nord et Saint-Laurent. Le Service des travaux publics doit procéder entre 20 heures ce soir et 18 heures samedi à la fermeture de la conduite d'eau en béton de 900 mm, située dans l'avenue Papineau, entre le boulevard Crémazie et la rue Legendre. Au cours de cette fermeture, on procédera à certains travaux de réparation sur une vanne défectueuse.

ACCIDENT MORTEL

■ Deux jeunes femmes ont perdu la vie dans un accident de la circulation survenu vers 3h30 hier sur l'autoroute 15, à Laval. Les victimes ont été identifiés comme étant Nicole Poirier, 22 ans et Annie Zalzal, 21 ans, toutes deux de Montréal. Selon les policiers, leur véhicule a heurté de plein fouet deux lampadaires avant de plonger dans un fossé. Une perte de contrôle du véhicule serait à l'origine de la tragédie.

LE DÉSIR
SELON
CKMF
94,3
50 VOYAGES EN JAMAÏQUE À GAGNER

Aujourd'hui, écoutez le ZOO de Montréal à 8 h 05, répondez correctement à la question du jour et gagnez INSTANTANÉMENT un voyage en Jamaïque toutes dépenses payées! Si vous êtes abonné(e) à La Presse: vous gagnez 2 voyages!

INDICE DU JOUR : ROCH DENIS
COMPOSEZ : 790-0111

JAMAICA GRANDE
La Presse
vacances air transat

Règlements disponibles à CKMF 94,3 et à La Presse

Paul-Sauvé: des avis partagés sur le nombre de logements sociaux

Pendant que le PQ de Rosemont propose 160 unités de ce genre, le cégep de Rosemont préfère ne pas prendre position

YVON LABERGE

■ Le Parti québécois de Rosemont suggère la construction d'au moins 160 logements sociaux sur le terrain du Centre Paul-Sauvé.

De son côté, s'il souscrit d'emblée aux orientations du projet, le cégep de Rosemont préfère ne pas prendre position «puisque nous n'agirions guère dans notre champ d'expertise».

Pendant ce temps, le Carrefour communautaire l'Entre-Gens de Rosemont donne son appui aux groupes communautaires du quartier, qui revendiquent la construction de 370 logements sociaux dans le quadrilatère formé des rues Beaubien au nord, Bellechasse au sud, le boulevard Pie IX à l'est et la 20e Avenue à l'ouest.

Le porte-parole de l'association péquiste locale, M. André Salinovich, a soutenu hier aux audiences du Bureau de consultation de Montréal, qu'avec la levée prochaine du moratoire sur la conversion d'immeubles locatifs en copropriétés, «c'est moins pertinent de construire des condos à Paul-Sauvé».

D'autant plus, a-t-il ajouté en substance, que les acheteurs ne se bousculent déjà pas aux portes pour acquérir les condos des terrains Angus, situés au sud du quartier.

M. Salinovich regrette par ailleurs que les trois scénarios proposés par l'administration Doré-Cousineau ne prévoient rien pour la clientèle étudiante du cégep de Rosemont, voisin du projet. Il aurait en effet souhaité la construction d'une résidence pour étudiants puisque plusieurs cégépiens viennent d'autres régions du Québec pour suivre des cours qui ne sont pas offerts ailleurs.

Le cégep de Rosemont reconnaît bien sûr qu'une partie de sa clientèle doit se loger dans le quartier, mais, justement, cela ne cause pas de problème puisque le marché privé de la location répond amplement à la demande.

Cela dit, bien que le cégep de Rosemont laisse à d'autres le soin d'évaluer la distribution des logements entre le social et le privé, il n'en demeure pas moins que la direction de l'institution entend «créer des ponts» avec ceux qui choisiront de résider à Paul-Sauvé. Notamment avec les pré-retraités et les retraités. Enfin, le cégep de Rosemont déplore que les concepteurs du projet Paul-Sauvé n'aient pas prévu d'espace pour une garderie communautaire.

Les audiences publiques du Bureau de consultation de Montréal sur le projet Paul-Sauvé ont pris fin hier. Les deux commissaires doivent remettre leur rapport au comité exécutif de la ville de Montréal le 14 avril prochain.

Rappelons brièvement que trois scénarios d'aménagement ont été soumis à la consultation publique. Un premier prévoit la construction de 360 logements, dont 80 logements sociaux; l'autre permettrait la construction de 400 logements, dont 80 logements sociaux; et le troisième, au plus 415 logements, dont 80 logements sociaux. La différence entre les trois scénarios réside essentiellement dans la hauteur, l'emplacement et le type d'immeubles à construire.

Le prix des logements: de 75000$ à 160000$. Sur une période de cinq ans, le projet Paul-Sauvé représente des investissements de 45 millions.

Laval favorise le développement de la grande région métropolitaine...

... mais refuse de secourir Montréal

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Laval est prête à travailler au développement de la grande région métropolitaine, mais pour son maire Gilles Vaillancourt, il n'est pas question de participer à une opération de sauvetage pour remettre Montréal sur la bonne voie.

«C'est à Montréal de s'occuper de ses problèmes internes. Ce ne sont pas les décisions des autres maires qui ont amené Montréal là où elle se trouve. Aucune décision d'un conseil municipal autour ne peut s'appliquer sur le territoire de Montréal», a dit hier M. Vaillancourt après avoir présenté à la presse les grandes lignes du mémoire que Laval a déposé devant le Groupe de travail sur Montréal et sa région (GTMR), présidé par Claude Pichette.

Si l'administration Vaillancourt s'oppose à un concept d'agence régionale, elle favorise la création d'un Conseil des maires du grand Montréal qui aurait comme principal mandat l'élaboration d'une vision commune de l'avenir de la région et la constitution d'une table permanente de concertation sur les grands enjeux régionaux. Le territoire choisi serait celui retenu par le comité ministériel permanent de développement du grand Montréal.

Cet organisme, qui n'aurait aucun pouvoir décisionnel non plus que de taxation, serait composé des maires de Montréal, de Laval, de Longueuil, d'un maire désigné par la Conférence des maires de balieues de Montréal, d'un autre délégué par la Conférence des maires de la Rive-Sud, d'un choisi par les maires de la couronne nord et de préfets de municipalité régionale de comté (MRC) de la région.

Invitation à aller à Laval

Les défis de ce conseil seraient la promotion économique, l'industrie du tourisme, les infrastructures et équipements de transport et la fiscalité municipale.

Il est convaincu que déjà les conférences des maires de l'île de Montréal, de la Rive-Sud et du Bloc-Nord ont réalisé de grandes choses pour le développement de leur région respective et que ce conseil pourrait en faire autant, sinon plus.

Afin de jeter les premières bases de ce conseil, le maire de Laval invite les 136 maires de la grande région montréalaise à participer à un colloque à Laval.

Selon M. Vaillancourt, «c'est seulement en réalisant pour le Québec une véritable stratégie économique, que la région de Montréal pourra redevenir une plaque tournante dans l'économie canadienne et nord-américaine». Et le maire de Laval d'ajouter: «Je suis conscient que Montréal a été durement touchée. Aussi je refuse de porter un jugement sur son administration... il n'est pas d'intérêt régional que Laval ou la Rive-Sud fassent partie de la CUM.»

Il est aussi d'avis qu'il n'est pas dans l'intérêt régional d'augmenter le fardeau fiscal de Laval et des autres villes, ni Montréal déplore l'activité économique que les populations des municipalités de banlieue génèrent quand elles se déplacent.

«Par contre, poursuit-il, il est d'intérêt régional que nous améliorions la qualité des liens entre les différents pôles d'activité par la réalisation d'équipements régionaux de transport en commun et l'amélioration des liens routiers, tout comme connaître le plan d'investissement des gouvernements provincial et fédéral pour notre territoire et aussi que nous devenions une région d'affaires dynamique, ouverte au développement prospère.

«Nous ne sommes pas des antagonistes, mais des partenaires qui développons nos spécificités et apportons par le fait des bénéfices tangibles à l'ensemble de la région. Dogmatiser les enjeux, c'est à coup sûr faire fausse route. Vouloir diriger et contrôler la croissance aux seules fins de retrouver un modèle du passé, c'est faire fi d'une réalité.»

Pour M. Vaillancourt, il est urgent de cesser les débats stériles, porteurs de confrontation, qui risquent d'inciter des agents de changement à se diriger vers des régions aux choix clairs et modernes. «Il faut cesser de tenir l'étalement urbain pour source de tous les maux et de prêcher le retour à l'option préférable d'aménagement», a-t-il soutenu devant le GTMR.

Les usagers de la STRSM se disent très satisfaits du service offert

GEORGES LAMON

■ Les usagers de la Société de transport en commun de la Rive-Sud (STRSM) sont, dans une proportion de 78 p. cent, «plutôt satisfaits et même très satisfaits» du service qui leur est offert.

Un sondage dont les résultats ont été dévoilés hier par la STRSM, révèle en effet qu'entre 80 et 90 p. cent des usagers de ce service de transport en commun sont plutôt satisfaits, voire très satisfaits, du respect des horaires, du confort des autobus, de l'amabilité du personnel et de la fréquence des autobus durant les heures de pointe. C'est l'amabilité du personnel qui a obtenu la plus haute note de satisfaction: 92 p. cent.

L'enquête a été menée entre les 25 et 30 novembre 1992 auprès de 1119 usagers de la STRSM et résidants de la Rive-Sud, par le groupe de recherche ComQuest, filiale de la firme de sondages BBM.

Toutefois, c'est du côté du tarif que le mécontentement des répondants s'est manifesté, dans une proportion de 77 p. cent. De plus, les attentes entre les autobus en dehors des heures de pointe mécontentent 54 p. cent des gens interrogés.

Le président de la STRSM et maire de Boucherville, M. Hugues Aubertin, qui dévoilait ces résultats en présence de plusieurs représentants des villes de la Rive-Sud membres de la STRSM, s'est évidemment réjoui de ce résultat qu'il considère comme «un stimulant extrêmement encourageant». À son avis, ce que le sondage révèle, c'est que «la population est satisfaite des normes que nous avons suivies pour établir le réseau». Cet équilibre du réseau a permis de lui imprimer une plus grande fiabilité et surtout en matière de respect des horaires, son point faible.

«Je ne m'attendais pas à obtenir un taux de satisfaction aussi élevé en une si courte période, a précisé M. Aubertin, hier en conférence de presse. Nous sommes contents, bien sûr, mais ce n'est pas nécessairement l'extase. Il faut garder les pieds sur terre.» Il y a notamment deux «zones d'ombre»: les tarifs et le service en dehors des heures de pointe.

La STRSM en a également profité pour lancer une campagne thématique de communication dont le thème «direct, candide et surtout vrai» aura pour slogan: «Vers la qualité, à juste prix». Cette campagne, qui s'axera autour de l'écoute, l'innovation et l'environnement, durera 13 semaines à partir d'avril et sera visible dans les hebdos de la Rive-Sud, dans certaines revues régionales et à bord des autobus de la STRSM.

Louise Gravel, présidente du Comité de transport à la STRSM et maire de Lemoyne, s'est attardée sur le nouveau plan de transport lancé il y a un an par la STRSM. Elle a parlé de nouvelles normes de service mises de l'avant dans ce plan, représentant la politique de la STRSM en matière de développement du transport. Elle juge que si le transport ne peut-être encore être qualifié de «science exacte», cela s'en vient.

De nouvelles accusations portées contre Laidlaw

GEORGES LAMON

■ La bataille juridique que livre le ministère de l'Environnement du Québec à la compagnie Laidlaw est loin d'être terminée.

Après le maintien de son acquittement, mardi par la Cour d'appel, d'une accusation d'avoir contaminé le sous-sol des lagunes de Mercier le 10 mai 1991, voilà que Laidlaw se retrouve une autre fois devant les tribunaux.

Hier devant la juge Marie-André Villeneuve, de la Cour du Québec, siégeant à Valleyfield, le Procureur général du Québec a porté quatre nouvelles accusations contre les Services de l'environnement Laidlaw, Mercier Limitée. Le Procureur général au nom du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) reproche à la compagnie d'avoir brûlé dans son incinérateur de Mercier, entre septembre 1991 et octobre 1992, une substance dont la concentration en halogènes (en chlore ou fluor) à la sortie de l'incinérateur, excédait le norme permise de 0.2 p. cent.

Mais comme le substitut du Procureur général a connu des difficultés de signification de la sommation à Laidlaw, la juge Villeneuve a donc reporté la comparution de la compagnie au 6 mai. Entre temps, la communication de la preuve a été faite à Laidlaw.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Lotto 6/49 Tirage du 93-03-24

9 15 25 27 28 41

Numéro complémentaire: 46

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 230 110,00$
5/6+	2	334 516,50$
5/6	258	2 074,50$
4/6	15 669	65,40$
3/6	303 524	10,00$

Ventes totales: 16 656 578,00$
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00$
Prochain tirage: 93-03-27

Extra Tirage du 93-03-24

NUMÉROS	LOTS
840509	100 000 $
40509	1 000 $
0509	250 $
509	50 $
09	10 $
9	2 $

Banco Tirage du 93-03-25

2	5	10	11	12
13	14	21	22	23
30	33	35	36	43
54	55	57	62	68

Prochain tirage: 93-03-26

T V A, le reseau des tirages de Loto-Quebec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

BASE GRATUITE!
(UNE VALEUR DE 200$)
Panasonic
Le meilleur PRIX GARANTI
999$
PANASONIC 29"
Télécouleur 29"
✓ entrées et sorties vidéo
✓ télécommande
✓ affichage à l'écran
✓ garantie de 3 ans pièces et service
* appareils non inclus
DEPUIS 1956
Louis Fillion et electro max
ELECTRONIQUE
CENTRE DE SERVICE SUR PLACE
Chez nous le client est important
5730 est, Sherbrooke PRES DU METRO CADILLAC METRO 254-6041

RÉNO-DÉPÔT
Boulevard Taschereau à l'ouest du pont Champlain
OUVERTURE LE 31 MARS
PLUS DE PEINTURE SANS LA GROSSE FACTURE

Pointe-Claire, la meilleure ville du Québec?

■ Le magazine *L'Actualité* a décerné à la ville de Pointe-Claire, en banlieue ouest de Montréal, le titre de meilleure ville du Québec à la suite d'une enquête réalisée conjointement avec une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Cette enquête, dont les résultats sont publiés dans le numéro courant du magazine, classe respectivement Montréal et Québec au 18e et 19e rang d'un palmarès qui inclut les 50 villes les plus populeuses du Québec.

Compilées à partir de questionnaires expédiés aux 312 villes de plus de 3000 habitants de la province, les données recueillies par les chercheurs de l'UQAC, sous la direction de l'économiste et ingénieur Jacques Desbiens, ont permis de dégager une série de 92 indicateurs sociaux, économiques et administratifs.

En vertu de ce classement, Saint-Bruno a décroché le titre de «ville la mieux administrée du Québec», tandis que Hull montrait l'économie la plus forte et que Verdun offrait «la gamme la plus complète de services communautaires».

À l'autre extrême, la municipalité de Mascouche, en banlieue nord-est de Montréal, se classe bonne dernière, avec une piètre note globale de 46 p. cent pour l'ensemble des 92 indicateurs, devancée d'assez loin par Cap-de-la-Madeleine, qui hérite par contre du titre peu enviable de ville présentant l'économie la plus mal en point des 50 municipalités recensées.

Pointe-Claire s'est classée première grâce aux cotes élevées attribués à la qualité de son administration municipale (4e sur 50), de sa santé économique (7e) et de ses loisirs (1ère).

Elle n'obtient toutefois qu'une note moyenne (15e) au chapitre des services communautaires, principalement en raison des coûts élevés des services de police, assurés par la Communauté urbaine de Montréal. L'enquête de L'actualité révèle, en fait, que cette muncipalité de 27 500 habitants paye «la plus grosse facture de sécurité publique au Québec: 454,85 $ par habitant». Ce dont les élus se plaignent d'ailleurs, critiquant amèrement la qualité des services policiers dispensés par la CUM.

Cette enquête dégage aussi des conclusions plus générales qui confirment le triomphe économique et urbain des banlieues. Sept des municipalités classées dans les dix premières par L'actualité sont des banlieues (Pointe-Claire, Outremont, Saint-Laurent, Sainte-Foy, Côte-Saint-Luc, Brossard et Saint-Bruno), les trois autres étant des centres régionaux d'importance, soit Hull, Saint-Jean et Rouyn.

Les autres centres régionaux du Québec seraient par contre en assez mauvaise santé financière, s'il faut en croire l'enquête du magazine. Outre Cap-de-la-Madeleine, les villes de Victoriaville, Drummonville, Saint-Jérôme, Alma, Trois-Rivières et Jonquière «se classent en queue du peloton pour le dynamisme économique».

Cette conclusion tient compte d'indicateurs tels que le taux d'activité et de chômage des populations locales, le nombre d'emplois, la richesse foncière, et des facteurs démographiques tels que la densité et la croissance des populations.

Quant à Montréal, la ville se classe dans les rangs supérieurs sur un seul des quatre grands indicateurs, soit celui des services à la communauté (éducation, environnement, santé et sécurité publique) où elle se classe quatrième.

Son administration publique est sévèrement notée à seulement 51,6 p. cent, ce qui lui confère le 38e rang sur 50, ce qui est tout de même beaucoup mieux que Québec qui ferme le classement au chapitre de l'administration. Les porte-parole de la capitale ont attribué cette piètre performance à un héritage de l'ancienne administration municipale.

Ce classement des municipalités est une première et il ne fait pas de doute que dans les jours qui viennent il sera fortement critiqué, comme l'ont toujours été les exercices du genre publiés par le passé, tel le classement annuel des cégeps de L'actualité et celui des universités canadiennes que publie, annuellement, le magazine MacLean's.

Les rédacteurs de ce dossier semblent d'ailleurs avoir prévu le coup, défendant ce classement en affirmant que «comparer des grandes villes, des banlieues et des centres régionaux, n'est-ce pas comparer des pommes et des oranges? Certes, mais le citoyen-consommateur doit comparer des pommes et des oranges quand il décide d'accepter un emploi à Sept-Îles, d'acheter un bungalow dans la deuxième couronne de la banlieue ou d'immigrer à Montréal».

PHOTO PC

La fin du Ramadan

Cette jeune musulmane semble se laisser aller à des pensées profanes durant la prière du matin que les fidèles célébraient hier à Brossard pour marquer la fin du Ramadan, le mois saint de l'Islam. Peut-être songe-t-elle au bon repas qu'elle va faire, maintenant que la période de jeûne est terminée... On estime que quelque 70 000 musulmans vivent dans la région de Montréal.

Ottawa aurait versé 3 millions aux 12 «oubliés» d'Oka

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Alors qu'au ministère canadien des Travaux publics on se félicite d'avoir enfin réglé le problème des 12 «oubliés» d'Oka avec de l'argent, l'un de ces oubliés affirme n'avoir accepté le montant de la compensation que parce qu'il n'avait pas d'autre choix.

Le ministère a donné aux gens de la 344 sud, plus précisément à ceux qui habitaient les maisons dans le secteur immédiat de la pinède où le caporal Marcel Lemay a été tué le 11 juillet 1990, une somme qu'il juge appropriée pour la perte de valeur de leur maison.

Même si aucun montant n'a été avancé pour ce règlement, des observateurs à Oka estiment à près de trois millions de dollars la somme totale qui sera versée aux oubliés. Ceux-ci demeurent propriétaires de leur maison.

Lors d'un entretien téléphonique hier, Jacques Imbeau, qui habite une maison située juste en face des lieux de la fusillade, a déclaré que le 12 mars dernier il avait demandé un délai afin de faire une contre-offre. «Les fonctionnaires m'ont répondu que leur offre finissait cette journée-là et que c'était à prendre ou à laisser. Ils ne voulaient rien savoir. Pour obtenir le montant accordé, chacun devra signer une quittance globale», a expliqué M. Imbeau qui demeure maintenant avec sa famille à Laval.

Les siens ne sont pas encore remis des séquelles de leur évacuation forcée le matin du 11 juillet. M. Imbeau vient de payer 1600$ en honoraires à un psychologue pour son garçon de six ans. «Le directeur de son école est certain que ses problèmes ont été causés par la crise», a-t-il précisé.

Pour M. Imbeau, il est clair que si ses voisins et lui n'avaient pas cette offre dérisoire, ils n'auraient jamais rien reçu d'autre.

«Ça va faire bientôt trois ans que la crise a débuté et rien n'a encore été réglé. J'ai réussi à louer ma maison, mais je ne sais pas pour combien de temps», a-t-il conclu.

Ottawa n'a pas encore versé le montant accordé à ces familles.

Un grand-père de Kanesatake écrit à Robert Bourassa... grand-père

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Après que sa tranquillité eut été perturbée par une rafale de mitraillette, un résidant blanc du secteur Kanesatake, dans la paroisse d'Oka, a décidé d'écrire au premier ministre Robert Bourassa qui, tout comme lui, est devenu grand-père la semaine dernière.

«Je ne sais pas, écrit Jean Jolicoeur, si la joie que vous procure l'arrivée de votre deuxième petit-fils est entrecoupée d'inquiétudes semblables aux miennes, mais il m'arrive d'espérer que mon petit-fils ne connaitra pas tous les déchirements de notre vécu quotidien.

«Évidemment, autres pays autres moeurs; mais j'y pense, monsieur Bourassa, on vit tous les deux dans le même pays. Qui a dit que tous les enfants naissaient égaux? Les enfants de nos enfants ont-il besoin de souffrir de la bêtise humaine qui a tout détruit le tissu social de Kanesatake?»

M. Jolicoeur, qui est président de l'Association des propriétaires à l'intérieur de Kanesatake (APIK), explique à M. Bourassa qu'il est devenu grand-père pour la première fois vendredi soir. «Vous pouvez imaginer ma joie de pouvoir l'accueillir à ma résidence lundi. Mais voilà j'habite Kanesatake!»

Il souligne qu'après les coups de feu, par souci de sécurité, il a déménagé les meubles de la belle chambre au soleil réservée au nouveau-né, dans le sous-sol où il sera à l'abri des balles perdues.

À la Sûreté du Québec, on affirme que M. Jolicoeur n'a pas encore porté plainte officiellement. Après avoir été informé de l'incident, un agent lui a suggéré de venir le rencontrer au mini-poste aménagé à l'entrée de la paroisse d'Oka, sur la 344, et il aurait répondu qu'il voulait y penser.

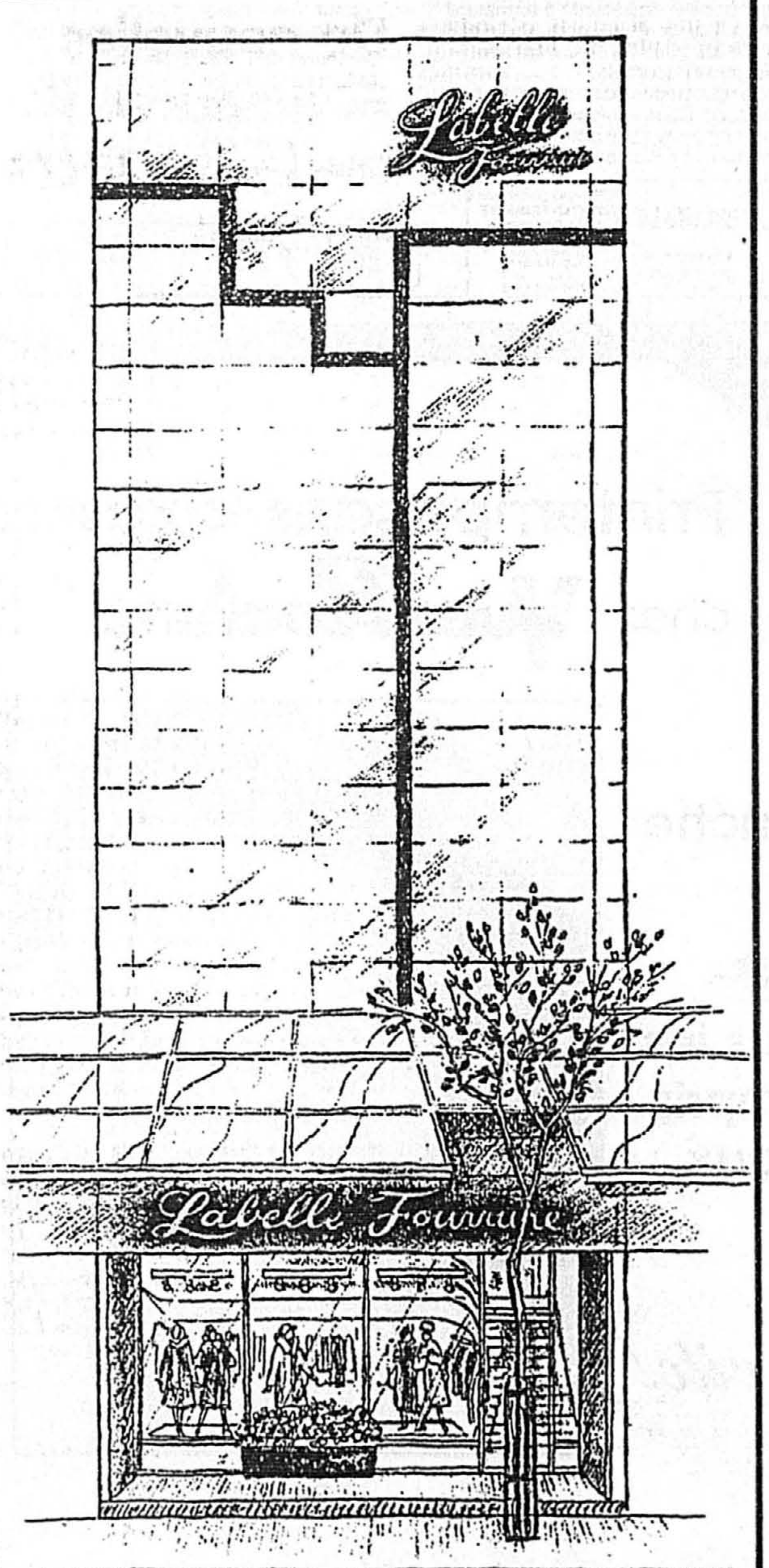

Confiez vos fourrures à Labelle Fourrure

Une maison établie depuis 1910 appartenant toujours à la famille Jean Labelle. Labelle Fourrure peut vous assurer la sécurité et la protection que seule une maison responsable peut vous apporter. Notre building de sept étages est consacré entièrement à la vente, à la fabrication, au nettoyage (lusterized), à la réparation et à l'entreposage de vos fourrures. Vos manteaux sont assurés, nous allons les chercher et les livrons à nos frais, ou vous venez les apporter ou les prendre chez nous. Nos chambres fortes sont sur les lieux et elles sont à un degré de froid et d'humidité idéal pour la fourrure.

6570, rue Saint-Hubert, Montréal

276-3701

Beaubien

V1922455

Robert Duguay

Éloge du sirop d'érable

Nous admirions les tracteurs en silence. M. Lebel avait pris la pose typique du vétéran connaisseur de machinerie agricole, la casquette relevée, les mains aux hanches, les pieds bien écartés, posés solide sur le ciment.

Devant nous se dressait un John Deere colossal, monté sur des roues de la hauteur d'un homme, reluisant comme une bottine neuve, «au moins 120 forces de moteur, a estimé M. Lebel, au moins dix-huit vitesses d'avant, pas d'embrayage». «Ça monsieur, ça fait l'ouvrage d'au moins six hommes», a-t-il lancé avant de se lancer à l'escalade de l'habitacle.

Fauteuil, trappes pour l'air conditionné, pour la musique en stéréo, dizaines de bras, de manettes, de pédales, M. Lebel n'en revenait pas. «Ils peuvent atteler n'importe quoi après ça: des herseuses, des presses, des faucheuses... Il paraît qu'y'en a avec des ordinateurs pour calculer toutes sortes de choses... Non monsieur, ce n'est plus comme autrefois.»

M. Lebel n'a pas cultivé la terre bien longtemps. Suffisamment pour se souvenir des gestes et des douleurs qui les accompagnaient. «Quand on rentrait après notre journée d'ouvrage, on n'avait pas besoin de télévision pour s'endormir...

«On était 14 à la maison, dont 11 gars. Comme la terre ne pouvait pas tous nous nourrir, il fallait que les plus vieux s'en aillent pour laisser la chance de travailler aux plus jeunes...»

Il avait 25-26 ans quand il a laissé sa place à ses petits frères et quitté la ferme du lac des Îles, derrière Rimouski, pour venir chercher de l'ouvrage en ville.

«Je m'suis envenu à Montréal, sur la rue Bourbonnière. J'ai fait bien des métiers.»

— Vous êtes-vous ennuyé de la terre?

— «Au début surtout. Là-bas, on avait toutes sortes de choses pour se désennuyer...»

J'ai revu M. Lebel quelques minutes plus tard, les pieds bien écartés, les mains sur les hanches, en admiration devant une «time» (paire) d'immenses percherons.

«Si on avait eu ça autrefois... Hé, monsieur...»

* * *

Au Salon de l'agriculture, il est beaucoup question de sirop d'érable cette année. Vous avez dû entendre parler de la cabane à sucre qu'ils ont installée, avec «l'atmosphère d'antan»...

Il s'agit d'une scène, d'une quarantaine de tables entourées de chaises droites, de bouffe à la chaîne, de reels du bon vieux temps et de tire sur la neige.

Mais saviez-vous qu'un coquin était à mettre au point un vin à l'érable? Un mousseux? Saviez-vous qu'existaient déjà un vinaigre d'érable et une moutarde de Dijon à l'érable?

Où va s'arrêter le progrès. Et qui va s'en charger?

Le Tupperware joue aussi à la vedette. Il occupe d'ailleurs le plus beau kiosque du salon, avec son vaste assortiment d'objets indispensables en rose ivoire, en bleu roi ou en rouge fiesta, il résiste toujours aussi bien aux écorchures et continue d'aller au lave-vaisselle en toute sécurité (mais pas le support à dentier et le verre assorti... lire attentivement les instructions).

Avant de me livrer les secrets du produit qui va «révolutionner nos habitudes de vie», Mme Gagné, la gérante, a pris ses précautions: «Il me semble avoir déjà parlé à un journaliste de *La Presse* il y a quelques années. Un nom étranger: Gola? Logia?»

Fouya, madame, et j'ai le regret de vous apprendre qu'il vient d'être emporté par un cancer du côlon...

Rassurée, elle m'a livré le fond de son coeur. Il s'agit d'une série de trois plats, superposés, dans lesquels on peut cuire, au micro-ondes et si-mul-ta-né-ment, les trois composantes du repas.

«Les choux de Bruxelles cuisent en même temps que le rôti de boeuf et le gâteau...»

— Voyons donc, vous...

— «Un repas complet en 30 minutes...»

Qui va arrêter le progrès?

* * *

Je ne suis pas resté bien longtemps au Salon, une heure et demie, pas plus; j'ai pourtant fait le tour deux fois, goûté mille merveilles gastronomiques traditionnelles, dont la saucisse allemande agrémentée d'un verre de bière de la même origine, l'oreille de crisse, toujours croustillante, et le smoked meat de dindon qu'une brave dame m'a offert au bout d'un cure-dents en me priant de ne pas oublier la marque. «Demandez le 4 étoiles.» Il paraît que la compétition est féroce dans le smoked meat de dindon.

J'ai assisté aux diverses démonstrations de machines à frisotter les légumes, à broyer, mélanger, battre, pétrir, moudre — «Tenez, madame, goûtez-moi cette crème aux fraises que je viens de réussir en 30 secondes» —, et une douzaine de petites madames qui attendaient sagement, la cuillère tenue comme un cierge, se sont avancées... «Attention, changez de cuillère si vous en prenez deux fois, par respect pour les autres»; j'ai vu des trucs pour laver le char, d'autres pour économiser l'eau, Super-Chamois, Idéale Jet, Arcopal, Visa et Mastercard acceptés, 10 ans de garantie.

J'ai obtenu un autographe de Michèle Richard.

J'ai écouté une conférence sur l'éclairage paysager, «quelques trucs pour mettre votre résidence en évidence», a dit un jeune homme. «Recherchez des effets harmonieux, mais surtout, ne pas sur-éclairer!»

J'ai vu une truie immense, débordante de tendresse pour les 12 jambonneaux qui s'accrochaient à ses mamelles gonflées, une Hampshire de race, noire et blanche, symbole de la fécondité. (Je l'ai baptisée Linda.) J'ai vu des lapins, des ânes, des chèvres, de la volaille. Saviez-vous que le plumage du faisan mâle est plus brillant que celui de la femelle?

J'ai participé à un jeu. La roulette chanceuse s'est arrêtée sur mon numéro, le 12, et c'est à moi que la dame a posé une question facile. «Ma chair est tendre et rosée, particulièrement recherchée; qui suis-je, la vache ou le veau de lait du Québec?»

— Le veau de lait.

— «NON. Le veau de lait DU QUÉBEC!»

J'ai senti une dizaine de paires d'yeux se fixer sur moi et me traiter de cancre.

J'ai eu honte de mon manque de patriotisme...

Les travailleurs du sexe contre la légalisation de la prostitution

■ L'Association québécoise des travailleurs du sexe (AQTS) s'oppose fermement à l'idée de légalisation de la prostitution avancée par le ministre Marc-Yvan Côté et qui n'entrainerait, selon l'organisme, qu'une plus grande stigmatisation et une plus grande marginalisation des prostitués, hommes et femmes. Selon l'AQTS, la décriminalisation demeure la seule alternative acceptable.

Contrairement à ce que croit le ministre, l'AQTS est d'avis que la légalisation ne garantirait pas une meilleure santé publique. «Des tests de dépistage des MTS, même à intervalles réguliers, donneraient aux clients une fausse impression de sécurité. Ils seraient encore plus réticents à utiliser des condoms», expliquait Mme Claire Thiboutot, porte-parole de l'organisme.

Selon elle, seule la prévention et la pratique de relations protégées repoussent adéquatement les maladies transmissibles sexuellement.

Outre les tests de dépistage qu'elle voit comme des contrôles inutiles et une nouvelle forme de discrimination envers les femmes, d'autres aspects d'une éventuelle réglementation chicotent Mme Thiboutot. «L'octroi de permis serait nécessairement discriminatoire; la répression contre les femmes qui feraient de la prostitution en dehors des voies légales serait encore plus sévère. L'enregistrement obligatoire de toute prostituée et la création de «bordels d'État» restreindraient les libertés des femmes. Il leur serait impossible d'entrer et de sortir du métier quand bon leur semble, de travailler de façon occasionnelle, de choisir leurs clients, etc.»

«La prostitution de rue que vise sans doute le ministre, ne représente après tout qu'une infime portion du phénomène», rappelle-t-elle.

Selon l'AQTS, la décriminalisation reste la seule solution envisageable pour assurer aux femmes un libre choix quant au lieu et au type de travail sexuel qu'elles préfèrent, aux clients, à la rémunération. «Sans crainte d'être poursuivies pour des infractions reliées à la prostitution, déclare Mme Thiboutot, elles pourraient utiliser le système judiciaire dans les cas où elles seraient victimes de coercition, de violence, d'abus, de viol, de racisme. La décriminalisation contribuerait à diminuer la stigmatisation de ces femmes et favoriserait ainsi leur protection.»

L'AQTS a vu le jour lors du colloque international sur les jeunes de la rue et leur avenir dans la société, organisé en avril 1992.

Construction: les patrons veulent diminuer les salaires et les heures de travail

Presse Canadienne

■ Les dirigeants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) ont proposé hier à la coalition syndicale du secteur de la construction de revoir à la baisse les conditions de travail en vigueur, par exemple, en acceptant que la semaine normale de travail soit réduite de 50 à 40 heures.

«La situation totalement désastreuse de l'industrie de la construction force à réduire les coûts pour les consommateurs de façon à freiner le travail au noir», a déclaré le directeur général de l'AECQ, Robert Browns, hier, en conférence de presse.

Le décret qui tient lieu de convention collective dans l'industrie de la construction se termine le 30 avril.

«Notre voeu est de conclure une convention collective qui tiendra compte de la dure réalité du contexte économique qui mine la santé de l'industrie depuis trois ans», a fait valoir M. Brown.

L'AECQ propose également une diminution de 20 pour cent du taux de salaire dans le secteur résidentiel et de cinq pour cent dans les autres secteurs d'activités.

L'AECQ veut aussi réviser la rémunération des heures supplémentaires et suggère que les deux premières heures supplémentaires effectuées du lundi au vendredi soient rémunérées à taux et demi plutôt qu'à taux double.

L'AECQ souhaite également que les frais de déplacement soient dorénavant payables au salarié qui travaille sur un chantier situé à plus de 72 kilomètres de sa résidence plutôt que 48 kilomètres comme c'est le cas maintenant et que cette distance soit portée à 120 kilomètres dans le secteur résidentiel.

«S'il est inhabituel dans l'industrie de la construction que le patronat soit en demande, et d'une façon aussi importante, c'est que la situation l'exige», a ajouté M. Brown.

Selon le président de l'AECQ, Reynald Couillard, le nombre d'emplois dans l'industrie québécoise de la construction a chuté de 13 pour cent depuis 1990. Cette année-là, les travailleurs ont fait 111 millions d'heures alors qu'en 1992 ce nombre a été réduit à 72 millions.

Les prévisions les plus optimistes de la Commission de la construction du Québec fixent à 67 millions d'heures l'activité de l'industrie en 1993, soit 40 pour cent moins qu'en 1990.

De façon générale, les salaires de base tels que déterminés au décret de la construction ont augmenté de près de 15 pour cent entre le 1er janvier 1990 et le 1er janvier 1993, a souligné M. Couillard.

Pour la même période, l'indice des prix à la consommation à Montréal a augmenté de 12,7 pour cent, a-t-il fait remarquer.

Aux yeux du président de l'AECQ l'avenir est sombre du fait qu'aucun projet d'envergure n'a été annoncé et que les échéanciers de méga-projets tels Grande-Baleine et la rivière Sainte-Marguerite sont sans cesse repoussés.

A la lumière du dépôt des demandes syndicales fait le 10 mars, M. Couillard a dit craindre que le régime actuel de négociations de l'industrie de la construction ne puisse permettre cette année de régler les problèmes qui la ravagent.

Le GTI recommande des incitatifs financiers pour améliorer la situation dans certaines urgences

Presse Canadienne

QUEBEC

■ La situation dans les urgences au Québec s'est améliorée depuis quelques années mais des problèmes sérieux demeurent dans certains établissements du réseau.

C'est pourquoi le Groupe tactique d'intervention (GTI) recommande au ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, de prendre des mesures énergiques en vue d'améliorer la situation, comme par exemple des incitatifs financiers associés à un gel des effectifs.

C'est ce que suggère le rapport d'une étude menée par le GTI dont le contenu a été rendu public, hier, en conférence de presse, par le ministre Côté et le président du groupe tactique d'intervention, le Dr Michel Tétreault.

De son côté, M. Côté a expliqué que l'intervention du GTI est d'autant plus justifiée qu'elle a permis, au fil des mois, d'améliorer grandement les services dans certains hôpitaux jusqu'à maintenant délinquants au chapitre de l'urgence.

«L'expérience des années passées vécue par le GTI a permis de mettre en relief la fragilité des gains obtenus jusqu'à maintenant. Dans certains hôpitaux, a poursuivi le ministre, la situation s'est même détériorée de façon significative. C'est la raison pour laquelle nous devons intervenir de cette façon».

La situation s'est particulièrement améliorée par rapport aux séjours prolongés — plus de 48 heures —, au moment même où la clientèle dans les urgences augmente, estime-t-on. Les données de 1992, par comparaison à 1990, recueillies dans 59 hôpitaux révèlent:

— une détérioration importante dans 10 hôpitaux;

— une détérioration relative dans 12 hôpitaux;

— une amélioration relative dans 14 hôpitaux;

— une amélioration importante dans 17 hôpitaux;

— un statu quo acceptable dans 6 hôpitaux.

La clientèle à l'urgence a augmenté de 4,5 pour cent pour l'ensemble du Québec, sans augmentation du nombre de civières disponibles. Cela n'a cependant pas entraîné une dégradation de la situation.

Des diminutions de 7 pour cent des patients sur civières dans les corridors et de 26 pour cent pour les séjours de plus de 48 heures ont été dénombrées en 1992 au regard de 1990.

Attitudes changées

Pour changer la situation, il faudrait commencer par une modification du comportement et de certaines attitudes, a expliqué le ministre Côté.

Dans le but d'améliorer l'ensemble de l'urgence au Québec, le GTI a proposé des moyens et des objectifs précis suivants:

— diminuer de façon significative la durée de séjour des patients sur civière à l'urgence (moins 4 pour cent des patients sur civière pour plus de 48 heures);

— diminuer de façon significative (10 pour cent) le nombre de patients qui séjournent sur une civière dans les corridors de l'urgence.

Le groupe d'intervention a aussi suggéré des mesures pour améliorer la situation dans les urgences mêmes:

— le maintien du gel actuel sur tout projet de rénovation, de nouvel équipement et du coût de système:

— un gel de 0,5 pour cent pendant 6 mois du budget de fonctionnement d'un hôpital qui, après une période de six mois, n'atteint pas les objectifs spécifiques à l'urgence;

— le rétablissement de la base budgétaire, si l'établissement atteint les objectifs;

— le gel des effectifs médicaux à compter du 1er avril 1994:

— la non désignation de Centre hospitalier universitaire ou d'Institut, si l'établissement n'atteint pas les objectifs spécifiques à l'urgence.

Économisez jusqu'à 15$ par année
Placez une couverture isolante sur votre chauffe-eau.
ÉCOKILO
333-KILO

SKF
GBS GENERAL BEARING SERVICE INC
Montréal 937-7423 | Laval 669-5330 | Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 | Longueuil 679-2550 | Mtl-Est 254-6038
V1835198

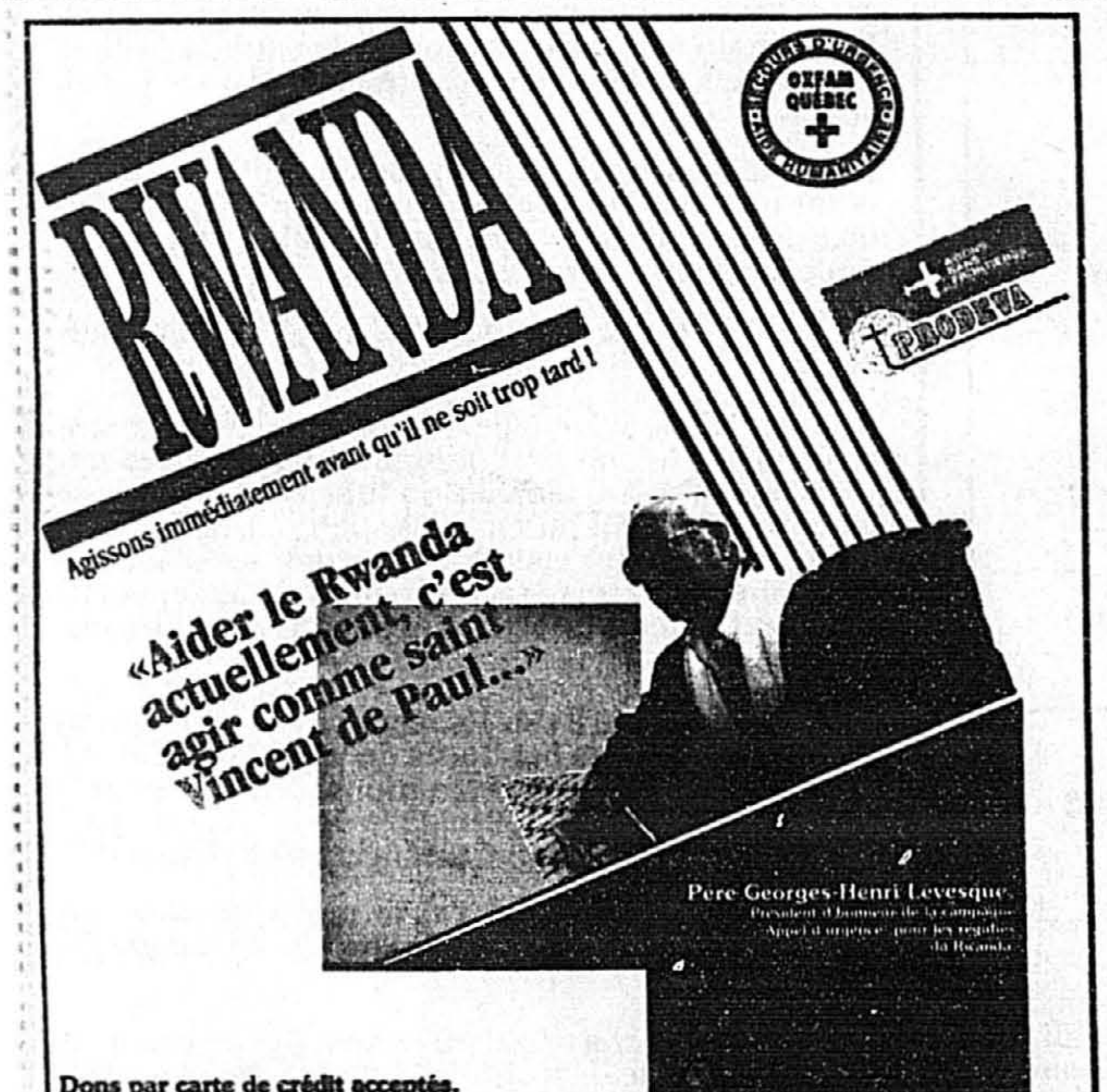

RWANDA
Agissons immédiatement avant qu'il ne soit trop tard!
«Aider le Rwanda actuellement, c'est agir comme saint Vincent de Paul...»
Père Georges-Henri Levesque
Président d'honneur de la campagne «Appel d'urgence» pour les réfugiés du Rwanda
SECOURS D'URGENCE OXFAM QUÉBEC AIDE HUMANITAIRE
PRODEVA
Dons par carte de crédit acceptés.
Dons téléphoniques acceptés :
(514) 866-1773
Envoyer vos dons à OXFAM-Québec :
169, rue Saint-Paul Est
Montréal (Québec)
H2Y 1G8

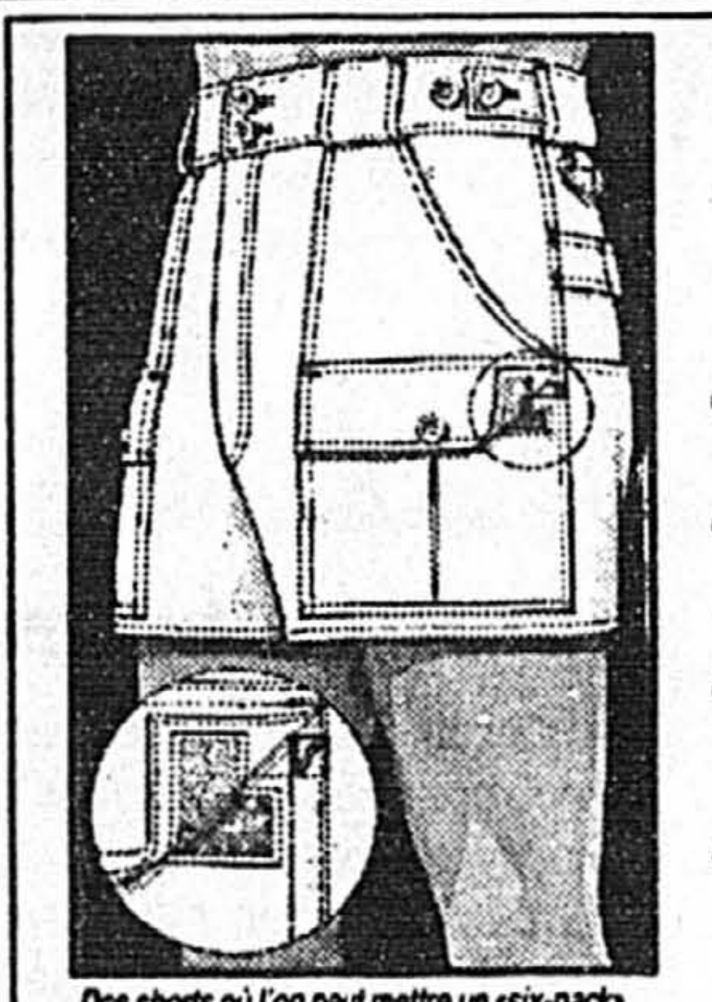

Des shorts où l'on peut mettre un «six-pack»

NOTRE OBJECTIF: FAIRE LES MEILLEURS VETEMENTS QUI SOIENT POUR LE VOYAGE ET L'AVENTURE

LES SHORTS LES MIEUX CONFECTIONNÉS ET LES PLUS PRATIQUES
UN CADEAU MÉMORABLE!

- GARANTIS À VIE. On vous les remplacera si jamais vous parvenez à les user.
- «Fesses doublées». Une doublure invisible les rend pratiquement indestructibles. Tout comme le tissu AdventureCloth et la confection main.
- Deux poches de sécurité à fermeture Velcro. Pour y mettre portefeuille et clés. Eh oui! les boutons de devant sont seulement décoratifs.
- Exclusif: grandes poches latérales pratiques. Dans la plupart des tailles pour hommes, vous pouvez y mettre un «six-pack» et vous asseoir ou marcher!
- Porte-outils: pratique tout en ne gênant pas!
- Pattes réglables à la taille. Au cas où vous perdiez du poids en chemin!
- Poche intérieure secrète pour passeport, grands billets, permis...
- Anneau en D soudé, acier inoxydable, pour clés, boussole, couteau ou sifflet.
- Instructions de lavage «Give 'em hell»

Couleurs: kaki, blanc, bleu marine
Tailles hommes (paires et impaires)
28 à 40, plus 42, 44 89$
46, 48, 50, 52 89$
grandes tailles, ajoutez 7$
Tailles femmes:
4 à 24 87$

158, rue Laurier ouest
272-7791
lundi-mercredi: 9 h - 18 h
jeudi-vendredi 9 h - 21 h
samedi: 9 h - 17 h
dimanche: 14 h - 17 h

Emballage-cadeau gratuit avec carte
Café et biscuits offerts pendant votre magasinage
MEPHISTO
Merveilleux souliers de marche.
Téléphonez pour obtenir GRATUITEMENT un catalogue de commande postale SANS FRAIS 1-800-387-0116 En français 1-800-465-4249
Tilley Endurables

Merci à tous nos clients
«LA NOUVELLE COLT 1993»
- MOTEUR 1.5 LITRE (12 SOUPAPES)
- MANUELLE
- DÉGIVREUR ÉLECT. ARRIÈRE
- SIÈGES BAQUETS EN TISSU
- PNEUS RADIAUX 4 SAISONS
- ETC.

9 888$
-1 000$ RABAIS CHRYSLER
8 888$*
VOTRE PRIX

VOYAGEUR 1993
- MOTEUR 2.5 LITRES
- AIR CLIMATISÉ
- AUTOMATIQUE
- ENSEMBLE ÉCLAIRAGE
- TAPIS PROTECTEUR
- PORTE-BAGAGES AU TOIT
- MOULURES LATÉRALES
- TIROIR DE RANGEMENT

330 $ TAXES EN SUS
Location Chrysler 48 mois. Valeur résiduelle 7 124,35 $, garantie par Chrysler sur livraison, 1er versement de 330 $ plus taxes et dépôt sécuritaire de 400 $. 100 000 kilomètres inclus, 0,08 $ du kilomètre excédentaire, immatriculation en sus.

16 495$*

* Transport, préparation et taxes en sus

QUI DIT MIEUX?
Une équipe compétente
Quels que soient les prix ou les conditions que l'on vous fasse ailleurs, nous pouvons toujours vous en faire de meilleurs. C'est un engagement!

PLYMOUTH CHRYSLER
RIVE-SUD
BROSSARD
9400, boul. Taschereau
Brossard
444-9400
Plymouth
Camions Dodge
CHRYSLER
V1919107

Semaine sans taxes chez Yves Rocher

Printemps sans taxes
chez Yves Rocher

Jusqu'à dimanche
28 mars,
Yves Rocher
paie pour vous les
2 taxes, y compris
sur les spéciaux.

Profitez-en vite!

Offre valable du 22 au 28 mars
dans votre Centre de Beauté Yves Rocher.

Ste-Catherine et Peel/6628, Plaza St-Hubert/Place Alexis-Nihon/Promenades de la Cathédrale/Mail Champlain/Promenades St-Bruno/Place Longueuil/Place Versailles/Centre Rockland/Galeries Rive-Nord/Carrefour du Nord/Carrefour Laval/Fairview Pointe-Claire/Carrefour Angrignon.

1918578-323

Yves Rocher
La beauté par les plantes

Notre-Dame veut fermer 55 lits pour un an

BRUNO BISSON

■ La direction de l'hôpital Notre-Dame a l'intention de fermer 55 lits pour une période d'un an, dans ses départements d'urologie et d'ophtalmologie, afin d'éponger un déficit appréhendé de 2,2 millions de dollars, a appris *La Presse*, hier, de source syndicale.

L'annonce en aurait faite par la direction, le 8 mars dernier, lors d'une rencontre avec le bureau de direction du syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame, qui en a informé ses membres, dont certains pourraient être mis à pied, a précisé hier Mme Jocelyne Fortier, responsable de l'information pour ce syndicat CSN.

Cette dernière a précisé que la liste d'attente pour ces lits compte déjà 700 noms. Elle a ajouté que l'hôpital Notre-Dame, qui compte 944 lits, procédera quand même à la fermeture saisonnière de 70 à 80 lits, comme elle a l'habitude de le faire en hiver et en été.

La liste d'attente pour l'ensemble des services hospitaliers de Notre-Dame compte plus de 4200 noms, selon la responsable de l'information du syndicat.

Les prochaines fermetures, a-t-elle ajouté, coïncideront avec la réouverture des lits fermés pour l'hiver, au cours de la première semaine d'avril.

L'annonce de ces fermetures avait été prévue pour la semaine prochaine par les syndicats des infirmières (FIIQ) et des autres travailleurs de l'hôpital. Mais elle a dû être devancée à la suite d'initiatives personnelles de syndiqués de Notre-Dame.

Les syndicats tentent de mettre sur pied une stratégie commune pour protéger les emplois directement visés.

Condamné à 10 ans, un homme pourrait jouir maintenant d'une libération conditionnelle

YVES BOISVERT

■ Gabriel Riopel, un homme de 42 ans reconnu coupable de meurtre non prémédité en 1979, a été condamné à 10 ans d'emprisonnement cette semaine pour tentative de meurtre.

Riopel avait été condamné en 1979 à l'emprisonnement à vie avec possibilité de libération conditionnelle après 12 ans. Il a donc été libéré en 1991. Le 1er octobre dernier, sans raison apparente, il a battu à coups de barre de fer un homme qu'il a rencontré dans une taverne du Plateau-Mont-Royal. Un jury vient de le déclarer coupable de tentative de meurtre. Mardi, le juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure, l'avait condamné à dix ans de prison.

Chose étonnante, la Loi sur les libérations conditionnelles fait en sorte que cet homme est techniquement admissible à une libération conditionnelle dès maintenant.

«Ce qui est discutable, c'est que la peine de 10 ans imposée par le juge sera gérée entièrement par la Commission des libérations conditionnelles», de dire Me François Legault, de la Couronne.

Normalement, une peine doit être purgée au moins au tiers pour qu'un condamné soit admissible à une libération conditionnelle. Mais la loi prévoit qu'une personne qui commet un crime pendant qu'elle est en liberté conditionnelle, et qui se fait imposer une peine additionnelle, verra ses deux peines confondues d'un point de vue administratif.

Dans le cas de Riopel, comme il est sous le coup d'une condamnation à vie, sa nouvelle peine vient se confondre avec sa condamnation à perpétuité. Bien entendu, il serait impensable que la Commission des libérations conditionnelles libère Riopel dès maintenant. Mais ce que Me Legault déplore, c'est que la loi n'oblige pas qu'un récidiviste purge au moins le tiers de toute nouvelle peine, peu importe ses condamnations antérieures.

FAILLITE
LES ENTREPRISES
UNION
ELECTRIQUE LTEE
40 À 70% DE RABAIS SUR LE PRIX SUGGÉRÉ
SUR TOUTES LES LAMPES
8150, boul. Décarie (coin Royalmount)
7751, L.-H. Lafontaine, Anjou
2325, boul. Léger, LaSalle
Mercredi, jeudi, vendredi: 12 h à 21 h
Samedi: 10 h à 17 h
V1920698
CONTRACTEUR: Lun. au vend. 8 h à 17 h

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse 285-7111

Le pouvoir, c'est se procurer un téléphone cellulaire pour seulement 199 $ et s'en servir tous les week-ends gratuitement.

199 $ 299 $ 399 $

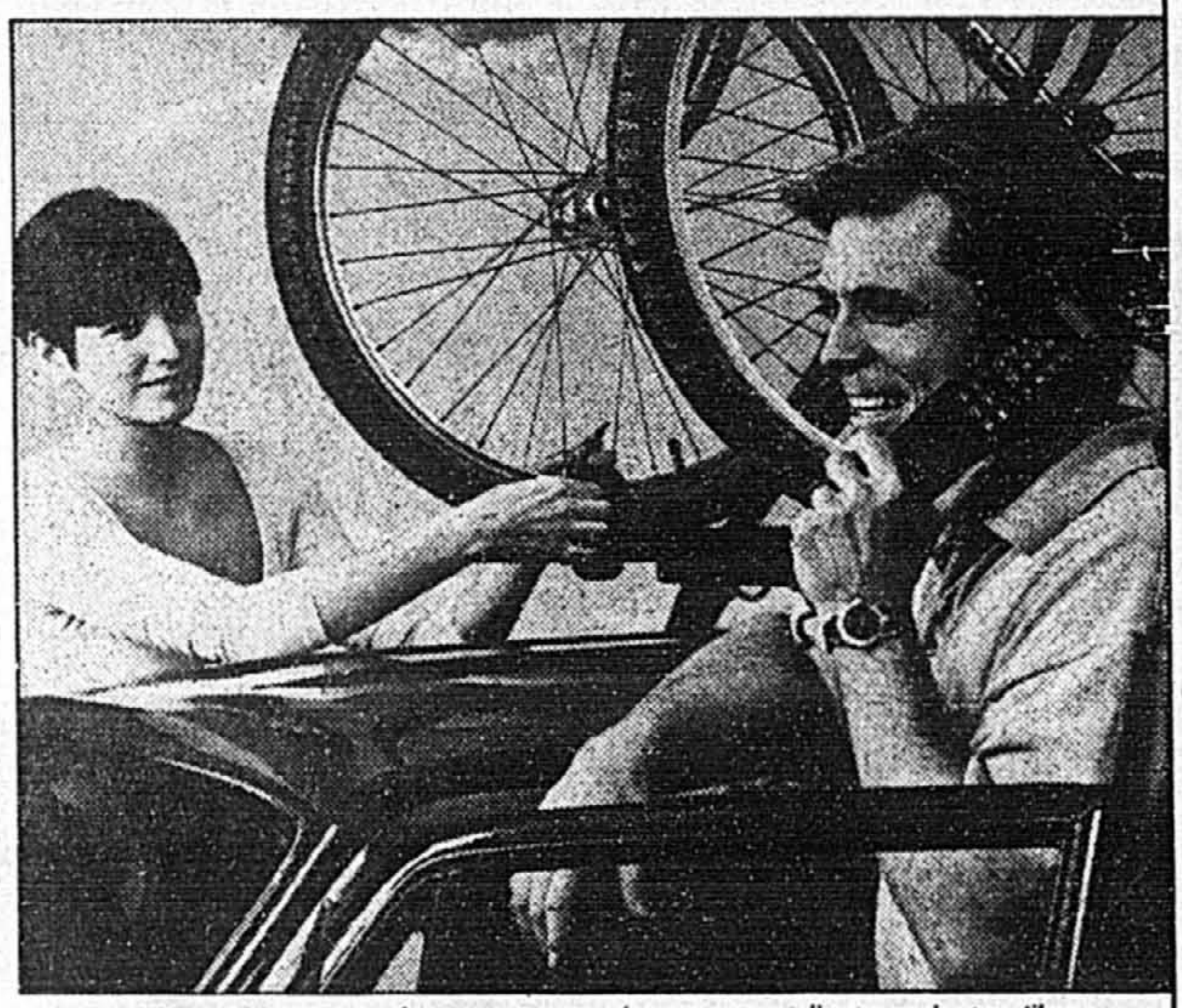

Jacques communique avec un client pendant qu'il se prépare avec Marie pour un week-end de cyclisme.

Dès maintenant, avec l'Option week-end Cantel,MC vous obtiendrez le temps d'antenne local sans frais tous les week-ends et le Service de dépannage routier CantelMC jusqu'à la fête du Travail. De plus, vous obtiendrez deux mois d'utilisation gratuite du Message Mobile,MD la Facturation détaillée et 30 minutes de temps d'antenne local chaque mois. Une offre à ne pas manquer!

Un téléphone cellulaire de votre détaillant Rogers centres de service Cantel ou d'un agent agréé Cantel est l'outil de travail idéal pour vous faire économiser du temps. Profitez donc de cette offre pour vous en procurer un.

Il vous suffit de vous abonner au Programme Cantel et de demander votre mise en service sur le réseau pour bénéficier de tous les avantages ci-dessus.

Faites-le dès maintenant et découvrez toute la liberté que vous apporte le cellulaire. Voyez donc l'un des détaillants Rogers centres de service Cantel ou agents agréés Cantel énumérés ci-dessous pour tous les détails. Et profitez de tous les avantages que vous offre Cantel, le seul réseau cellulaire numérique au Canada.

CANTEL
LE POUVOIR DU RÉSEAU

Cette offre s'adresse aux nouveaux abonnés du Programme Cantel à 29,95 $ par mois, pour une période de 36 mois. La gratuité du temps d'antenne durant les week-ends n'est applicable qu'aux appels locaux. Certaines conditions s'appliquent. Taxes, frais d'accès au système et frais de mise en service en sus. Cette offre est conditionnelle à l'approbation de crédit de Cantel. Offre valable jusqu'au 31 mai 1993. Pour tous les détails, voyez votre représentant Cantel.

Téléphonez :

Rogers Centres de Service Cantel
770, rue Notre-Dame ouest
Montreal
875-9512

Rogers Centres de Service Cantel
1247 avenue McGill College
Montreal
871-1871

Communications M.S.
11855, rue Victoria
Montreal
645-9271

Rogers Centres de Service Cantel
6315, Cote-de-Liesse, #102
St-Laurent
738-3833

Alarme Fox et Commications
9125 Pascal Gagnon, #203
St. Leonard
327-4942

La Cabine Telephonique
Centre Eaton Montreal
282-2063

Rogers Centres de Service Cantel
3364 boul. St. Martin ouest
Chomedey, Laval
682-2640

La Cabine Telephonique
Centre Rockland
342-1944

La Cabine Telephonique
Place Versaille
353-3070

Rogers Centres de Service Cantel
5954, boul. Metropolitan est
Montreal
257-8826

La Cabine Telephonique
Carrefour Angrignon
365-5958

La Cabine Telephonique
Carrefour Laval
687-9601

ROGERS MC
CENTRES DE SERVICE CANTEL®

Ce soir:

RIRA BIEN...

18h30

Lorraine Pagé dans la fosse aux... étudiants !

PROFESSION: JEUNES

20h30

L'émission spéciale, 90 minutes consacrées aux jeunes Québécois

AD LIB

22h

Petit garçon, grand phénomène: Jordy! Parmi les invités: Julie Masse et Yves Soutières

TVA

L'édifice Dominion Square au centre d'un bras de fer

LISA BINSSE

■ L'Édifice Dominion Square, sur la rue Sainte-Catherine entre les rues Peel et Metcalfe, serait-il victime d'une partie de bras de fer entre les propriétaires et Citibank Canada?

Selon les informations obtenues par *La Presse*, la banque américaine aurait demandé au cabinet d'experts comptables Samson Bélair de faire une vérification des livres de Dominion Square Inc., consortium qui regroupe les cinq propriétaires.

Les propriétaires, qui ont investi environ 20 millions de dollars dans la rénovation de l'édifice, sont en retard dans le paiement des intérêts dûs à la banque sur un prêt de quelque 85 millions. Ils sont aussi en défaut pour le paiement de l'hypothèque de 97 millions. Quelque millions de dollars seraient dus.

Ils doivent aussi une somme de 1,5 million de dollars à la Ville de Montréal pour les taxes municipales de 1992. À défaut de paiement, un avis de vente par shériff leur sera envoyé dans moins d'un mois. Pour les taxes municipales de 1993, une somme additionnelle de 1,7 million de dollars est due depuis le premier mars.

Une source proche du consortium affirme que l'édifice, qui date de 1930, est occupé à 90 p. cent et a une grande valeur commerciale. Il pense que la banque américaine veut profiter de cette situation pour s'en emparer. Hydro-Québec est un important locataire de l'imposant bâtiment.

Les propriétaires seraient présentement en discussions avec la Citibank pour tenter d'en arriver à un règlement.

Quatre propriétaires détiennent une participation de 22 p. cent dans le consortium. Il s'agit de Michael Rosenberg, propriétaire de Rosdev Developpements, le promoteur David Stein, le notaire Louis Drazin et l'homme d'affaires Pinchos Freund. Le cinquième partenaire, Sam Aberman, de la compagnie Divco, détient une participation de 12 p. cent.

EXPOSITION DE TIMBRES
Millions de timbres, enveloppes et cartes postales présentés et offerts par 70 détaillants

26 - 28 mars
À la place Bonaventure
Montréal
Ven.: 11h à 20h Sam.: 10h à 18h Dim.: 10h à 17h
ADMISSION GRATUITE
Prix de participation à tous les visiteurs de moins de 15 ans
$3,000 en prix d'entrée, tirage à toutes les heures

LE SAMEDI 27 MARS 1993
DE 9 H À 16 H
JOURNÉE
"PORTES OUVERTES"

ÉCOLE QUÉBÉCOISE DU MEUBLE ET DU BOIS OUVRÉ

3 PROGRAMMES OFFERTS:

NIVEAU COLLÉGIAL
Techniques du meuble et du bois ouvré - 233.01
(1ère année du programme)

NIVEAU SECONDAIRE
Rembourrage industriel (D.E.P.)*
(Durée: 1 an)
Ébénisterie (D.E.P.)*
(Durée: 2 ans)

Invitation à tous et à toutes, mais particulièrement à ceux et celles qui recherchent une profession d'avenir ainsi qu'à ceux et celles qui s'inscriront aux 2e et 3e tours du SRAM.

*Diplôme d'études professionnelles

5445, Rue De Lorimier,
Montréal
Tél.: (514) 528-8687
Fax.: (514) 528-1998

OKIDATA RÉINVENTE L'IMPRIMANTE LASER.
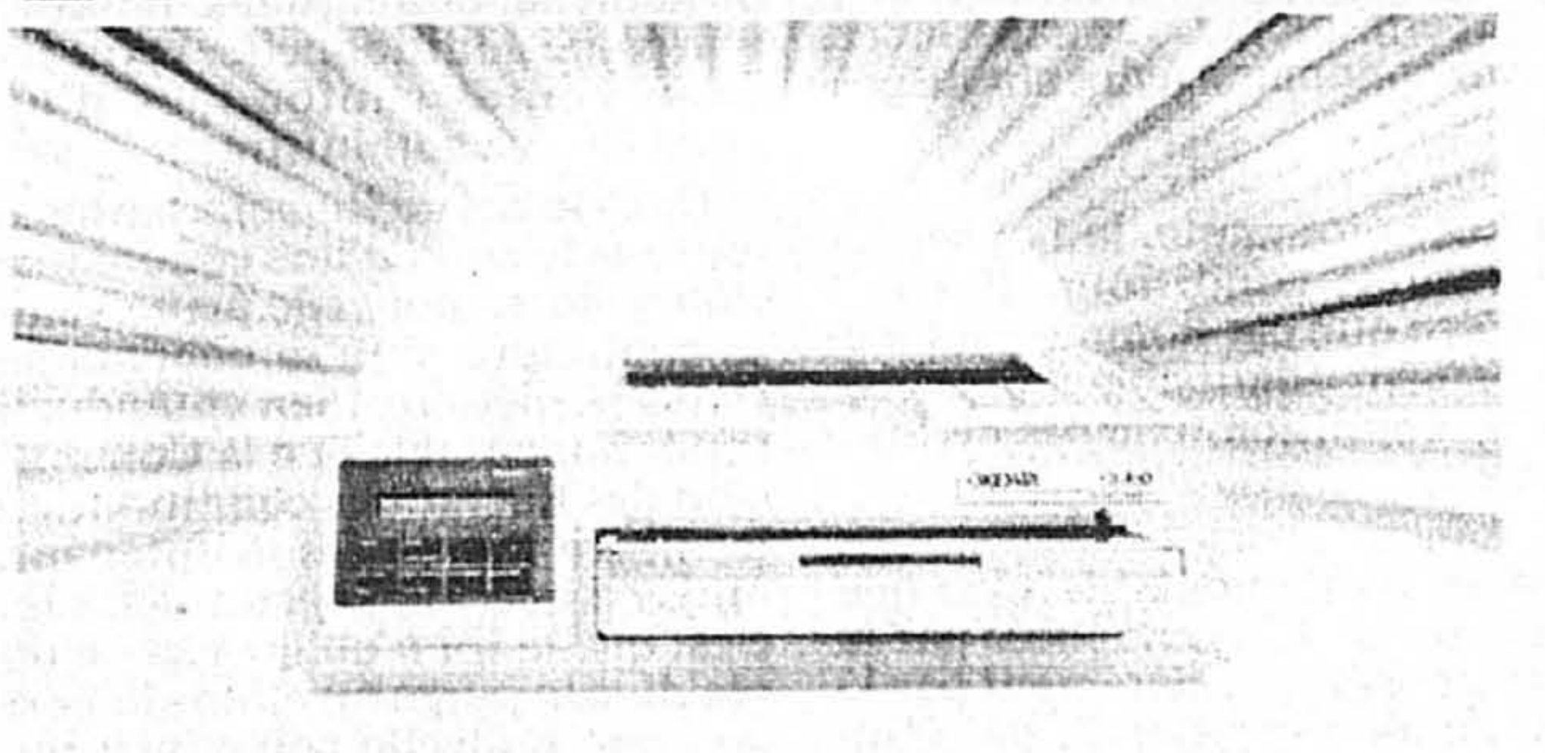
L'OKIDATA OL400 *À la différence des imprimantes laser ordinaires, la OL400 d'Okidata utilise une tête d'impression à DEL transistorisée, si fiable qu'elle est couverte par la seule garantie de 5 ans de l'industrie.*
- *17 polices de caractères résidentes*
- *4 pages par minute*
- *Évolutive pour croître au rythme de votre entreprise*
- *Bac à papier de 200 feuilles*

739 $

OKIDATA® OL400

HyperTec Systèmes inc.
9275, aut. Transcanadienne,
St-Laurent Tél.: (514) 745-4540

V1918113

OKIDATA Reg. T.M., M.D.: OKI Electric Industry Co., Ltd.

L'ÉTÉ C'EST MON RAYON!
SALON VACANCES ET LOISIRS D'ÉTÉ
MAINTENANT OUVERT

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
du 26 au 28 mars 1993

MAGASINEZ

VOS VACANCES PARMI:
- toutes les régions du Québec
- des Maritimes
- de l'Ontario
- de la Nouvelle Angleterre

Et plus encore...
- les vacances à la ferme
- les croisières
- le camping
- le vélo
- les centres de santé
- et le plein air...

DÉCOUVREZ

les nouvelles productions des théâtres d'été

et courez la chance de gagner plus de 5000 $ en prix

ASSISTEZ
- aux spectacles
- aux conférences
- aux vidéos

J'prends pas de chance avec mes vacances!!

Heures d'ouverture:
Vendredi, samedi: 11h à 22h
Dimanche: 10h à 18h

Prix d'entrée:
Adultes: 8 $
Étudiants et aînés: 6 $
Enfants de 6 à 12 ans: 3 $

La billetterie fermera une demi-heure avant la fermeture du Salon.

Un événement PROMEXPO
En collaboration Gouvernement du Québec Ministère du tourisme
CFTM MIX 96 La Presse CKAC73AM CIAD CITE

Écono-flashes

Émission de débentures par TÉLÉGLOBE

■ Téléglobe Canada vient d'annoncer qu'elle s'apprête à déposer un prospectus final dans toutes les provinces en vue d'une émission publique de débentures non garanties totalisant 125 millions de dollars. Les débentures auront une échéance de 10 ans et un coupon d'intérêt de 8,35 p. cent. La Société canadienne d'évaluation du crédit et le Dominion Bond Rating Service ont confirmé que la cote de crédit des titres proposés sera A (élevé). Un syndicat de prise ferme a été constitué; il sera co-dirigé par Valeurs Mobilières RBC Dominion et Nesbitt Thomson et incluera également les sociétés Wood Gundy, Lévesque Beaubien Geoffrion et Scotia McLeod.

CASCADES ferme deux usines temporairement

■ La société Cascades a décidé de fermer temporairement son usine de Cabano du 4 au 10 avril et celle de Niagara Falls du 28 mars au 4 avril en raison de la diminution de son carnet de commande. Le directeur de l'usine de Cabano, Maurice Plante, explique que le marché américain n'est pas très reluisant car la production du papier, plus élevée que la demande, crée de fortes pressions à la baisse sur le prix. Selon lui, les usines de papier ont bien plus besoin d'une hausse de prix que d'une baisse et il faut tout faire pour briser la tendance actuelle. Admettant que cette attitude avait fait perdre des commandes américaines à sa société, M. Plante ajoute qu'il ne peut se tourner du côté de l'exportation car les Scandinaves et les Africains du Sud sont entrés dans ce marché diminuant ainsi la demande.

Groupe KAUFEL acquiert trois sociétés

■ Groupe Kaufel a annoncé qu'elle vient de conclure l'achat de Comptoir Général Impex SA, Ratec AC et Elaul SA. Ces sociétés sont des fabricants de systèmes d'éclairage de secours et de batteries rechargeables. Leurs activités seront coordonnées avec celles des autres filiales européennes de Kaufel. Le Groupe continue d'ailleurs d'examiner d'autres possibilités d'expansion en Europe. Aucune action de trésorerie ne sera émise relativement à cet achat. Kaufel est une société internationale qui se spécialise dans la conception, la fabrication et la distribution de systèmes d'éclairage servant à des fins industrielles, résidentielles, institutionnelles, récréatives, municipales et de transport en commun.

PLASTIBEC acquiert 100% de Advanced Profiles

■ Plastibec Ltée de Ste-Thérèse a fait savoir hier qu'elle avait décidé de se porter acquéreur de la totalité des actions de la société mexicaine Advanced Profiles. Le prix d'achat pour les actions sera de 400 000$ US, payable 100 000$ et le solde par l'émission de 125 000 actions ordinaires de Plastibec. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires habituelles au Canada et devrait clôturer avant le 31 mars 1993. Plastibec avait acquis un intérêt de 60 p. cent dans cette société en octobre 1992. Advanced Profiles a une nouvelle usine d'extrusion à Tampico et un centre de distribution à Naupalcan, tous deux au Mexique. Ses activités principales consistent en la production de lamelles de stores verticaux en polychlorure de vinyle visant le marché mexicain ainsi que le marché du sud des États-Unis.

Plus de transactions bancaires par téléphone

■ Canada Trust croit que dorénavant il sera possible d'effectuer des transactions bancaires sans murs, sans fenêtres et sans heures fixes grâce à EasyLine, un système bancaire téléphonique de pointe qui fait appel à une technologie de transmission vocale interactive, perfectionnée pour répondre encore mieux aux besoins de clients. Actuellement, trente pour cent des opérations bancaires aux particuliers de Canada Trust sont effectuées au moyen de systèmes parallèles, comme le service au volant et les guichets bancaires automatisés. La société croit que l'arrivée du système bancaire augmentera considérablement l'utilisation de systèmes parallèles hors succursales. Actuellement EasyLine est offert aux clients de Canada Trust en Ontario et mais il sera proposé partout au Canada d'ici la fin de l'année. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1992, Services financiers CT, société mère de Canada Trust, a dégagé un bénéfice net de 193 millions par rapport à 222 millions en 1991. Le bénéfice net par action ordinaire s'est chiffré à 1,51$ contre 1,75$ en 1991.

Le pdg de CONTINENTAL Airlines démissionne

■ Le pdg de Continental Airlines, Lewis Jordan, a donné sa démission mardi, a-t-on fait savoir hier au sein de la compagnie. La démission de M. Jordan, 47 ans, prend effet immédiatement et son successeur n'a pas encore été nommé, a indiqué un porte-parole de Continental sans fournir d'explications pour cette démission. Continental, la cinquième compagnie aérienne américaine, est actuellement en règlement judiciaire et opère sous la protection de la loi sur les faillites. Elle a perdu 125,3 millions l'an dernier et a annulé récemment une commande de 20 Airbus.

J.S. FINANCE CANADA émet un dividende

■ J.S. Finance Canada inc. annonce qu'il a déclaré le 18 mars dernier un dividende semestriel au montant de 0,10$ par action sur ses 2000 000 d'actions privilégiées de premier rang, soit un montant total de 200 000$. Ce dividende était payable le 24 mars 1993 aux porteurs d'actions privilégiées de premier rang qui étaient inscrits à ses registres en date du 23 mars 1993. J.S. Finance Canada inc. est une société de portefeuille qui détient des participations dans les entreprises suivantes: André Lalonde Sports inc., Poliquin Sportif inc., Hector Jolicoeur inc., Uniformes Drolet (1975) inc., Les Industries Fil Métallique Major inc., Le Centre Mondial du Commerce Québec-Beauport inc., JS Genebeau Hockey inc. (Les Harfangs de Beauport) et Société d'investissements de Genève inc.

SOFTIMAGE émet des actions

■ Softimage a annoncé hier l'émission publique de 1 220 000 actions ordinaires au prix de 17$ l'unité. Le produit de cette vente qui doit rapporter 20,7 millions est dirigée par Hambrecht & Co et Volpe, Welty & Co. La société va affecter le produit net de cette émission, attendu le 31 mars, à son fonds de roulement et à d'autres fins. Softimage est un leader dans la production de logiciels vidéos 3D et 2D.

Dividende de 15 cents chez MCGRAW-HILL RYERSON

■ McGraw-Hill Ryerson Ltd a déclaré un dividende trimestriel de 15 cents par action ordinaire payable le 6 mai prochain aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 avril.

Profit de 3,5 millions chez DATAMARK

■ Datamark Inc a réalisé un bénéfice net de 3,5 millions ou 39 cents par action en 1992, comparativement à un bénéfice net de 1,3 million ou 33 cents par action en 1991. Le chiffre d'affaires de la société a atteint 80 millions en 1992 par rapport à 40 millions en 1991. La hausse du chiffre d'affaires et du revenu net est attribuable à la fusion de la société avec Lancaster Business Forms Canada le 1er janvier 1992. Le conseil de direction a déclaré un dividende de 5 cents par action ordinaire payable le 20 avril 1993.

TEXTES ET RECHERCHE MICHELLE PROVOST

Semaine du 14 au 21 mars 1993

La Presse des 6-12

ACTUALITÉ

Le civisme à l'honneur

■ Martin Michaud a neuf ans et il a reçu la Médaille du civisme pour avoir sauvé en janvier 1991 une petite fille de trois ans de la noyade. L'événement s'est produit sur un lac gelé à Forestville. La glace a cédé, la petite a commencé à s'enfoncer et Martin l'a tirée de l'eau glacée. À chaque année, depuis 1978, le gouvernement du Québec remet des décorations pour civisme à des personnes qui se sont signalées par un acte exceptionnel de bravoure ou de courage. Elles ont mis leur propre existence en péril pour sauver une vie. Cette année, 21 personnes ont reçu la Médaille du civisme, accompagnée d'un chèque de 1000$. Quarante autres personnes ont reçu une mention et un chèque de 500$. Les actes de civisme qui ont été honorés concernent surtout des sauvetages du feu ou de la noyade.

Doux temps des sucres!

■ Aimez-vous les oeufs dans le sirop, le beurre d'érable, la tire et le sucre d'érable? Une petite crèpe frisée, du jambon et quelques oreilles de crisse, avec ça? C'est la saison des sucres qui commence, et les érablières dans différentes régions du Québec offrent plusieurs activités. Bien sûr, l'expérience principale est la bouffe. Plusieurs cabanes offrent aussi des tours de traîneaux à cheval. D'autres font découvrir la façon traditionnelle de récolter et de transformer l'eau d'érable. La musique et la danse sont aussi de la partie. Certains propriétaires de cabanes à sucre ont innové en faisant voyager cette tradition. Comme l'a rapporté Danielle Bonneau, de *La Presse*, Pierre Faucher de Rigaud voyage aux États-Unis, en France et même au Japon avec des caisses de nourriture, un cuisinier et des musiciens. Il recrée l'atmosphère de nos cabanes.

Mme Monique Millette, de Saint-Faustin, m'a donné quelques petits détails concernant la production. Il faut 40 litres d'eau d'érable pour faire un litre de sirop. Un bon érable en santé peut produire 80 litres de sève par année. Chez les Millette, on entaille 2000 érables. La sève peut couler goutte à goutte de quatre à cinq semaines. Il faut qu'il gèle un peu la nuit et qu'il fasse de cinq à dix degrés celsius le jour. S'il fait trop froid, la sève ne monte pas dans le coeur de l'arbre, s'il fait trop chaud elle s'assèche.

Champion modèle

■ Bruny Surin est l'homme le plus rapide au monde. Le sprinter est fier de lui et il veut que sa discipline athlétique retrouve sa noblesse après toute les affaires de dopage dont on a parlé récemment. Bruny Surin est le porte-parole de la Semaine inter-culturelle nationale. Il témoigne de ses multiples expériences de vie et il explique comment il privilégie l'excellence et le travail. Il a été *La personnalité de la semaine* de *La Presse*. Anne Richer a fait un portrait de Surin. Il est né au Cap-Haïtien en 1967. Son père est arrivé au Québec en 1974. Un an plus tard, Bruny est arrivé avec sa mère et ses trois soeurs. Il fait ses études à Montréal et accorde beaucoup d'efforts et de persévérance à son entraînement physique. Après avoir expérimenté le basket-ball, le triple-saut et le saut en longueur, il a opté pour le sprint en 1987. Bruny est marié avec Bianelle Legros, qui est sa première admiratrice. Il souhaite avoir un enfant. Il s'entraîne pour devenir champion olympique à Atlanta, en 1996. Il aime le Québec et n'a pas envie d'aller vivre ailleurs. Il a beaucoup de rêves et il dit rêver autant éveillé qu'endormi!

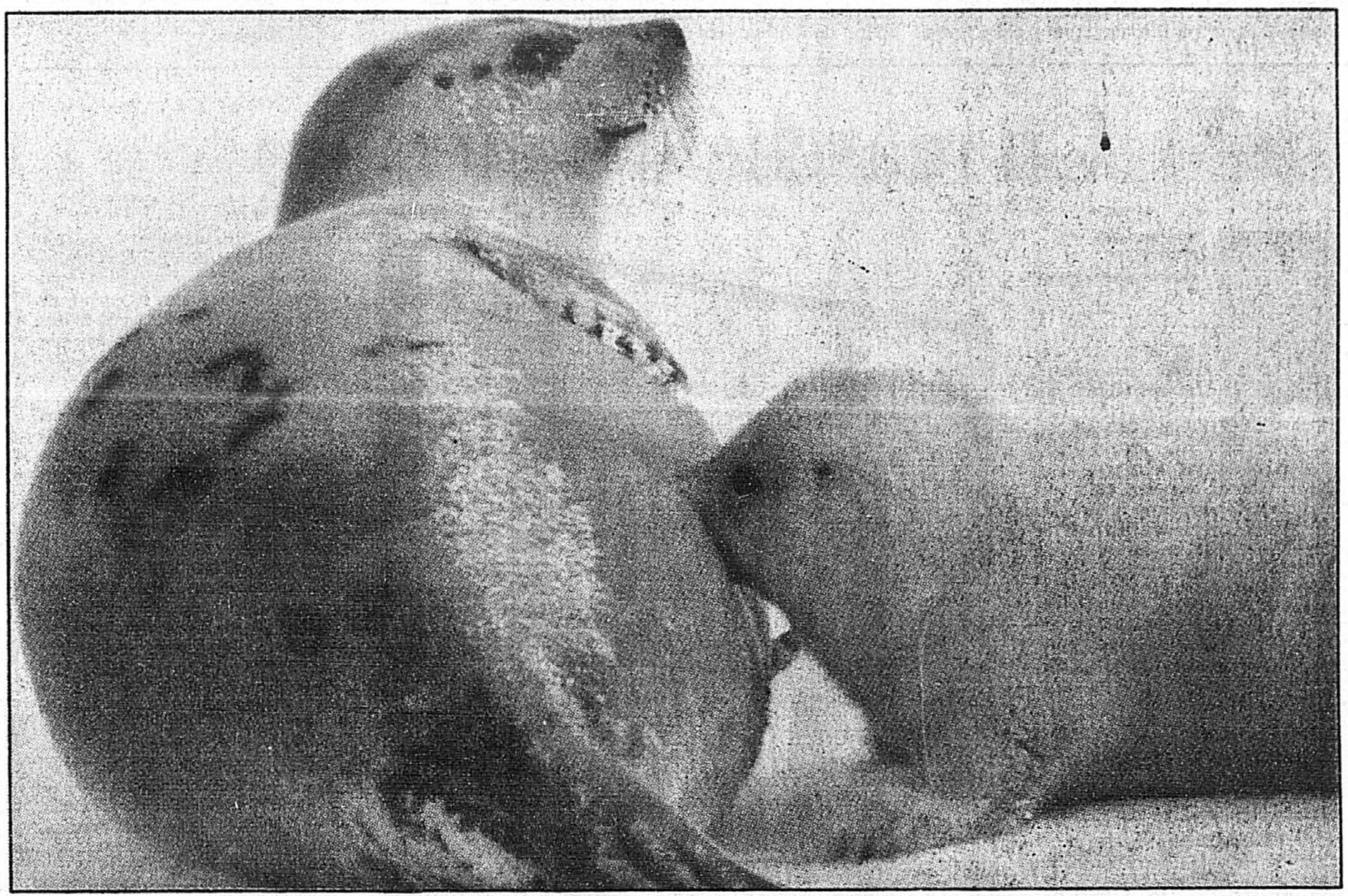

Scène touchante sur la banquise...

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Des phoques et des hommes aux îles

DOSSIER

À chaque mois de mars, les Îles-de-la-Madeleine reçoivent plusieurs visiteurs. Il y a d'abord les phoques du Groenland qui viennent mettre bas et s'accoupler sur la banquise pendant une douzaine de jours. Il y a les scientifiques qui continuent leurs recherches pour percer les mystères qui entourent encore cette espèce animale. Il y a aussi de nombreux touristes, surtout des États-Unis et d'Europe, qui goûtent une expérience extraordinaire sur la banquise. Il y a les Madelinots qui pratiquent leur activité traditionnelle de chasse. Puis, il y a les journalistes qui viennent en grand nombre observer le comportement des phoques mais aussi celui des humains...

Le journaliste Pierre Gingras et le photographe Armand Trottier, de *La Presse*, sont allés sur place. Voici un résumé de leur reportage.

Problèmes humains

Depuis une vingtaine d'années, il y a eu une forte publicité négative sur la chasse aux phoques aux Îles-de-la-Madeleine. En 1983, la chasse commerciale a cessé. Les pays d'Europe et les États-Unis ont boycotté l'achat des peaux de phoques. Les Madelinots ont alors diversifié leurs activités. Ils accueillent maintenant plus de touristes et ils chassent moins. Selon les points de vue et les intérêts des différents groupes de personnes impliqués dans le dossier, on parle différemment des phoques de la banquise.

Différentes façons de voir

La chasse aux phoques est une tradition des Madelinots. Les chasseurs récoltent les phoques pour les peaux que les artisans transforment en vêtements, sacs et bottes. Les Madelinots mangent aussi la chair des phoques et voudraient essayer de la commercialiser. Il y a, en effet, différentes façons d'apprêter le phoque: en tourtière, en ragoût, en pâté. C'est une source importante de revenus pour eux.

Les pêcheurs de morue des iles sont obligés de respecter les nouveaux quotas de pêche. Ils pêchent et vendent donc moins de morues. Ils disent que cette diminution est due aux phoques, qui sont de plus en plus nombreux et qui mangent de plus en plus de poissons. Ils mangent du capelan et des crustacés qui sont aussi la nourriture des morues. Mais ces faits ne sont pas prouvés scientifiquement.

Les organisateurs de voyages naturalistes, pour leur part, disent que les touristes qui voient des scènes de chasse sur la banquise sont choqués et que cela fait une mauvaise publicité à leur entreprise. Ils ont lancé un appel à leur public pour obtenir l'abolition complète de la chasse. Ils ajoutent que si les Madelinots étaient des Inuit, ce serait différent parce qu'à ce moment-là, on viendrait aussi observer la pratique d'une activité traditionnelle.

Les commerçants et hôteliers des iles qui reçoivent les touristes sont heureux de faire valoir les richesses naturelles de leur région et leur capacité d'accueil. Ils disent que le nombre de touristes augmente d'année en année. Ils n'ont donc pas les mêmes chiffres que les organisateurs de voyages... Les affaires sont bonnes, disent-ils, sauf quand la température est mauvaise...

Les touristes, eux, vivent des expériences inoubliables. Ils sont transportés en hélicoptère sur la banquise. Ils marchent sur ces glaces flottantes en plein milieu de la mer. Ils prennent des centaines de photographies des petits blanchons aux yeux tristes. Ils sont émus de les voir près du trou à attendre leur mère. Ils disent qu'ils vivent comme sur une autre planète. Pour plusieurs d'entre eux, c'est leur première expérience de la neige et de la glace. Ils sont ravis de leur expérience aux iles.

Comme vous pouvez le comprendre, il y a beaucoup d'action sur la banquise et tous les problèmes ne seront probablement pas réglés pour le printemps prochain quand les phoques reviendront...

● À partir de livres documentaires, comparez les renseignements concernant les caractéristiques et les comportements du phoque. Répartissez entre vous les recherches pour connaître les autres espèces animales qui vivent aux côtés du phoque du Groenland. Puis imaginez l'organisation de la vie commune de ces animaux...

● Écrivez une histoire en prenant le point de vue du phoque nouveau-né ou de la femelle qui revient depuis plusieurs années sur la banquise des Îles. Faites-en une «journaliste- phoque» qui observe le comportement des humains... et qui transmet ses commentaires à ses pairs...

● Comment pensez-vous que vont se régler les problèmes de la banquise? Croyez-vous que tout ce monde pourra trouver une entente? D'après vous, les animaux ont-ils ou devraient-ils avoir des droits au même titre que l'homme?

Une très, très jeune vedette...

Pour Jordy, il est presque impossible d'être un enfant ordinaire: même quand il joue, il y a des photographes pas loin... PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

■ Jordy a passé quelques jours à Montréal. Il a découvert la neige et il aurait bien aimé s'y rouler et y jouer plus longtemps. Mais il avait des engagements à respecter: studio de radio, de télévision, interviews... Il fait la promotion de son disque intitulé *Dur dur d'être bébé*. Il fera un enregistrement en anglais la semaine prochaine aux États-Unis. Jordy a cinq ans, il travaille depuis un an à peine. Son succès est phénoménal: un million de disques vendus en France, 45000 au Québec, une tournée aux États-Unis, en Amérique du Sud, le succès en Asie... Des casquettes, des montres, des vêtements qui seront mis en marché. Lui et ses parents sont maintenant très riches.

Michèle Ouimet, de *La Presse*, a accompagné Jordy, son père et sa mère dans la limousine qui les a emmenés de Mirabel à Montréal. Ses parents affirment que Jordy a l'esprit d'une star et qu'il adore sa vie de vedette. Ils disent qu'il est très énergique, qu'il veut être remarqué... Jordy réalise en quelque sorte un rêve de ses parents qui sont du métier du spectacle. Ils ajoutent aussi qu'ils aiment beaucoup Jordy.

Ce phénomène suscite beaucoup d'opinions contraires. D'un côté, il y a ceux qui aiment Jordy et qui achètent ses produits. De l'autre, il y a ceux qui pensent qu'on ne devrait pas permettre que des parents profitent de leur enfant pour faire de l'argent. Ces personnes se questionnent sur la qualité de vie de l'enfant vedette, qui ne doit pas avoir beaucoup de temps pour jouer, pour apprendre à lire et écrire, pour dormir... Il y a moins de cinq ans, il portait encore des couches... D'autres s'interrogent sur l'avenir de Jordy. Qu'arrivera-t-il dans quelques années lorsqu'il ne pourra plus être un «bébé-vedette»?

● Et vous, que pensez-vous de ce succès et des risques pour les enfants qui deviennent des supervedettes très jeunes? Les avantages sont-ils plus grands que les risques?

DEVINETTES

■ Nous cherchons le nom d'un véhicule qui serait le plus sophistiqué et mieux équipé au monde pour accomplir ses missions. Il a coûté 22,5 millions.

1) Depuis 1989, il a effectué 6734 décollages et atterrissages.

2) L'an dernier, l'équipe qui travaille à bord a sauvé les vies de 900 personnes domiciliées sur la Côte-Nord, en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord du Québec.

3) Il est équipé d'un incubateur, d'un défibrillateur, d'un respirateur, de moniteurs pour surveiller le rythme cardiaque, la tension artérielle...

Si vous n'avez pas encore trouvé, sachez que ce *Challenger* est utilisé par EVAQ, le Service d'évacuations aéro-médicales du Québec. De plus, pensez à certains mots de la langue française pour lesquels nous éprouvons souvent des hésitations sur leurs genres... Ici, le problème est doublé...

L'avion-ambulance du gouvernement du Québec.

■ Nous cherchons le nom d'une espèce d'oiseau qui est la plus étudiée au monde. Pierre Gingras, de *La Presse*, a présenté ses caractéristiques physiques et l'évolution de ses comportements dans le temps.

1) L'oiseau vit en colonie sur les rivages marins, mais aussi en solitaire à l'intérieur des terres. On le trouve d'un océan à l'autre sur tout l'hémisphère boréal. Il vit au Groenland, au Québec, en Norvège, en Sibérie... Mais il peut aussi voyager aux Antilles, en Afrique et dans le sud de l'Asie...

2) Son alimentation est très variée. Il suit les bateaux de pêche, il recycle les protéines des dépotoirs dans les villes. Astucieux, il ouvre lui-même les moules ou les crustacés en les laissant tomber du haut des airs.

3) Il peut mesurer jusqu'à 65 cm de longueur et l'envergure de ses ailes peut atteindre 1,4 mètre. Il vit en moyenne sept ans mais certains spécimens ont atteint l'âge de 31 ans. Il semble qu'il forme un couple pour la vie...

Si vous n'avez pas encore trouvé, fermez les yeux et faites appel à votre mémoire auditive en cherchant le cri caractéristique de cet oiseau que vous avez entendu des centaines de fois au cinéma... ou sur le bord d'un fleuve...

Le goéland argenté.

LE MOT DE LA FIN

Sucrez-vous le bec!

■ Les cabanes à sucre nous attendent avec leurs millions de calories. Mais si vous ne pouvez pas aller dans une cabane, faites quand même plaisir à vos papilles gustatives: demandez au «chef cuisinier» de votre famille de casser quelques oeufs dans un sirop à peine bouilli... Suggérez aussi d'amener le sirop à ébullition puis étendez cette tire sur la neige...

Bonne gourmandise!

Michelle Provost

L'ÉCOLE: C'EST MA PLACE!
Québec

Steinberg: le plan d'arrangement est homologué

VALÉRIE BEAUREGARD

La Cour supérieure homologue le plan d'arrangement définitif entre Steinberg et ses créanciers.

La Cour a conclu que le plan d'arrangement déposé par Steinberg est «juste et raisonnable». «Il n'existe aucune garantie que ce plan pourra être réalisé dans son intégralité, mais il vaut certes mieux que la faillite pure et simple de Steinberg. C'est ce que la vaste majorité des créanciers a compris et la Cour ne voit pas de raison pour ne pas homologuer le plan d'arrangement», conclut le juge André Denis dans une décision de 40 pages rendue le 24 mars.

Le juge Denis reconnait qu'il aurait été facile pour la direction de Steinberg de fermer ses livres. «Cet acharnement à tenter de trouver une solution viable, malgré les innombrables embûches qui se sont dressées depuis le 31 mai 1992, n'est pas sans mérite», note-t-il.

M. Denis, qui décrit le plan comme «audacieux» et «innovateur», croit que le meilleur intérêt tant de Steinberg que des créanciers a été servi. Si certains doutent que le plan puisse se réaliser, il déclare: «Pour l'heure, personne ne propose rien de mieux que ce fragile château de cartes.»

Quant à la requête de MM. Pierre et Philippe Michaud de déclarer la sous-catégorisation des créanciers non garantis illégale, le tribunal la rejette, aucune preuve n'ayant été faite démontrant que les créanciers n'avaient pas été traités de façon équitable.

Même si cinq groupes de créanciers se sont adressés à la Cour en février pour manifester leur opposition ou leurs préoccupations, le vote majoritaire de toutes les classes de créanciers au mois de janvier aura été très convaincant.

La Cour n'avait pas l'intention de morceler le plan d'arrangement ou d'en réécrire un nouveau. C'était tout ou rien. Le juge Denis a choisi de l'accepter dans son ensemble.

Les étrangers investissent au Canada

Presse Canadienne

TORONTO

Les étrangers ont acheté pour six milliards de valeurs mobilières au Canada, en janvier, dépassant ainsi le record de 5,8 milliards d'octobre 1991.

Si on ajoute les quatre milliards de décembre, les investissements étrangers des deux mois atteignent 10 milliards, ce qui, selon Statistique Canada, représente «un renversement important de l'incertitude qui a prévalu entre août et novembre 1992, alors que les étrangers ont vendu pour 2,4 milliards de valeurs canadiennes».

La plupart des investissements étrangers, en janvier, ont été faits sous forme d'obligations canadiennes, avec une petite partie en actions canadiennes. Mais les investisseurs étrangers se sont retirés des bons du Trésor et des billets de compagnies.

INDICES

MONTRÉAL 1855,31
(−1,31) (−0,07%)

TORONTO 3612,04
(+8,34) (+0,23%)

NEW YORK 3461,32
(+15,94) (+0,46%)

MEXIQUE 1737,54
(+35,44) (+2,08%)

DOLLAR 80,39 °
(−0,06°)

OR 332,70 $
(+0,20 $)

Des prêteurs du Trust Général se regroupent

ÉRIC CLÉMENT
MIVILLE TREMBLAY

Les détenteurs de billets subordonnés du Trust Général se regroupent pour faire valoir leurs droits à l'initiative de la Banque Laurentienne qui a toujours des visées sur Trustco Général, malgré l'entente qui le lie à la Banque Nationale.

Pour ce faire, la Banque Laurentienne veut former un comité regroupant ces détenteurs. L'achat de Trustco Général, contesté par la Laurentienne, entraine un remplacement des billets du Trust Général par des billets à capital variable émis par la Banque Nationale. Ces billets sont des prêts consentis par des institutions financières au Trust Général.

Par cette procédure, la Laurentienne veut s'assurer que les intérêts des détenteurs de tels billets soient protégés.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, les 68 millions de dettes sous forme de billets sont répartis ainsi: 13 millions proviennent de sociétés apparentées au Trustco Général, dont 5 millions détenus par l'Industrielle-Alliance; 55 millions appartiennent à des institutions financières, dont 12 millions à la Banque Laurentienne.

Pour sa part, le président de l'Industrielle-Alliance Raymond Garneau, également président du conseil de Trustco Général, ne prise guère l'initiative de la Laurentienne: «Si cette action est nuisible, elle en sera responsable.»

Une des conditions de la Nationale pour racheter des filiales de Trustco est d'échanger les 13 millions de billets contre des billets à capital variable de série 2 et les 55 millions de billets contre des billets à capital variable de série 3.

Selon la Nationale, les billets de capital variable des séries 1, 2 et 3 absorbent 81,75 p. cent de la première tranche de 230 millions éventuellement perdus dans les quatre premières années suivant la transaction.

La Banque Laurentienne a aussi dévoilé, hier, la lettre qu'elle a fait parvenir vendredi à la ministre déléguée aux Institutions financières, Mme Louise Robic, dans laquelle elle exprime sa surprise quant au rôle joué par la Régie de l'Assurance-dépôts dans la transaction, regrettant qu'il n'y ait pas eu d'offre publique d'achat.

«Nous avons hâte de connaitre tous les détails de la transaction afin de pouvoir mieux la juger», a déclaré Louis Bernard, premier vice-président, Administration, de la Banque Laurentienne, tout comme l'avait fait le président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland, dimanche dernier.

M. Bernard estime par ailleurs que la transaction pourrait être bloquée si les détenteurs de débentures de Trustco qui l'ont précédemment approuvée revenaient sur leur décision. Toutefois la Laurentienne ne sait pas si elle fera une meilleure proposition et pour cause: elle n'en connait pas les détails.

Natcan

Enfin, *errare humanum est*, contrairement à ce que nous écrivions, hier, la firme de gestion de portefeuilles de la Banque Nationale, Natcan, a bonne réputation de l'avis même de plusieurs de ses concurrents. Il n'en demeure pas moins que les gestionnaires de Gentrust, jaloux de leur autonomie, sont réticents à se joindre à ceux de Natcan.

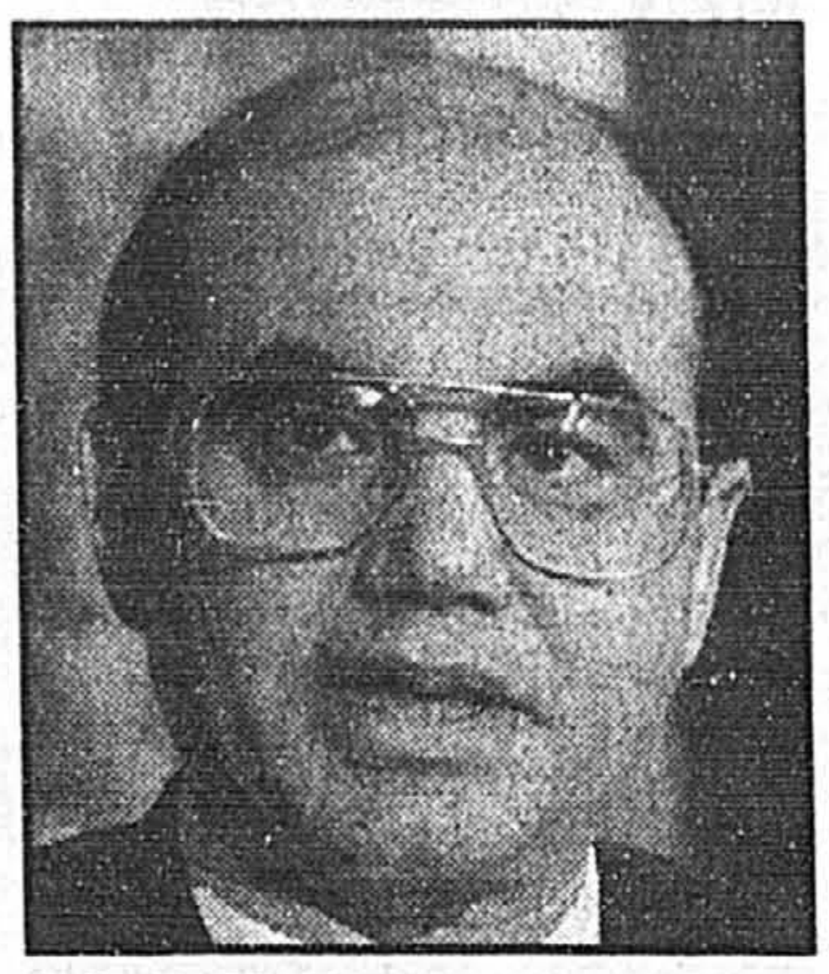

Robert Obadia

Nationair nie tout

VALÉRIE BEAUREGARD

Trois grandes institutions financières et Nationair ont vivement réfuté les affirmations publiées dans *Le Devoir* hier selon lesquelles Nationair aurait «détourné l'argent de ses employés» destinés à des REER, des obligations d'épargne du Canada et des assurances.

Nationair déclare dans un communiqué avoir «effectué tous les paiements concernant le fonds de pension facultatif et les achats d'obligations d'épargne du Canada des employés».

«Le montant total déduit de la dernière paie des employés, soit 6722,97 $ a été versé aujourd'hui (hier) dans les comptes appropriés.» Un délai normal, affirme le président Robert Obadia en entrevue.

Une trentaine d'employés contribuent à un REER collectif géré par la Sun Life. Les sommes sont acheminées par Nationair à la compagnie d'assurance qui affirme n'avoir enregistré aucun retard dans les versements. Le dernier versement a été effectué le 19 mars, ajoute le syndic M. Yves Vincent.

Rappelons que la société-mère du transporteur, Nolisair International, s'est prévalu lundi de la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Une trentaine d'employés seulement participent à ce régime de retraite. On est donc loin du montant d'un demi-million avancé par le quotidien montréalais. «La somme a été nettement exagérée», note Mme Chartrand.

Les montants versés par les employés pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada sont puisés à même leur chèque de paie par la Banque de Montréal. La porte-parole Mme Lucie Gosselin affirme que la banque n'a aucun reproche à adresser à son client: «On est déçus de ce qui a été écrit.»

Chez Standard Life, qui gère le programme d'assurance-vie et d'assurance salaire à long terme des employés de Nationair, on reconnait qu'un avis routinier de retard de paiement a bel et bien été envoyé à Nationair il y a quelques semaines. Or, le chef de l'exploitation, M. Claude Garcia, déclare: «Aujourd'hui, la compagnie n'est pas en défaut.»

«Des ententes ont été prises et la couverture est maintenue», soutient de son côté M. Vincent qui reconnait que la compagnie a accusé certains retards dans ses remises.

Pour ce qui est de l'assurance-maladie, Nationair assume 100 p. cent des coûts. Aucun montant n'a donc pu être détourné. M. Obadia affirme que les employés sont tous assurés en bonne et due forme.

Le Syndicat canadien de la fonction publique a par ailleurs demandé qu'une enquête soit menée par l'Inspecteur des institutions financières du Québec. Le SCFP représente les 650 agents de bord et employés au sol de Nationair.

Ce à quoi, le président de Nationair Robert Obadia a répondu: «Parfait! Ils vont voir qu'il n'y a rien là.»

Un marché d'acheteurs

RICHARD DUPAUL

L'arrivée du printemps signale le retour des hirondelles, de la tire d'érable... et des maisons à vendre. Si vous songez à acheter une propriété et pensez courir les visites libres dimanche, sachez que les conditions vous sont, à nouveau cette année, nettement favorables.

«On est définitivement dans un marché d'acheteurs», affirme M. Paul Legault, président de la Capitale.

L'ensemble des courtiers contactés par *La Presse* confirme qu'il y a un fort volume de maisons invendues actuellement sur le marché. «Aussi les gens magasinent beaucoup avant d'acheter. Ils ont l'embarras du choix», répète-t-on de part et d'autres.

On dénombre ainsi quelque 15 vendeurs pour chaque acheteur actuellement et il faut généralement plusieurs mois avant de conclure une transaction.

Plusieurs, dont la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement), misent sur une reprise de l'activité immobilière avec le retour du printemps et la baisse récente des taux hypothécaires.

Mais «l'attitude prédominante des gens qui recherchent une maison ces temps-ci, c'est l'insécurité. On hésite beaucoup avant d'acheter», souligne M. Robert Choquette, directeur d'une succursale Le Permanent, à Laval.

La SCHL prévoit une hausse de 9 p. cent du marché de la revente de propriétés pour 1993. Toutefois, cela ne se réflétera pas dans les prix car on prévoit une faible augmentation d'un p. cent du prix moyen des transactions (sur le service d'inscriptions multiples — SIM) à cause des «stocks» de maison à vendre.

On évalue à 43000 le nombre de propriétés invendues inscrites au SIM dans la région métropolitaine, ce qui représente une hausse de 7 p. cent par rapport à l'an dernier.

Seulement dans le dernier mois, les courtiers ont reçu 3000 nouvelles inscriptions. «Plusieurs propriétaires ont attendu le printemps dans l'espoir d'obtenir un meilleur prix pour leur maison», explique M. Louis Cayer, vice-président Est du Québec de Royal LePage.

MAISON
À VENDRE

Or, en incluant les propriétés inscrites en exclusivité par les courtiers, les invendus frôlent les 84000 unités, «ce qui est un chiffre très élevé», souligne M. Legault, de la Capitale.

Le marché a été passablement au ralenti jusqu'ici alors que la Chambre d'immeuble du Grand Montréal rapporte une baisse du nombre de propriétés vendues en janvier et février.

L'hiver rigoureux n'a pas aidé non plus. «Les gens ne sortent pas voir les maisons quand il fait trop froid», souligne le responsable.

L'attitude prédominante: l'insécurité

Par contre, la SCHL prévoit que les stocks d'invendues devraient baisser légèrement dans le prochains mois en raison d'une reprise de la demande. Au lieu de 17 propriétés unifamiliales à vendre pour un acheteur sur le marché montréalais comme c'était le cas l'an dernier, on retrouvera 15 vendeurs pour un acheteur en 1993.

Toutefois, on est encore loin du «point d'équilibre» qui se situe à un rapport de 10 vendeurs pour un acheteur. Pour les acheteurs, il s'agit évidemment d'une situation favorable, dit M. Cayer.

Le marché du codominium, en outre, continue à piétiner; on dénombre 24 vendeurs pour un acheteur. «C'est simple. Le marché du condo va reprendre quand le prix des maisons unifamiliales augmentera. C'est à ce moment que les acheteurs considèrent l'achat d'un condo», explique M. Legault.

Quant au marché des duplex et triplex, le nombre de propriétés à vendre restera élevé alors qu'on retrouve 25 vendeurs pour un acheteur. Selon M. Legault, le prix de ces propriétés reste trop élevé. Néanmoins, la baisse récente des taux devrait attirer de nouveaux investisseurs.

Entre-temps, les courtiers font de leur mieux pour stimuler les affaires en multipliant les promotions (garanties sur taux hypothécaires, etc.) et les visites libres avec le retour du beau temps.

De part et d'autres, on attribue l'incertitude des acheteurs à la situation difficile de l'emploi. «Les gens ont peur de perdre leur poste», dit un courtier montréalais.

Bon nombre d'acheteurs potentiels sont par ailleurs frustrés par l'attitude des banques face au financement hypothécaire, rapportent certains courtiers. M. Choquette, du Permanent, n'hésite pas à parler de «la constipation aiguë» des institutions financières qui imposent des conditions exagérées aux emprunteurs.

Parfois, on demandera l'intervention d'un endosseur à un emprunteur financièrement instable. Ou c'est le montant du dépôt initial sur une propriété qui ne suffit pas.

Un responsable des prêts hypothécaires d'une banque de la Rive-Sud, qui ne veut pas être identifié, confirme que les politiques de crédit ont été quelque peu resserrées dans certains cas parce que plusieurs banques «ont été brûlées» dans la dernière année avec de mauvais prêts.

Par ailleurs, acheteurs et vendeurs doivent savoir que la situation varie d'un quartier à l'autre dans la région montréalaise.

Ainsi, la Capitale rapporte une forte augmentation des ventes (environ 18 p. cent) ainsi qu'une légère hausse sur l'île de Montréal tandis qu'on signale des diminutions en banlieue, dont une baisse de 12 p. cent sur la Rive-Sud.

Les banques sont plus pointilleuses

Selon M. Thomas Castle, directeur-propriétaire du Remax à Notre-Dame-de-Grâce, une maison sera vendu assez rapidement si on le prix demandé est réaliste.

Les vendeurs trop gourmands devront attendre plusieurs mois sans même être certains de remporter le gros lot, sans compter qu'ils courent le risque «d'être oubliés par les courtiers qui se jettent sur les nouvelle inscriptions», dit M. Castle.

Les courtiers refuseront les traditionnels mandats de trois mois avec des vendeurs. «On cherche plutôt des mandats de six mois à un an à cause des conditions actuelles», dit Mme Huguette Calvé, propriétaire de deux Remax à Laval.

M. Legault demande en contreprartie aux acheteurs d'être «réalistes». «Il est ridicule de penser qu'on puisse acheter une maison de 100000 dollars pour 50000 dollars.»

En même temps, tous les courtiers sont d'avis qu'il ne faut pas hésiter à visiter plusieurs maisons avant de choisir et de faire se propres recherches.

La pile ACEP, mise au point par Hydro, bientôt commercialisée

LISA BINSSE

La pile ACEP mise au point par l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) est rendue à la phase commerciale. Une entente entre Hydro-Québec et un consortium américain, composé notamment des trois grands de l'automobile, serait annoncée bientôt à ce sujet.

La Presse a appris de bonnes sources qu'il y a eu une rencontre hier à Shawinigan, au Laboratoire des technologies électrochimiques et des électrotechnologies (LTEE) entre les responsables du projet et le consortium américain, Advanced Battery Consortium.

Une entente est sur le point d'être signée relativement à une pile ACEP qui servirait à propulser des fauteuils roulants. Cette entente sera suivie au cours de l'année par la construction d'une usine pilote, dont l'emplacement reste à déterminer.

Ceci vient couronner les efforts déployés depuis plusieurs années par les chercheurs de l'IREQ, à Varennes. Une trentaine de personnes sont impliquées dans ce projet qui dispose d'un budget annuel de 5 millions de dollars.

Pile au lithium

La pile ACEP — accumulateur à électrolyte polymère — est une pile au lithium rechargeable, non polluante, sèche, mince, malléable, beaucoup plus légère que la pile conventionnelle et dotée d'une durée de vie trois fois plus longue. Elle est le fruit d'une association entre Hydro-Québec et la société nippone Yuasa, d'Osaka. La société japonaise se spécialise dans la production de micropiles.

L'entente commerciale signée à l'automne 1990 prévoyait la mise au point de piles destinées à la micro-électronique, un programme de démonstration d'une pile de 1 à 2 kilowattheures pour des usages intermédiaires comme la traction d'un fauteuil roulant et un programme de recherche sur des piles plus puissantes pour véhicules électriques.

On se rappellera qu'à l'automne 1990, Hydro-Québec affirmait que la commercialisation des nouvelles piles ACEP débuterait dans les trois ans. Il était alors question qu'une première usine de petite piles serait construite au Japon et une deuxième de même taille suivrait dans les cinq années suivantes, au Québec.

Applications multiples

Les applications de la pile sont multiples. La micropile peut alimenter les micro-puces sur une carte de crédit ou médicale et la batterie plus puissante peut assurer la traction d'un véhicule.

C'est au début des années 1980 qu'Hydro-Québec se lançait dans le développement d'une pile capable de stocker d'importantes quantités d'électricité. À ce moment-là elle visait le marché de l'automobile électrique.

L'enjeu est de taille. Pour en évaluer l'importance à long terme, il faut se rappeler que d'ici 1998, en Californie, deux p. cent des 1,8 million de véhicules devront être propulsés à l'électricité, soit 36000 véhicules. D'autres États américains ont l'intention de suivre l'exemple de la Californie et le nombre de véhicules électriques pourrait atteindre plus d'un million.

L'entente avec la société japonaise prévoyait que la première usine de fabrication des gros accumulateurs serait construite au Québec et la deuxième, au Japon.

Innovation technologique de Labatt

ÉRIC CLÉMENT

■ Un nouveau procédé de brassage dans la glace, unique au monde, a été présenté par la brasserie Labatt, hier, à son usine de La Salle où sera produite une nouvelle bière blonde, la Ice Beer.

Selon Labatt, cela faisait dix ans que les scientifiques de son centre de recherche de London, en Ontario, travaillaient au projet qui a nécessité 26 millions de dollars, dont dix pour la production à La Salle.

«Le nouveau procédé est une première mondiale et crée une nouvelle catégorie de bières», a expliqué M. Louis Morin, vice-président au marketing.

Le brassage dans la glace se fait en portant le liquide fermenté à une température inférieure à son point de congélation standard sans pour autant qu'il gèle. La technique découle de propriétés physiques et chimiques connues, notamment de valeurs de pression, de vitesse d'avancement du liquide, et de non-turbulence de ce dernier, selon M. Antippa Adel, professeur de physique à l'UQTR.

Ayant demandé un brevet pour cette découverte, Labatt est la première brasserie à l'appliquer ce qui donne à la bière un caractère particulier: la formation de cristaux de glace et leur éviction font disparaître ce qui rend la bière âpre tout en laissant son taux alcoolique à 5,6 p. cent.

De nombreux messages publicitaires nous ont présenté depuis plusieurs mois des camions givrés chargés de bières «brassées à froid» mais Labatt explique que son nouveau procédé n'a rien à voir avec le brassage à froid qui a conduit aux «Draft». Labatt pourrait même produire des Ice Beer légères plus tard, a expliqué M. André Lessard, vice-président à l'exploitation.

La nouvelle bière sera disponible dès lundi au Québec, dès avril en Ontario et dès mai dans les provinces atlantiques. La totalité de la production aura lieu à La Salle cette année puis aux usines de London, Halifax et Edmonton plus tard.

Labatt, qui pourrait produire cette bière aux États-Unis mais la vente sous licence semble plus probable, vise 6 p. cent du marché québécois, soit entre la Labatt Draft et la Budweiser, ses plus grosses ventes étant assurées par la Bleue et la 50. Vendue au même prix que ses autres bières, la Ice Beer s'adresse aux amateurs de broue forte qui n'apprécient pas son âpreté. Elle veut concurrencer les Black Label, Molson Export et autres européennes.

«Molson a annoncé une Ice Draft en Ontario mais c'est une draft brassée à froid et non dans la glace, a dit M. Alain Bolduc, vice-président aux affaires publiques. Elle n'a donc pas les avantages alcooliques et de douceur de la Ice Beer qui est une première mondiale.» Est-ce la première mondiale ou la douceur de la Ice Beer? Mais la nouvelle a laissé sans voix le concurrent direct de Labatt, Molson n'ayant pas répondu aux appels de *La Presse*.

Tourisme: des retombées de 1,2 milliard dans le Grand Montréal en 1992

RICHARD DUPAUL

■ Les touristes ont dépensé plus d'un milliard de dollars à Montréal l'an dernier, en plus de contribuer des centaines de millions en taxes à l'ensemble du Québec. En outre, ces mêmes touristes ont été largement satisfaits de leur visite.

C'est en gros ce que révèlent deux études dévoilées hier par l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal (OCTGM).

Le tourisme pour la région montréalaise est en effet très important, souligne le rapport préparé par l'OCTGM en collaboration avec l'Institut canadien de recherche sur le tourisme, un organisme affilié au Conference Board.

En 1992, les retombées pour le Grand Montréal se sont élevées à 1,2 milliard, en considérant les dépenses comme telles des visiteurs (1 milliard), les investissements dans les hôtels (7,4 millions) et dans les attraits touristiques (144,6 millions), comme le Biodôme.

Le tourisme contribue aussi au maintien de 31 045 emplois-années dans la région montréalaise, représentant 645 millions en salaires. La majorité des emplois (plus de 20000) sont dans le secteur des services, comme l'hôtellerie et la restauration.

Or, le tourisme montréalais profite à toute la province, affirme le directeur de la recherche et du développement à l'OCTGM, M. Pierre Bellerose.

En plus de contribuer à 5000 emplois-années aux régions, les touristes de passage à Montréal génèrent en taxes 204,4 millions à Québec et 170,2 millions à Ottawa. Le montant des taxes perçues par l'ensemble des municipalités du Grand Montréal atteint 68,4 millions, dont près de la moitié (48,8 p. cent) va aux banlieues nord et sud (30,7 p. cent) et autres villes de la CUM (17,1 p. cent).

Selon M. Bellerose, cela fera réfléchir les «autres» municipalités de la CUM et les banlieues, qui refusent d'injecter de l'argent dans la promotion touristique de Montréal. La Ville de Montréal verse deux des six millions du budget de l'OCTGM, le reste de l'argent étant fourni par Québec (1,5 million) et par l'industrie (hôtels, restaurants)».

«Montréal est la seule grande ville au Canada où les municipalités environnantes ne contribuent pas directement à l'effort touristique», explique M. Bellerose, qui admet que le rapport vise à donner des munitions à l'administration Doré.

Par ailleurs, la clientèle touristique se plait à Montréal et elle a le goût d'y revenir, affirme une enquête de l'UQAM auprès de 3000 répondants l'an dernier.

Ainsi, plus de neuf visiteurs sur dix disent avoir été satisfaits ou très satisfaits de l'accueil à Montréal, que ce soit dans les lieux d'hébergement, les sites touristiques ou les restaurants.

Aussi, 94,5 p. cent d'entre eux pensent revenir et 97 p. cent recommanderaient un séjour à Montréal à des amis.

Cependant, le taux de satisfaction des touristes québecois à l'endroit de Montréal est moins élevé que celui des Américains ou des Canadiens.

Ainsi, 23 p. cent des Québécois se disent «insatisfaits» de la sécurité et 17 p. cent de la propreté à Montréal, comparativement à 9,3 p. cent et 21 p. cent respectivement pour les Canadiens et un «zéro» p. cent et 1,3 p. cent pour les Américains.

La signalisation montréalaise est en outre un problème pour 44 p. cent des Canadiens et 23 p. cent des Américains. M. Bellerose affirme que la Ville compte prendre des mesures l'an prochain pour améliorer l'affichage près des sites touristiques, tant pour les automobilistes que pour les piétons.

L'ambassadeur du Mexique au Canada dénonce la campagne de dénigrement à l'endroit de son pays

MAURICE JANNARD

■ Le nouvel ambassadeur du Mexique au Canada, Mme Sandra Fuentes, dénonce la campagne de dénigrement dont est victime son pays de la part des opposants au traité de libre-échange nord-américain (ALENA).

«Devant l'impossibilité de trouver des arguments logiques pour critiquer l'entente de libre-échange, les adversaires de l'ALENA attaquent la performance du Mexique dans les domaines de l'environnement et des droits de la personne», a déclaré Mme Fuentes devant des étudiants de l'université Concordia.

«Nous ne céderons pas aux pressions venant de l'extérieur», a-t-elle affirmé sur un ton catégorique, indiquant par là que le Mexique ne permettra aucune atteinte à sa souveraineté même s'il s'agit de ratifier un traité commercial majeur.

«Comme les autres pays, nous voulons apporter des changements à notre démocratie et nous trouvons graduellement les solutions à nos problèmes.» Celle-ci a mentionné qu'une nouvelle commission des droits de la personne a mandat aujourd'hui de dénoncer et punir ceux qui violent les droits individuels.

De même, le gouvernement mexicain dépensera plus de 500 millions de dollars pour dépolluer la zone industrielle logeant la frontière avec les États-Unis et une somme de 2,5 milliards est engagée pour améliorer l'environnement de la ville de Mexico.

Mme Fuentes a été nommée représentante mexicaine à Ottawa en janvier dernier; elle s'exprime tout aussi bien en langue française qu'anglaise. Questionnée par les journalistes après l'allocution, l'ambassadrice s'est dit confiante de voir l'ALENA ratifiée par les trois signataires avant la mise en vigueur du traité, soit le premier janvier prochain.

Accords parallèles

Elle a mentionné que son pays ne fait pas objection à ce que des accords parallèles au traité soient signés concernant la main-d'oeuvre et l'environnement.

«Ce sont les États-Unis qui ont demandé ces discussions additionnelles, a-t-elle dit. Le Mexique et le Canada ont accepté d'y participer.» Une rencontre entre les représentants des trois pays aura lieu la semaine prochaine au Canada et la dernière rencontre est prévue en avril, à Mexico.

Elle souligne toutefois que le Mexique n'acceptera pas qu'une commision trilatérale lui dicte une ligne de conduite dans les domaines controversés. Elle laisse savoir que son pays refusera de signer si un pays tiers tente de s'immiscer dans ses affaires.

Mme Fuentes croit que l'enjeu est trop important pour que le traité de l'ALENA soit relégué aux oubliettes. C'est un marché de 360 millions d'habitants avec une activité économique évaluée à 7000 milliards (sept billions) de dollars. «Sans l'ALENA, il sera très difficile de faire face au défi mondial alors que des blocs se forment en Europe et en Asie», a-t-elle affirmé aux journalistes. «Nous n'avons pas beaucoup de choix.»

Devant son auditoire, l'ambassadrice a fait état du commerce bilatéral entre le Canada et son pays. Les nouveaux investissements canadiens au Mexique totalisent un milliard et des entreprises québécoises comme Northern Telecom, Téléglobe et Bombardier joueront un rôle majeur dans son pays.

Sandra Fuentes a souligné que le Mexique a signé en 1991 un traité de libre-échange avec le Chili et que des négociations se poursuivent actuellement pour un traité similaire avec la Colombie et le Vénézuela.

Une présence active au Mexique assure aux industriels canadiens un potentiel d'échanges accrus avec le reste de l'Amérique latine. Le nouvel ambassadeur parlait devant la section Concordia de l'AIESEC, l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales.

Finances personnelles

MICHEL GIRARD

Étudiants, attention!

Les étudiants célibataires qui avaient 19 ans et plus au 31 décembre 1992 devraient remplir leurs déclarations de revenus... même s'ils n'ont aucun impôt à payer. Pourquoi? Tout simplement parce qu'une intéressante poignée de dollars les attend à coup sûr... et ce grâce aux crédits d'impôt pour taxes.

TPS

1) L'étudiant célibataire a droit en effet à un remboursement de crédit fédéral pour la TPS (taxe sur les produits et services) d'un montant minimum de 199 $, en autant que son revenu net soit relativement faible.

2) L'étudiant célibataire qui a un revenu net dépassant les 6456 $ a même droit à un remboursement de crédit supplémentaire, soit un crédit égal au montant le moins élevé entre 105 $ ou 2 p. cent de la partie du revenu net dépassant les 6456 $.

Note: que l'on habite ou non chez ses parents, n'a aucune incidence sur ce crédit d'impôt. Par ailleurs, la limite d'âge de 19 ans n'est pas requise dans le cas des étudiants mariés ou vivant avec un conjoint de fait, ou des étudiants parents. Le calcul du crédit pour la TPS est différent dans une telle situation et il devra être réclamé par un seul des deux conjoints.

Comment réclamer le crédit pour la TPS? Il suffit de remplir l'étape 2 de la déclaration de revenu fédérale et de compléter par la suite ladite déclaration. Le crédit pour la TPS existe depuis 1989. L'étudiant qui a omis de le réclamer, peut faire une demande rétroactive en produisant les déclarations requises.

TVQ

Les règles concernant le calcul du crédit d'impôt remboursable pour la TVQ (taxe de vente du Québec) sont différentes de celles reliées au crédit de la TPS.

1) L'étudiant célibataire a droit au crédit pour la TVQ en autant qu'il n'est pas considéré comme un enfant à charge. L'âge ne compte pas.

2) Si tel est le cas, le remboursement dudit crédit d'impôt peut atteindre 96 $. Si par surcroît l'étudiant vit seul dans un logement, il a droit à un crédit de TVQ additionnel de 51 $. Le crédit total potentiel pour la TVQ est donc de 147 $ pour l'étudiant.

Note: l'âge de l'étudiant n'a pas d'importance dans le cas de la demande du crédit d'impôt pour la TVQ.

Comment réclamer le crédit pour la TVQ? Il faut bien sûr remplir une déclaration de revenu provinciale (notamment la ligne 461) et compléter l'annexe B. Le crédit pour la taxe de vente est offert depuis 1990. L'étudiant qui a omis de le réclamer antérieurement, peut en faire la demande en produisant les déclarations nécessaires.

Crédit foncier

L'étudiant qui est locataire ou sous-locataire d'un logement ou d'une chambre dans un logement comprenant un minimum de trois chambres offertes en location a droit à un remboursement d'impôts fonciers (taxes scolaires, municipales, eau, ordures, etc.).

Ce crédit pour impôts fonciers peut atteindre dans le cas de l'étudiant célibataire 504 $. Pour connaitre le montant exact de remboursement, il faut compléter l'annexe B de la déclaration provinciale et avoir gagné moins de 8810 $. On réclame ledit crédit à la ligne 460 de la déclaration provinciale.

Point important: pour avoir droit à ce crédit pour l'année fiscale de 1992, il faut produire sa demande au plus tard le 30 avril 1993. Dans certains cas, Revenu Québec permet de produire une demande pour ce crédit dans un délai de 12 mois suivant la date limite du 30 avril. La demande doit être accompagnée d'un relevé 4. L'étudiant qui a oublié de réclamer ce crédit pour l'année fiscale de 1991, devrait tenter sa chance.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité des étudiants qui poursuivent des études postsecondaires sont déductibles, tant pour des études à plein temps ou à temps partiel. Il faut fréquenter un établissement admissible: université, collège ou institution de formation professionnelle, etc. Cela vaut pour des études postsecondaires suivies au Québec, au Canada, même à l'étranger.

Au féféral

a) Crédit pour frais de scolarité. L'étudiant rapportera ses frais de scolarité à la ligne 322, à la condition que ces frais dépassent les 100 $. Il doit fournir comme preuve ses reçus ou la formule T2202A... Le crédit est égal à 17 p. cent des frais.

b) Crédit d'impôt pour études. L'étudiant a le droit de réclamer une déduction égale à 80 $ par mois d'études à plein temps (minimum trois semaines consécutives, à raison d'un minimum de 10 heures par semaine consacrées aux cours ou aux travaux). On réclame cette déduction à la ligne 322 de la déclaration fédérale, tout en fournissant comme preuve la formule T2202 ou T2202A. Cette déduction se traduira par un crédit de 17 p. cent du montant réclamé.

Point à noter: si la totalité de ces deux crédits d'impôt reliés aux frais de scolarité dépasse le montant d'impôt que l'étudiant a à payer, l'excédent de crédits peut être transféré en faveur des parents ou des grands-parents.

Le parent réclamera ledit crédit à la ligne 324, tout en fournissant comme preuve les formules T2202 ou T2202A obtenues par l'étudiant. Le montant maximum du crédit transférable est égal à 680 $, soit 17 p. cent de 4000 $.

Notez que ce crédit est transférable à un conjoint (marié) mais pas à un conjoint de fait. Dans le cas d'un étudiant à charge (18 ans et moins), seul le parent qui réclame l'enfant à charge a droit de bénéficier du transfert des frais de scolarité.

Au provincial

Les frais de scolarité sont seulement déductibles par l'étudiant et ce à la ligne 218 de la déclaration provinciale. Contrairement au fédéral, la déduction pour ces frais n'est pas transférable à l'un des parents.

Toutefois, un parent peut dans le cas d'un étudiant de 19 ans et plus réclamer une déduction pour enfant à charge (2205$), plus une déduction additionnelle maximale de 3230 $ pour études postsecondaires (soit 1615 $ par trimestre, maximum deux trimestres par année).

Pour obtenir cette déduction additionnelle, il faut obtenir de l'institution d'enseignement un relevé 8. Si l'établissement scolaire est situé à l'extérieur du Québec, on doit se procurer ledit relevé 8 auprès de Revenu Québec et le faire remplir par l'institution.

DOMTAR INC.
AVIS DE RACHAT TOTAL
Aux porteurs de débentures à fonds d'amortissement, 11½%, série «G», échéant le 1er août 1995

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que, conformément aux dispositions d'un acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage et d'un acte de fiducie et d'hypothèque, tous deux datés du 1er juin 1958 et intervenus entre Domtar Inc. (la «Compagnie») et Compagnie Trust National, à titre de fiduciaire, et d'actes de fiducie supplémentaires datés du 21 juillet 1975 et 29 mai 1986 intervenu entre les mêmes parties, la Compagnie rachètera par anticipation le 19 avril 1993 (la «date de rachat») la totalité des débentures à fonds d'amortissement, 11½%, série «G» en circulation à la date de rachat à un prix de rachat égal à 100 % de leur somme en capital plus l'intérêt couru et impayé sur cette somme en capital jusqu'à la date de rachat (le «prix de rachat»), ce prix étant payable à la date de rachat en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la Banque Royale du Canada.

Le prix de rachat (1024,26 $ par tranche de 1000 $ de somme en capital) sera versé aux porteurs sur présentation et remise des débentures et d'une copie du présent avis à la banque ou à l'institution financière avec laquelle ils font normalement affaires, laquelle, à son tour, pourra obtenir paiement de la Banque Royale du Canada. Dans le cas de débentures au porteur ou de débentures immatriculées quant au capital seulement, ces débentures doivent également être présentées et remises avec tous les coupons d'intérêt s'y rapportant qui échoient après la date de rachat.

ET AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que les intérêts sur les débentures ainsi appelées au rachat cesseront de courir à compter de la date de rachat et tous les coupons représentant les intérêts courus à compter de la date de rachat deviendront et seront nuls.

Montréal, ce 19e jour de mars 1993.

DOMTAR INC.

par Compagnie Trust National,
Fiduciaire

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES
A AI 1ERE , 2e, balance vente, notaire Laberge jour, soir 729-4332

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
A 9,95 $ le 1000, cartes d'affaires, couleur, circulaires. 593-1763.
AI BANDEROLES, enseignes, service rapide. M. Roy 952-3675.
GOUVERNEMENT, prêts et subventions, petites entreprises nouvelles/existantes, 728-0594 local 74.
INVENTION produit construction; facile, gros $ $ $. 257-8051.

714 FRANCHISES
RESTAURANT La Chaudronnée Suisse: raclette, grill et fondue. Inf.: P. Brosseau 654-9119.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS
DIVORCE à l'amiable, aide, accord par notaire, jour, soir 729-4331.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS
ENQUETES 270-2394
B.E.S.T INVESTIGATIONS

718 ARGENT DEMANDÉ
AI besoin argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332.
ARGENT demandé pour 1re et 2e hypothèque, taux intéressants. Notaire 525-2661
ARGENT demandé, 1ère et 2e hyp. Notaire, 849-4848, soir 273-7506
BESOIN 450 000 $ U.S., sur 1ière hyp., 305-923-6564.
NEGOCIATION DES PRETS 72 H CIES 1 an d'existance, à partir de 10 000$. Prêteur privé. 493-9124.
SUBVENTION ET FINANCEMENT Préparation des plans d'AFFAIRES pour les projets: Démarrage, expansion, acquisition. 493-9124.

725 TENUE DE LIVRES, IMPÔT
A BAS prix, impôts, comptabilité. C.G.D.. 629-3430
A-1 COMPTABILITE, tenue de livres, de qualité, impots, 669-9556.
EX-TRAVAILLANT Ministère du Revenu, 25 ans d'expérience...particulier, commerce, vendeur, va à domicile, 352-9603
R. GALIPEAU & ASSOCIES
3370 Bélanger 722-1759, 722-5904

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

RIO ALGOM LIMITÉE
AVIS DE PAIEMENT DU VERSEMENT INTERMÉDIAIRE ÉCHU RELATIVEMENT AUX ACTIONS ORDINAIRES DE RIO ALGOM LIMITÉE VENDUES PAR RTZ CANADA INC.

Heure et date du paiement (heure de paiement du versement intermédiaire): avant 17 h (heure locale) le 25 juin 1993.

Conformément aux modalités de la convention de reçus de versement intervenue en date du 25 juin 1992 entre RTZ Canada Inc. («RTZ»), Rio Algom Limitée, Corporation Gordon Capital, RBC Dominion valeurs mobilières Inc., Wood Gundy Inc., Nesbitt Thomson Inc., ScotiaMcLeod Inc., Capital Midland Walwyn Inc., Burns Fry Limitée, La Société de valeurs First Marathon Limitée, Lévesque Beaubien Geoffrion Inc., Trilon Securities Corporation, Compagnie Montréal Trust du Canada (le «dépositaire») et 981832 Ontario Limited (la «convention de reçus de versement»), le versement intermédiaire de 5,40 $ l'action doit être payé avant 17 h (heure locale) le 25 juin 1993. **Le porteur inscrit d'un reçu de versement initial doit envoyer ou livrer son paiement du versement intermédiaire, accompagné de son reçu de versement initial, de façon que le dépositaire les reçoive à l'une des adresses indiquées ci-dessous avant 17 h (heure locale) le 25 juin 1993.**

Le défaut du porteur inscrit de payer au dépositaire le montant total des versements intermédiaires sur les actions ordinaires attestées par son reçu de versement initial et d'envoyer ou de livrer au dépositaire ce reçu de versement initial dans chaque cas tel qu'il est prévu dans la convention de reçus de versement au plus tard à l'heure de paiement du versement intermédiaire et de respecter toutes les autres exigences prévues dans le présent avis peut entrainer que ces actions ordinaires soient acceptées par RTZ en règlement des obligations garanties par le nantissement de ces actions garantissant, entre autres choses, les versements intermédiaires et les derniers versements. Le porteur inscrit sera également responsable du dernier versement et de sa quote-part des frais de vente en cas de vente. En outre, le porteur inscrit sera responsable de toute insuffisance du produit de cette vente dans la mesure prévue dans la convention de reçus de versement.

Après la réception réelle du paiement du montant total des versements intermédiaires échus du porteur inscrit et du reçu de versement initial de ce porteur inscrit, le dépositaire fera en sorte (sauf exception prévue dans la convention de reçus de versement) qu'un reçu de versement intermédiaire attestant le nombre pertinent d'actions ordinaires soit renvoyé à ce porteur inscrit.

Le paiement peut être effectué par chèque certifié, traite bancaire ou mandat payable au pair au Canada en dollars canadiens à COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA à l'une des adresses indiquées ci-dessous.

Tous les paiements et documents sont envoyés au risque de l'expéditeur et ne sont valides qu'une fois qu'ils ont été réellement reçus. Si des paiements ou documents sont envoyés par la poste, il est fortement conseillé d'utiliser le courrier recommandé.

Adresse des bureaux de Compagnie Montréal Trust du Canada où le paiement peut être envoyé:

VANCOUVER
Stock Transfer Services
510 Burrard Street
2nd Floor
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3B9

REGINA
Stock Transfer Services
1778 Scarth Street
Regina (Saskatchewan)
S4P 2G1

TORONTO
Stock Transfer Services
151 Front Street West
8th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2N1

HALIFAX
Stock Transfer Services
1690 Hollis Street
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3C5

CALGARY
Stock Transfer Services
411 - 8th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 1E7

WINNIPEG
Stock Transfer Services
211 Portage Avenue
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2J1

MONTRÉAL
Services de transfert d'actions
1800, avenue McGill College
6e étage
Montréal (Québec)
H3A 3K9

Fait le 26 mars 1993 par Compagnie Montréal Trust du Canada en qualité de dépositaire.

OEUVRES DE GÉNIE

UN ENVIRONNEMENT SAIN

DES COMMUNICATIONS EFFICACES

DES TRANSPORTS FIABLES

Le travail des 37 000 ingénieurs du Québec, on en profite chaque jour!

LES INGÉNIEURS. POUR LA QUALITÉ DU QUOTIDIEN.

Ordre des ingénieurs du Québec

La bourse en bref

MONTRÉAL

Volume:

Jeudi	12 563 000
Mercredi	16 603 000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	414	433
Gains	170	150
Pertes	103	151
Inchangées	141	132
Hauts 93	31	26
Bas 93	5	8

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
307 190	Bombardier -B-	10¼	−⅛
295 491	Bq Nationale	8⅞	+⅛
290 950	Transat A.T.	7	+¼
280 850	Bq Imperiale	27¼	stab.
239 939	Bq Royale	25⅞	stab.

Juniors / Mines et pétroles

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
558 920	Intermont Inc.	,84	+,04
261 170	Coleraine	,28	+,020
249 625	Barexor Inc.	,42	+,020
165 800	Tandem Res.	,34	+,010
143 250	Yorbeau -A-	,39	+,010

TORONTO

Volume:

Jeudi	57 226 000
Mercredi	61 554 000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	934	981
Gains	374	366
Pertes	268	319
Inchangées	292	296
Hauts 93	67	50
Bas 93	5	16

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
1 358 072	Thomson Corp.	15⅞	+⅛
1 133 690	Mitel Corp.	2,85	+,23
1 072 815	Telus Corp.	12¾	−¼
856 097	MDC Corp -A-	1,55	+,10
784 253	Bq Imperiale	27¼	−⅛

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
2 728 197	Amer. Eagle	,205	+,005
1 278 034	Lac Minerals	9	−¼
897 913	Tyler Res.	1,59	+,41
726 000	Cliff Res.	,14	+,03
691 831	Penn West Pete	,89	+,07

NEW YORK

Volume:

Jeudi	250 020 000
Mercredi	271 980 000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	2 485	2 486
Gains	1 129	886
Pertes	741	1 004
Inchangées	615	596
Hauts 93	102	93
Bas 93	24	31

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
7 433 900	Werstnghs El.	15⅜	+1
6 682 500	Ace Ltd	28⅝	stab.
6 344 600	Life Partners	20	stab.
4 567 200	Philip Morris	61½	−1⅛
4 509 600	Merck	35½	+¾

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30 ind.	3446,73	3465,36	3429,44	3461,32	+15,94
20 Tr	1546,10	1564,43	1533,21	1553,55	+7,05
15 SvP	240,42	242,68	239,67	241,74	+1,32
65 comp	1274,37	1288,54	1267,02	1280,25	+6,04

NASDAQ

Volume:

Jeudi	219 296 500
Mercredi	243 326 900

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	4 292	4 294
Gains	1 385	1 212
Pertes	1 155	1 399
Inchangées	1 752	1 683
Hauts 93	126	101
Bas 93	42	68

Indices NASDAQ

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Composite.....	681,27	675,85	681,01	+6,65
Industrielles.	702,99	695,38	702,61	+9,69
Banques.......	621,94	619,17	621,34	+1,63
Assurances....	847,26	844,17	846,47	+1,95
Finances.....	857,75	856,23	856,95	+0,16
Transports....	661,96	649,19	660,30	+7,56
Services.pub..	800,677	95,79	800,67	+1,61

Indices Standard & Poor's:

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
400 Industries	518,29	513,73	517,27	+3,46
20 Transports	380,04	377,30	378,19	−0,07
40 Serv.pub.	171,96	170,84	171,83	+0,74
40 Finances	44,84	44,42	44,73	+0,29
500 composé	451,75	447,93	450,88	+2,81

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aaron oil	71800	250	210	245	+5
Abacan res	42500	64	55	60	−4
Acuma intl	64000	5	4½	4½	−½
Advanced	9000	70	70	70	+5
Alpine sub	3500	41	41	41	−4
Amer expl	10080	28	26	26	−2
Amswiss sc	500	31	31	31	
Anadime	15000	19	19	19	
Anvil res	36500	60	55	55	
Apex land	900	102	95	95	−5
Aquagold	16300	15	10	15	
Aquarius	2000	80	80	80	−9
Argus res	37000	30	30	30	
Ascentex	12500	133	130	133	+3
Ashgrove	500	42	42	42	−2
Attock oil	11000	23	20	20	−1
Avanticorp	8700	150	150	150	−10
Ayrex res	9700	67	65	65	
Battery 1	1000	48	48	48	
Bellringer	40000	35	32	33	+1
Belore min	25000	86	80	85	+1
Big valley	2000	9	9	9	−2
Biron bay	z50				
Bitech corp	354000	28	25	25	+2
Blue hill	10000	15	15	15	+7
Borealis ex	2800	265	260	260	−10
Braco res	24500	10	9	9	−1
Bre-x min	29000	28	21	28	+8
Calcap inv	6500	40	37	40	+3
Camberl wt	5000	105	105	105	−10
Canshor ex	z200				
Canstar	20000	175	170	175	
Carlin gold	1000	55	55	55	
Cdn black	1000	25	25	25	
Cdn entech	150700	122	114	116	−2
Chmp bear	2000	210	210	210	
Chmp gold	1000	6	6	6	
Choice soft	18700	250	240	250	+10
Circa tele	23500	43	43	43	+5
Co-maxx	16500	100	95	95	−5
Coexco pet	6500	100	100	100	+5
Coexco wts	6000	30	30	30	+5
Cons cotton	39500	56	49	56	+6
Corsair pet	32800	60	55	60	+5
Cradle mnt	11500	6	5	6	−2
Crestview i	5000	35	35	35	−3
Cycomm	3000	335	335	335	−10
Dakota res	9000	10	10	10	
Dangerfld	20462	70	68	70	
Data trax	1000	21	21	21	+1
Deena expl	40000	3	3	3	
Deep basin	5000	13½	13½	13½	−½
Delmay	2000	41	41	41	+3
Diasyn tec	204500	41	35	41	+6
Dkw systm	4500	28	28	28	−2
Docucorp	10000	11	11	11	+1
Draig res	1000	75	75	75	
Drw env	5000	73	73	73	+3
Durga res	18000	47	46	46	
Eastrn ston	20833	76	75	75	
Elk point	11000	45	45	45	
Encore tick	9500	21	20	20	−1
Ensign res	281000	240	230	240	+20
Env cont	2000	45	45	45	−2
Envro tech	20000	13	13	13	+2
Epicore net	39000	268	210	268	−12
Equican a	5000	20	20	20	+10
Euro tech	50500	215	205	215	+5
Ex terenex	177250	29	24	24	−2
Fairmile	15000	52	52	52	+2
Fairmont	52500	185	174	185	+15
Falcon pnt	2500	15	15	15	+9½
Farm engy	19200	330	285	330	+45
Fibre-klad	151500	65	50	63	+17
First ivana	17940	85	80	82	+2
Flag res	14000	38	38	38	−1
Focal res	210000	85	70	75	+10
Forwest	5000	15	15	15	+4
Frank cons	17000	21	20	20	+4
Franz cap	57000	16	13½	16	+2½
Ft capital	z466				
Garde min	5000	10	10	10	
Gc greyha	44000	128	120	120	−4
Genesis i	74000	30	27	29	+4
Gld eagle	10000	20	20	20	+2
Gld vessel	83000	70	67	67	
Gldn pacfic	1000	$6½	6½	6½	+¼
Golconda	10000	40	40	40	−2
Gold city	15000	10	10	10	−2
Goldbank	10000	15	15	15	+3
Goldhunter	32700	26	24	26	+1
Gowest am	15000	25	25	25	+3
Griffon pet	30000	12	11	11	
H iager dv	11000	220	210	215	
Hartwel wt	40000	11	11	11	
Hartwell	56000	37	32	35	−2
Highwood	2000	27	27	27	−3
Holmer gld	40000	15	15	15	−5
Horseshoe	80800	286	245	245	−20
Humpty's	13000	7	7	7	−1
Hurricane	59500	295	225	255	+35
Incomealta	200	210	210	210	
Innovative	2300	$6⅛	6	6	
Int'l tech i	39100	105	100	100	
Jentan res	15000	23	22	23	
Justice elec	71000	8	3	4	−1
Keener	63000	25	25	25	+5
Kemano	5000	16	16	16	+1
Kensbrook	105600	60	54	55	+2
Kev sports	40000	6½	6½	6½	
Keylock	15000	35	35	35	−1
Kilo gold	53000	55	50	50	
Kingswood	7000	35	33	35	
Kualta res	2000	75	75	75	+5
Laser frien	7525	140	135	135	−5
Liquidation	16700	120	100	115	+10
Mac-mel	14000	41	40	40	−1
Manar cda	15500	70	70	70	+15
Manchester	2000	21	21	21	−4
Marshall	2000	98	98	98	+3
Match cap	6000	65	65	65	
Micrex	4500	20	20	20	
Mill city	133583	43	40	43	+3
Monk gold	33500	60	60	60	
Mueller	500	30	30	30	
Multi-energ	16000	63	58	63	+5
Naxos res	49100	249	210	240	+20
Nebex res	65000	40	36	40	+3
New cache	24600	145	140	145	
New indigo	71400	285	265	280	+10
New isl mn	64000	10	9	10	
Newgate	25123	18	18	18	
Newstar	50000	5	3	3	−1
Northside	87000	60	39	60	+22
Nova corp	400	$9	9	9	
Nrthfield	20000	40	40	40	
Nrthgst a	250	150	150	150	
Nrthquest	15200	275	255	260	+10
Nth am tec	40430	$5¾	5¼	5¾	+½
Nth reef wt	5000	425	425	425	
Nthrn plain	28500	70	65	70	+5
Olympia en	15000	35	33	33	−2
Omar tech	50000	6	6	6	+½
Ontex res	6500	99	98	99	+3
Pacfic laur	146500	18½	17	17	
Pacific met	32000	7	7	7	
Palladium	60000	19	15	18	
Palliser en	2000	50	50	50	+5
Paneast ptr	4875	50	50	50	+3
Panorama	11000	26	24	26	+1
Petro plus	11300	25	20	25	
Petro-reef	7500	14	14	14	+2
Petrolantic	28000	38	32	38	+3
Pge res	2800	215	200	215	
Poco deb	330	$91	90	91	
Prairie pac	10000	90	87	90	+5
Prior res	40000	4	4	4	
Probe expl	15000	38	35	38	+3
Provident	35400	270	235	270	+55
Pursuit res	4000	22	22	22	+2
Quintex	3500	475	475	475	+20
Rainbow	18000	10	9½	10	+½
Rangeland	20000	121	117	117	−3
Raptor cap	11000	25	22	22	−2
Raymor	5000	26	26	26	
Reed lake	33350	70	70	70	
Renoir	6000	25	25	25	+1
Rhand inds	204350	180	163	177	+17
Rhonda	14400	$8¼	7⅞	8⅛	+⅛
Rich mins	15000	34	31	33	−2
Rockford	8000	45	41	45	−1
Roper res	14000	8	8	8	+1
Royal con	29000	52	50	50	
Savanna	98500	35	32	34	+1
Saxon pete	116753	33	30	33	+2
Scotia pr	6500	13	13	13	
Sfp int'l	z137				
Shanno env	3200	68	68	68	+3
Shiningtree	13000	3	3	3	−7
Silver cen	5000	45	45	45	+22
Soocana	15500	100	90	100	
Source cap	z390				
Southward	4500	100	100	100	−3
Spectral	49000	17	15	15	−5
Sport spec	10000	35	35	35	+5
Stamp oils	25000	9	9	9	
Steepleiack	1000	20	20	20	
Takla star	11787	124	115	120	−5
Tan range	21300	125	122	125	+5
Tanqueray	15500	83	79	82	
Tecnecon i	29500	15	12	15	+3
Telesis inds	1000	125	125	125	−10
Thorncrest	12500	62	59	59	−5
Tr mineral	z250				
Trafina i	38500	16	13	16	+5
Trax pete	59000	80	76	80	−5
Trego engy	4500	90	85	85	−5
Trev corp	4000	30	30	30	
Tri-vision	156000	95	90	90	
Trillion	4200	185	175	185	+5
Trio gold	38000	75	73	73	−2
Trophy res	129100	173	160	165	+1
Troymin	278000	68	59	67	+10
Truax res	77300	115	100	110	
Tusk res	5000	11	11	11	−1
Tvi copper	64000	18	16	17	+1
Uc'nwin	9699	$5½	5¼	5¼	−⅛
United dixi	7000	31	28	28	−2
Upton res	8800	250	241	248	+5
Usa video	73713	220	198	205	−3
Vencap deb	95	120½	120	120½	+½
Vencap eq	950	375	360	375	+25
Venga aero	88000	3	2½	3	
Ventex	15000	25	25	25	+3
Vero res	54666	269	256	269	+19
Vintage	20000	51	50	51	+1
Vitreous	33000	30	29	30	+4
Vivant natu	216500	320	310	320	+5
Vortex	11000	65	65	65	
Vtl cl a	2000	40	40	40	
W r king i	20000	12	12	12	−1
Westgroup	20000	14	14	14	+2
Wex tech	8100	145	140	145	+15
Wildcat	1667	50	45	50	
Winter cor	8000	20	20	20	−10
Worthing	42000	30	26	29	−4
1st century	12500	40	35	35	
TOTAL VOLUME				7,351,304	

ALBERTA MOST ACTIVE STOCK

Stock	Volume	High	Low	Close	Net Ch'ge
Bitech corp	354000	28	25	25	+2
Ensign res	281000	240	230	240	+20
Troymin	278000	68	59	67	+10
Vivant natu	216500	320	310	320	+5
Focal res	210000	85	70	75	+10
Diasyn tec	204500	41	35	41	+6
Rhand inds	204350	180	163	177	+17
Ex terenex	177250	29	24	24	−2
Tri-vision	156000	95	90	90	
Fibre-klad	151500	65	50	63	+17

LES GRAINS

WINNIPEG
(CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME

	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
LIN					
Mai	254.80	256.50	253.50	253.50	254.00
Juil.	259.50	261.50	259.00	259.00	258.70
Oct.	265.80	267.80	265.80	266.00	266.00
Déc.	270.00	272.00	270.00	271.30	270.50
Mars	- -	- -	- -	276.00	273.80

VANCOUVER

	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
GRAINE CANOLA					
Juin	337.20	337.20	334.50	334.80	336.70
Sept.	311.50	312.50	310.00	311.00	311.20
Nov.	309.00	309.50	307.00	307.30	308.50
Janv.	312.50	313.30	310.70	311.60	312.20
Mars	- -	- -	- -	313.80	315.10
Juin	- -	- -	- -	319.00	319.00
SEIGLE					
May	117.00	117.00	117.00	117.00	116.40
Juil.	- -	- -	- -	119.90	119.60
Oct.	- -	- -	- -	123.00	12.300
Dec	- -	- -	- -	127.00	127.00
ORGE (Thunder bay)					
Mai	84.00	84.50	83.80	84.00	83.60
Juil.	87.10	87.50	87.10	87.10	86.60
Oct.	91.50	91.70	91.30	91.50	91.40
Déc.	93.50	93.70	93.50	93.70	93.30
Mars	- -	- -	- -	97.00	97.00
BLÉ-FOURRAGER					
Mai	91.90	92.80	91.90	92.40	91.90
Juil.	94.30	94.80	94.30	94.40	94.00
Oct.	98.70	99.00	98.70	98.80	98.00
Déc.	100.20	100.50	100.10	100.40	99.50
Mars	- -	- -	- -	103.50	103.10
AVOINE					
Mai	108.00	109.00	108.00	109.00	108.00
Juil.	109.00	109.10	109.00	109.00	109.00
Oct.	11,800	112.00	111.80	112.00	111.50
Dec.	114.00	114.00	114.00	114.00	113.60
Mars	- -	- -	- -	116.90	116.50
ORGE (Alberta)					
Mai	95.50	96.00	95.50	94.80	95.10
Août	- -	- -	- -	97.00	96.10
Nov.	96.40	96.50	96.40	96.50	96.00
Fev.	- -	- -	- -	97.90	97.90

MARCHÉ AU COMPTANT:
AVOINE: : 1 cw 110.50 2 cw 107.50 3 cw : 105.50 grains mélangés 95.50
ORGE(Thunder Bay):1 cw 81.60 2 cw : 80.60 grains mélangés 71.60
SEIGLE:1 cw 114.40 2 cw 112.40 3 cw 86.40
LIN:1 cw 249.80 .: 2 cw 247.80 3 cw 214.80
GRAINE - CANOLA: Thunderbay canadienne no 1 321.80
Vancouver no1 canadienne 327.40
BLÉ FOURRAGER: 3 rouge printemps 96.40 fourragère canadienne 86.40

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
BLE					
Mai	3.48	3.52	3.47	2.49	+.01
Juil.	3.10	3.10	3.04	3.05	−,02
Sept	3.10	3.12	3.07	3.08	−,02
Dec.	3.20	3.20	3.15	3.16	−,02
Mars	3.24	3.24	3.19	3.19	−,03
Mai	3.18	3.18	3.18	3.18	−,01
Juil.	3.15	3.15	3.13	3.13	− −
Ventes 8 786					
MAÏS					
Mai	2.29	2.31	2.27	2.28	− −
Juil.	2.35	2.37	2.34	2.35	−,00
Sept.	2.40	2.41	2.38	2.39	−,00
Dec.	2.46	2.47	2.44	2.45	−,00
Mars	2.52	2.53	2.50	2.52	−,00
Mai	2.55	2.57	2.55	2.55	−,00
Juil.	2.59	2.60	2.57	2.59	−,00
Dec.	2.50	2.50	2.48	2.48	−,01
Ventes: 30 148					
AVOINE					
Mai	1.40	1.40	1.37	1.38	−,00
Juil.	1.39	1.40	1.37	1.37	−,00
Sept.	1.38	1.39	1.37	1.37	−,00
Dec.	1.40	1.41	1.39	1.39	−,00
Mars	- -	- -	- -	1.41	−,00
Ventes: 657					
FÈVES-SOYA					
Mai	5.93	5.95	5.86	5.86	−,05
Juil.	5.98	6.00	5.91	5.92	−,06
Août	6.00	6.02	5.94	5.94	−,05
Sept.	6.02	6.04	5.96	5.96	−,05
Nov.	6.07	6.09	6.08	6.08	−,06
Janv.	6.15	6.16	6.08	6.08	−,06
Mars	6.22	6.23	6.15	6.15	−,06
Mai	6.26	6.26	6.20	6.20	−,05
Juil.	6.28	6.29	6.21	6.21	−,06
Nov.	6.10	6.10	6.05	6.05	−,04
Ventes: 29 218					
Huile-SOYA					
Mai	21.35	21.423	20.96	20.97	−,34
Juil.	21.62	21.65	21.24	21.25	−,31
Août	21.673	21.67	21.32	21.33	−,29
Sept.	21.63	21.75	21.40	21.40	−,27
Oct.	21.65	21.78	21.50	21.50	−,23
Déc.	21.97	21.97	21.66	21.67	−,25
Janv.	21.86	22.06	21.73	21.73	−,23
Mars	22.05	22.10	22.00	22.00	−,10
Mai	- -	- -	- -	22.05	−,25
Juil.	- -	- -	- -	22.15	−,25
Ventes: 6 333					
TOURTEAU DE SOYA					
Mai	185.30	186.70	184.60	185.10	+.10
Juil.	186.70	188.30	186.10	186.40	−,30
Août	188.00	189.10	187.10	187.20	−,60
Sept.	188.50	190.00	188.50	188.00	−,80
Oct.	190.10	190.80	188.90	189.00	−,50
Déc.	192.00	193.10	191.20	191.40	−,70
Janv.	193.50	193.50	191.70	191.70	−,70
Mars	193.00	194.00	192.50	192.50	−,60
Ventes 12 577					
CAFE					
Mai	62.80	63.00	61.50	61.70	−,70
Juil.	64.35	64.40	63.25	63.40	−,80
Sept.	66.00	66.00	65.10	65.20	−,60
Déc.	68.00	68.10	67.00	67.05	−1,40
Mars	- -	- -	- -	69.15	−1,55
Mai	71.00	71.00	71.00	71.00	−1,40
Juil.	-	- -	- -	72,25	B1,40
Ventes: 5 119					
SUCRE					
Mai	11.60	11.90	11.38	11.72	+,04
Juil.	11.85	12.26	11.75	11.91	−,05
Oct.	11.03	11.50	11.03	11.27	+,17
Mars	10.24	10.70	10.24	10.49	+,25
Mai	10.30	10,.65	10.30	10.49	+,25
Juil.	- -	- -	- -	10.49	+,25
Ventes 26 156					

PAYEZ VOTRE ANNONCE avec VISA MasterCard

285-7111 La Presse

CONTRATS À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

3 MOIS
Acceptations Bancaires Canadiennes
1$ million; points de 100 pct

Saison Haut	Saison Bas	Mois	Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. en cours
95.21	90.95	Juin	94.47	94.43	94.44	− 0.04	10126
94.70	90.45	Sept.	94.15	94.05	94.14		4479
94.25	89.85	Dec.	93.78	93.67	93.76	+ 0.03	3583
94.67	91.24	Mars	93.37	93.25	93.37	+ 0.01	1650
93.52	91.29	Juin	92.96	92.96	92.99	− 0.02	961
92.86	91.27	Sept.	0.00	0.00	92.66		526
92.45	90.85	Dec.	0.00	0.00	92.33		221
91.95	91.95	Mars	0.00	0.00	92.03		25

Volume estimé: 1,072
Vol. journée préc.: 3,805
Int. en cours journée préc.: 21,571

1 MOIS
Acceptations Bancaires Canadiennes
3$ million; points de 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. en cours
94.91	93.30	Avr	94.90	94.88	94.90	− 0.01	400
94.72	93.50	Mai	0.00	0.00	94.75		502
94.65	93.80	Juin	0.00	0.00	94.64		230
0.00	0.00	Juil.	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Aout	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Sept.	0.00	0.00	0.00		0

Volume estimé: 140
Vol. journée préc.: 220
Int. en cours journée préc.: 1,132

CONTRAT à terme sur obligations du gouvernement du Canada
$100 000; points de 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. en cours
108.45	103.53	Juin	107.18	106.65	107.09	− 0.14	6780
0.00	0.00	Sept.	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Dec.	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Mars	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Juin	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Sept.	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Dec.	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Mars	0.00	0.00	0.00		0

Volume estimé: 2,709
Vol. journée préc.: 1,861
Int. en cours journée préc.: 6,780

OPTIONS sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada
$100 000; points de 100 pct

Prix de levée	Achats Mai	Achats Juin	Achats Sept.	Ventes Mai	Ventes Juin	Ventes Sep
102	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
103	4.10	4.18	4.04	0.06	0.12	0.73
104	3.13	3.31	3.35	0.07	0.24	1.02
105	2.22	2.52	2.73	0.18	0.44	1.37
106	1.43	1.84	2.19	0.33	0.75	1.80
107	0.81	1.27	1.72	0.72	1.18	2.30
108	0.40	0.83	1.32	1.30	1.72	2.88
109	0.17	0.51	1.00	2.06	2.39	3.52
110	0.08	0.30	0.74	2.95	3.17	4.23
111	0.06	0.16	0.53	3.90	4.02	5.00
112	0.05	0.09	s	4.90	4.93	s

Volume estimé: 0
Vol. préc. des options d'achat: 81
Vol. préc. des options de vente: 0
Int.en cours des options d'achat: 334
Int.en cours des options de vente: 658

FRUITS/LÉGUMES

Les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes. mercredi, dans la région montréalaise:

Fruits

Pommes à atmosphère contrôlée. McIntosh, Qué.: 8,25$ le boisseau.

Pommes à atmosphère contrôlée. McIntosh, Qué.: 12,50-15,55$ cello 12X3 lb.

Pommes à atmosphère contrôlée. McIntosh, Qué.: 11,00-14,75$ cello 8X5 lb.

Pommes à atmosphère contrôlée. McIntosh, Qué.: 14,50-18,00$ pour 120.

Pommes à atmosphère contrôlée. Spartan, Qué.: 13,00-15,30$ cello 12X3 lb.

Pommes à atmosphère contrôlée. Spartan, Qué.: 18,35$ pour 125.

Pommes à atmosphère contrôlée. Cortland, Qué.: 10,50$ le boisseau.

Tomates rouges hydro Qué.: 15,85-17,75$ ctn 10 lb

Légumes

Betterave Qué.: 4,65$ s. 25 lb

Betterave Qué.: 5,55-6,00$ s 12x2 lb

Carottes Qué.: 11,70-14,75$ s. 24x2 et 10x5 lb

Carottes Qué. ex-gr.: 10,50$ s. 50 lb

Céleri, racine Qué.: 9,25-10,60$ ctn 12

Choux rouge Qué.: 9,50-13,25$ le ctn de 35 lb

Choux vert Qué. moy.: 6,90-7,65$ ctn 40 lb

Choux vert Qué. ex-gr: 6,50$ s. 50 lb

Citrouilles, Qué.: 12,00-15,00$ pour 12

Echalottes, Qué.: 10,00-10,40$ le sac de 10 lb

Echalottes, Qué.: 9,15$ s. 12x225 gr

Endives, Qué.: 9,75-10,25$ ctn 5 lb

Endives, Qué.: 19,75-20,40$ le ctn de 10 lb

Germe de haricot Qué.: 10,65-12,20$ ctn 28 lb

Germe de haricot Qué.: 5,15-5,45$ s. 10 lb

Laitue Boston serre Qué. 17,50-20,75$ le ctn de 24

Laitue Boston serre Qué.: 9,30-11,55$ ctn 12

Laitue Boston hydro Qué.: 10,50-13,35$ ctn 12

Navet blanc Qué.: 10,30-10,75$ s. 25 lb

Oignon jaune Qué.: 13,30-15,90$ s. 24x2

Oignon jaune Qué.: 13,30-15,95$ s. 10x5

Oignon jaune Qué. moy.: 12,00-13,45$ s. 50 lb

Panais Qué.: 9,25$ s. 12x1 lb

Rutabaga Qué. moy.: 10,10-11,65$ s. 50 lb

Rutabaga Qué. gr.: 4,85$ s. 50 lb

Divers

Miel blanc crém. Qué. no 1: 13,65$ 12x250 gr

Miel blanc crém. Qué.: 24,75$ 12x500 gr

Miel blanc liq. Qué.: 27,40$ 24x250 gr

Miel blanc liq. Qué.: 25,75$ 12x500 gr

Miel blanc liq. Qué.: 47,95$ 12x1 kg

Ce rapport est préparé à partir de données fournies par Agriculture Canada.

L'OR

(AP) — Voici les cours de l'or à la clôture sur les principales places financières européennes, jeudi, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres: 332,15 (331,35)
Paris: 332,78 (330,90)
Francfort: 332,72 (331,46)
Zurich: 331,95 (331,00)
Hong Kong: 332,65 (331,25)

(PC) — L'or cotait 413$ CAN (332$ US) à l'offre et 414$ CAN (333$ US) à la demande, jeudi, en clôture chez Thomas Cook, courtier en métaux précieux.

LA BOURSE DE TOKYO

L'INDICE NIKKEI

Fermeture	Variation
18 764 92	+ 314 23

La Mutuelle et la Confédération-Vie investiront 1,3 milliard dans le crédit-bail

RICHARD DUPAUL

■ Le Groupe la Mutuelle et la Confédération-Vie, deux des plus importantes sociétés d'assurance au pays, investiront 1,3 milliard d'ici deux ans dans une société de crédit-bail, Asset Finance Group (AFG).

Actuellement, la Confédération-Vie, de Toronto, détient 65 p. cent des actions d'AFG, alors que les employés de cette dernière détiennent la balance.

Or, en vertu d'une nouvelle entente, la société d'assurance cède un bloc de 20 p. cent aux employés et un autre de 22,5 p. cent à la Mutuelle pour des montants non dévoilés.

Au terme de la transaction, la participation des employés s'élèvera à 55 p. cent, alors que la Confédération et la Mutuelle détiendront chacun un bloc de 22,5 p. cent.

La transaction marque un virage stratégique important qui pourrait faire tache d'huile dans le secteur de l'assurance, malmené ces derniers temps par de mauvais investissements dans le secteur immobilier.

M. Robert Kilimnick, vice-président Investissements de la Mutuelle, a affirmé à *La Presse* que le transaction permet à son groupe de diversifier ses placements tout en réduisant la portion des engagements dans le secteur immobilier.

«Comme vous savez, il y a une surcapacité dans l'immobilier. Le secteur du crédit-bail, après une période de consolidation, est par contre bien placé pour profiter de la relance économique. On prévoit entre autres que les gouvernements auront de plus en plus recours à cette forme de financement. C'est une occasion pour nous de faire des prêts de qualité», explique M. Kilimnick.

La Mutuelle connait bien l'industrie du crédit-bail à qui elle prête entre 150 et 200 millions par année, ajoute-t-il.

La transaction prévoit en outre le transfert d'une partie de la dette d'AFG à un syndicat de prêteurs, auquel plusieurs institutions seront appelées à participer. La Confédération, chez qui certains analystes voyaient un manque de capital récemment, touchera un remboursement de 250 millions provenant de cette opération.

Ensemble, la Mutuelle et Confération-Vie, respectivement numéros six et trois parmi les compagnies d'assurance au Canada, investiront 1,3 milliard sous la forme d'actions et d'emprunts dans AFG, dont l'avoir propre s'en trouve renforcé.

AFG se spécialise dans le financement d'équipements, notamment dans le secteur de la santé, du transport et de l'informatique. Par le biais de 13 bureaux, dont un à Montréal, elle dessert des clients canadiens, américains et européens.

Baisse du taux de chômage dans les pays de l'OCDE

Agence France-Presse

PARIS

■ Le taux de chômage dans les pays de l'OCDE a diminué au mois de janvier, passant de 7,6 p. cent à 7,5 p. cent, ce qui constitue la première baisse mensuelle depuis mai 1990, a indiqué l'organisation, dont le siège est à Paris.

Cette baisse est due à l'amélioration constatée aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Australie, précise l'OCDE (17 pays membres) dans un communiqué. En revanche, toujours pour les chiffres de janvier, «le chômage a augmenté ou est resté inchangé dans tous les pays européens de l'OCDE pour lesquels des données mensuelles sont disponibles», de sorte que le taux de chômage dans cette région est passé en janvier de 9,7 p. cent à 9,8 p. cent, selon la même source.

Parmi les sept pays dont les données de février sont déjà connues, trois ont enregistré ce mois-là une diminution du taux de chômage, précise l'OCDE: États-Unis (6,9 p. cent au lieu de 7 p. cent), Canada (10,8 p. cent au lieu de 11 p. cent) et Royaume-Uni (10,6 p. cent au lieu de 10,7 p. cent). Par contre, le taux de chômage a progressé de 1/10ème de point en Nouvelle-Zélande, de 2/10èmes en Belgique (8,6 p. cent) et de 3/10èmes en Suède (6,8 p. cent). En Irlande, le taux est resté stable, à 16,8 p. cent.

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis mercredi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: 3,339$ le kg; pour bétail: ----- le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: 2,64$ le kg; pour bétail: ----- le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: 0,59$; pour bétail: 0,45$ le kg.

Fromage cheddar au kg, première catégorie, blanc: 5,595$; première cat., coloré: 5,595$.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 5,363$; prix du gros au détaillant: 5,57$.

Oeufs: prix de gros aux détaillants à Montréal, en carton de 12, A-extra-gros: 1,436$; A-gros: 1,416$; A-moyens: 1,358$; A-petits: 0,918$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-extra-gros: 1,16$; A-gros: 1,16$; A-moyens: 1,10$; A-petits: 0,66$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-extra-gros: 1,15$; A-gros: 1,15$; A-moyens: 1,04$; A-petits: 0,60$.

Prix du poulet pour le Québec et l'Ontario pour la semaine du 22 mars, 1993: 1,16$.

Pommes de terre (prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal): Québec, brossées: 3,50-4,20$ le sac de 50 lb; 1,45-1,55$ le sac de 20 lb; 0,76-0,88$ le sac de 10 lb; extra-grosses: 4,70-5,20$ le sac de 50 lb; 5,85-6,00$ 10x5; 5,15-5,50$ 5x10. Québec, lavées: 6,25-6,85$ le sac de 50 lb; Ile-du-prince-Edouard, brossées: 4,00-4,05$ le sac de 50 lb; 1,80-1,90$ le sac de 20 lb; 0,95-1,05$ le sac de 10 lb; extra-grosses: 5,45$ le sac de 50 lb; 6,95-8,10$ 10x5; 6,25-6,80$ 5x10. Québec, Rouge-Lavées: 5,60-6,85$ le sac de 50 lb; 6,50-6,85$ 10x5; 5,50-6,25$ 5x10; Yellow Flesh: 8,50-9,25$ 10x5.

La Bourse

MONTRÉAL

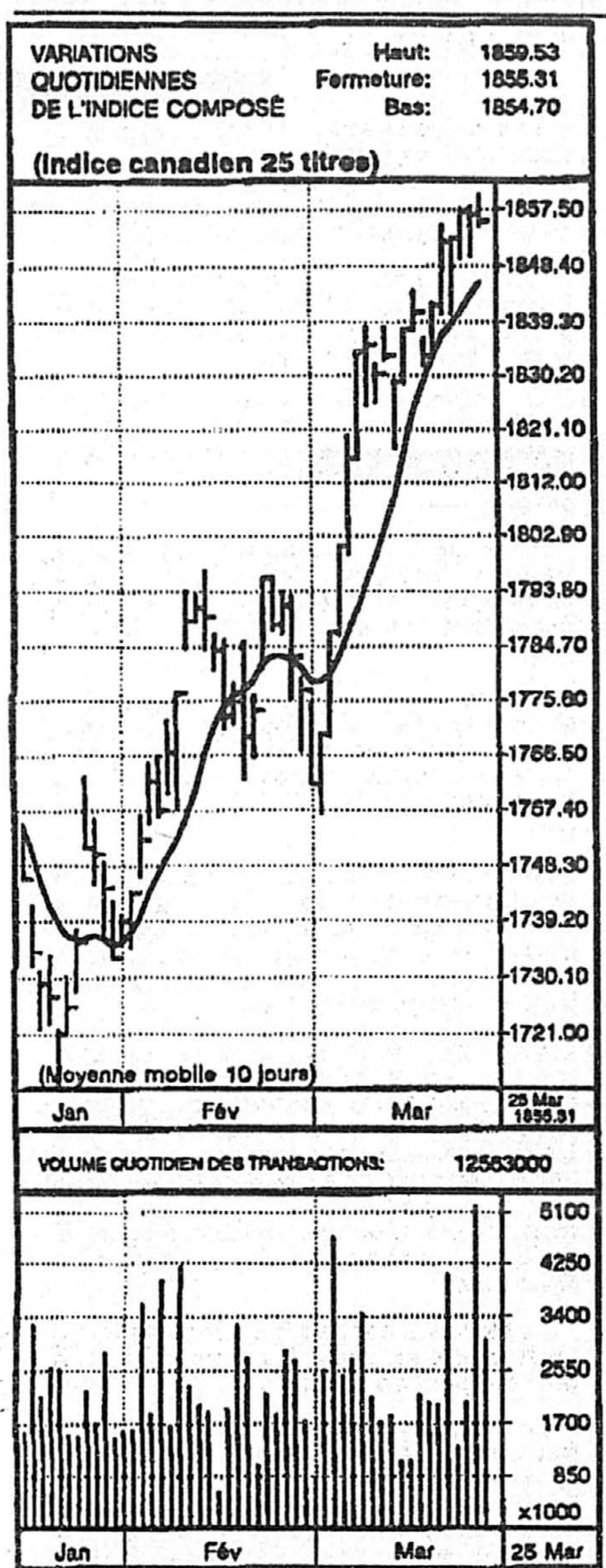

INDICES DE MONTREAL

	Ferm.	Var.
MARCHÉ CANADIEN (XXM)	1855.31	-1.31
MARCHÉ BANCAIRE (XCB)	2161.42	+0.00
HYDROCARBURES (XCO)	1313.91	+3.75
MINES/MÉTAUX (XCM)	1921.09	+0.65
PROD. FORESTIERS (XCF)	2449.10	-41.25
BIEN D'ÉQUIP. (XCI)	1622.63	+2.77
SERV. PUBLICS (XCU)	1792.97	-2.46

Source: Decision-Plus Inc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention «$» apparaît.

Div (1) = Dividende par action sur une base annuelle.
C/B (1) = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
Ventes = En unités sauf si la mention «h» (centaines) apparaît, pour les Bourses canadiennes. À la Bourse de New York et à l'AMEX, tous les montants sont exprimés en centaines sauf si la mention «z» (unités) apparaît.
Haut = Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas = Plancher touché par le titre au cours de la période.
Ferm. = Cours à l'arrêt des transactions.
Ch = Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO

p ou o = Titre assujetti à une réglementation spéciale.
f = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z = Lot brisé.
Wt ou w = Bon de souscription (*Warrant*).
u = Unités de capital-actions.
pr = Action privilégiée

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z = Lot brisé.
f = Entreprise commerciale ou industrielle.
y = Entreprise de ressources.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
e = Dividende extraordinaire.
t = Dividende en action.
c = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
a = Dividende annuel plus un dividende extraordiaire.
i = Paiement suspendu du dividende.
s = Après fractionnement d'actions.
x = Ex-dividende.
d = Nouveau bas de l'année.
u = Nouveau haut de l'année.
pf = Action privilégié
Wt = Bon de souscription.
v = Suspension des transactions.
vi = Situation de faillite.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A / B					
ADS	1000	99	99	99	+ 4
iAur Res	24400	360	355	360	+ 5
Abti Prce	11944	$15⅝	15⅜	15⅜	— ¼
Agnico E	600	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
iAgritek	9100	485	480	485	— 5
fiAgromx	5000	10	10	10	+ 1
Air Canda	21338	300	293	295	— 3
Alta.energ	11869	$18⅞	18¾	18⅞	+ ¼
All.E.7.75	1000	$26½	26⅜	26⅜	+ ⅛
Alta N Gs	500	$15¾	15¾	15¾	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Bq.Ry.srK	(voir plus bas)				
BqRy 1.45	4300	$19⅞	19⅞	19⅞	
Bq.Ry.srF	2105	$27½	27½	27½	
Bq.Ry.srG	400	$27½	27½	27½	
Bq.Ry.srH	2300	$28⅜	28¼	28¼	
Bq.Ry.srI	(voir plus bas)				
Bq. T—D	87088	$16¾	16⅝	16¾	+ ¼
B.imp.sr10	(voir plus bas)				
B.imp.sr11	400	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
B.Imp.sr8	2783	$26⅞	26½	26⅞	+ ¼
B.Imp.sr9	4000	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
B.Imp.sr6	3250	$26½	26⅜	26½	
Bq.C.Imp	280850	$27⅜	27¼	27¼	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
UNITES					
EnpFnd.G	4740	255	255	255	
LKwood.u	500	495	495	495	+ 15
Ventes totales :					5,240
SOCIÉTÉS EN COMMANDITE					
Gaz.Metro	22345	$11⅛	11	11⅛	
Saskoil eu	150	$99¼	99¼	99¼	— ¾
Ventes totales :					22,495
Junior					
Achates	50000	13	11½	13	+ 3
Armistc	35931	7	6	7	+ 4
Aurizon	35000	39½	38	39½	+ 1½
Aurtec.A	23000	60	59	60	+ 5
Barexor	249625	45	39	42	+ 2
Boralx.A	12038	23	23	23	+ 2
Brookline	z107	25	25	25	
Bruneau	z1	31	31	31	
Cache Ex	51000	22	21	22	— 1
Canaco	15000	6½	6½	6½	
Canchr	42000	25	20	25	+ 6
Chesbar	4500	25	23	23	
Coleraine	261170	31½	28	28	— 2
Con Abit.	86714	50	44	47	+ 3
Con Oas	13500	20	19	20	
Contin pr	6500	63	63	63	+ 3
Cristobal	24500	16½	16	16½	+ 1
Denyvan	97957	35	13	35	+ 25
Ecudor	69000	20	18	18	— 2
Freewest	6200	255	250	255	
GldnStr	1000	$10	10	10	— ⅛
Gothic	1379	40	36	40	— 5
Granisk.a	44500	320	315	320	
Intermon	558920	86	80	84	+ 4
JAG.Min	19400	12	10	12	+ 2
Jilbey	11000	12	12	12	+ 1
KWG.Res	8000	270	265	265	— 10
Lixor	92350	115	103	111	+ 8
Louvem	59950	15	14½	15	+ 1
MSV cl.A	15500	70	66	70	+ 2
Menora	40000	38	36	38	
Messeg	20000	4	4	4	
Mirandor	4000	16	16	16	
Morono	5000	13	13	13	
Nora exp	38200	80	72	72	— 4
NAR.met	1024	11½	11	11	
Nva.Cgco	529	23	23	23	+ 2
Orb ex.A	23000	25	20	25	+ 3
Orco	12232	7	7	7	— ½
Orex exp	9580	7	7	7	
Orleans	31800	107	100	107	+ 7
Ormico	13500	19	18	19	+ 1
PetroGas	10000	20	20	20	+ 9
Radisson	19200	17	16	17	
Registry	7000	35	35	35	
Robex	8436	9	8½	8½	— 1½
SEG	16500	61	61	61	+ 3
Scarlett	5289	70	70	70	+ 9
Spirit Lk	29000	42	40	42	+ 2
St.Genev	36000	65	63	63	— 1
Tandem	165800	35	34	34	+ 1
Tiomin	15706	260	250	250	— 5
Vaug.A	18000	18	16	18	+ 3
Vior	43050	35	33	35	+ 2
Virginia	4600	55	52	53	
Wrightbr	130667	14	13	14	+ 1
Yorb CIA	143250	43	38	39	+ 1
Ventes totales :					**2,747,105**
Marche total :					**12,563,076**

PLUS ACTIFS (en volume)

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Senior					
Lac Min	1107482	$9¼	9	9	— ¼
Bomb B	307190	$10⅜	10⅛	10¼	— ¼
Baue Nat	295491	$9⅛	8¾	8⅞	+ ⅛
Transat	290950	$7¼	6¾	7	+ ¼
Bq.C.Imp	280850	$27⅜	27¼	27¼	
Junior					
Intermon	558920	86	80	84	+ 4
Coleraine	261170	31½	28	28	— 2
Barexor	249625	45	39	42	+ 2
Tandem	165800	35	34	34	+ 1
Yorb.CIA	143250	43	38	39	+ 1

PLUS ACTIFS (en valeur)

Valeur	1000$	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Senior					
Nor Tel	10869	$54.13	53.38	53.38	—0.38
Lac Min	10234	$9.25	9.00	9.00	—0.25
BCE Inc.	9637	$45.63	45.50	45.50	
Bq.C.Imp	7662	$27.38	27.25	27.25	
Bq Royale	6235	$26.25	25.75	25.88	
Junior					
Intermon	461	86	80	84	+ 4
Granisk.a	141	320	315	320	
Barexor	105	45	39	42	+ 2
Lixor	99	115	103	111	+ 8
Coleraine	78	31½	28	28	— 2

GAGNANTS et PERDANTS (en p. cent)

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Var.
GAGNANTS SENIORS					
Stel 1.94	5000	$6½	6⅛	6½	+18.2
Stelco A	119948	250	223	250	+11.1
Sportcn.A	1500	$5¼	5	5¼	+ 8.2
Mitel.Corp	174350	295	268	284	+ 8.0
Ivaco.sr4	1500	$15¾	15¼	15¾	+ 7.7
PERDANTS SENIORS					
Cas.Paper	1600	$7½	7¼	7¼	— 6.5
Devtek	5805	230	220	220	— 6.4
Cascades	53828	$6½	6	6	— 5.9
Markbrgh	3675	340	320	320	— 5.9
Saturn.S	56655	$9½	9¼	9½	— 5.0
GAGNANTS JUNIORS					
Denyvan	97957	35	13	35	+ 250
Armistc	35931	7	6	7	+ 133
PetroGas	10000	20	20	20	+81.8
Canchr	42000	25	20	25	+31.6
Achates	50000	13	11½	13	+30.0
PERDANTS JUNIORS					
Robex	8436	9	8½	8½	—15.0
Gothic	1379	40	36	40	—11.1
Ecudor	69000	20	18	18	—10.0
Coleraine	261170	31½	28	28	— 6.7
Orco	12232	7	7	7	— 6.7

GAGNANTS et PERDANTS (en valeur)

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Var.
GAGNANTS SENIORS					
Pancdn.Pt	4850	$39⅜	38½	39⅜	+1⅞
Cott	700	$44⅛	43½	44⅛	+1⅛
Ivaco.sr4	1500	$15¾	15¼	15¾	+1⅛
NovaA.Wa	3500	$26⅝	26⅜	26⅝	+1⅛
Stel 1.94	5000	$6½	6⅛	6½	+ 1
PERDANTS SENIORS					
Celanese	1500	$44¼	44	44	— 1
Rothman	100	$100	100	100	— 1
Saskoil eu	150	$99¼	99¼	99¼	— ¾
Flet.Can.a	25883	$19	18½	18½	— ⅝
Cas.Paper	1600	$7½	7¼	7¼	— ½
GAGNANTS JUNIORS					
Denyvan	97957	35	13	35	+ 25
PetroGas	10000	20	20	20	+ 9
Scarlett	5289	70	70	70	+ 9
Lixor	92350	115	103	111	+ 8
Orleans	31800	107	100	107	+ 7
PERDANTS JUNIORS					
GldnStr	1000	$10	10	10	— ⅛
KWG.Res	8000	270	265	265	— 10
Gothic	1379	40	36	40	— 5
Tiomin	15706	260	250	250	— 5
Nora exp	38200	80	72	72	— 4

FAITS SAILLANTS

Transiges	414
Hausses	170
Baisses	103
Inchanges	141
Nouveaux hauts	31
Nouveaux bas	5

NOUVEAUX HAUTS et BAS de L'ANNÉE

NOUVEAUX HAUTS

1. Transat
2. Denyvan
3. Hypocrat
4. Ormico
5. Alta.energ
6. Renaisnce
7. Suncor
8. Donohu.wt
9. Total.O G
10. SNC
11. Lasond.a
12. Maax
13. Vaug.A
14. Powr Cr
15. Orleans
16. H Bay Co
17. Cinram
18. H Bay.ir
19. Nor.Forst
20. Mazarin
21. Forex
22. Mitel.Corp
23. JAG.Min
24. Pancdn.Pt
25. QUNO
26. Yorb.CIA
27. Donohu.a
28. Magna A

NOUVEAUX BAS

1. Cascad.wt
2. RangerOil
3. Mapl leaf

LA DIVISION INTERNATIONALE À MONTRÉAL

Valeur	Offre	Dem.	1993 Haut	Bas
(SOCIÉTÉS FRANÇAISES)				
Non-transigées				

Valeur	Offre	Dem.	52 semaines Haut	Bas
Valeurs transigées en $ Can.				
Cascd s.a.	5¾	6	8½	5½
Flet.Chllg	165	175	270	135
Foster's	90	150	185	90

Autres Valeur	Offre	Dem.	1993 Haut	Bas
Valeurs transigées en $ US				
pLatonia			67⅝	67⅝
LyonDmez				

Participez à la lutte contre les maladies rénales. Donnez à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

NEW YORK

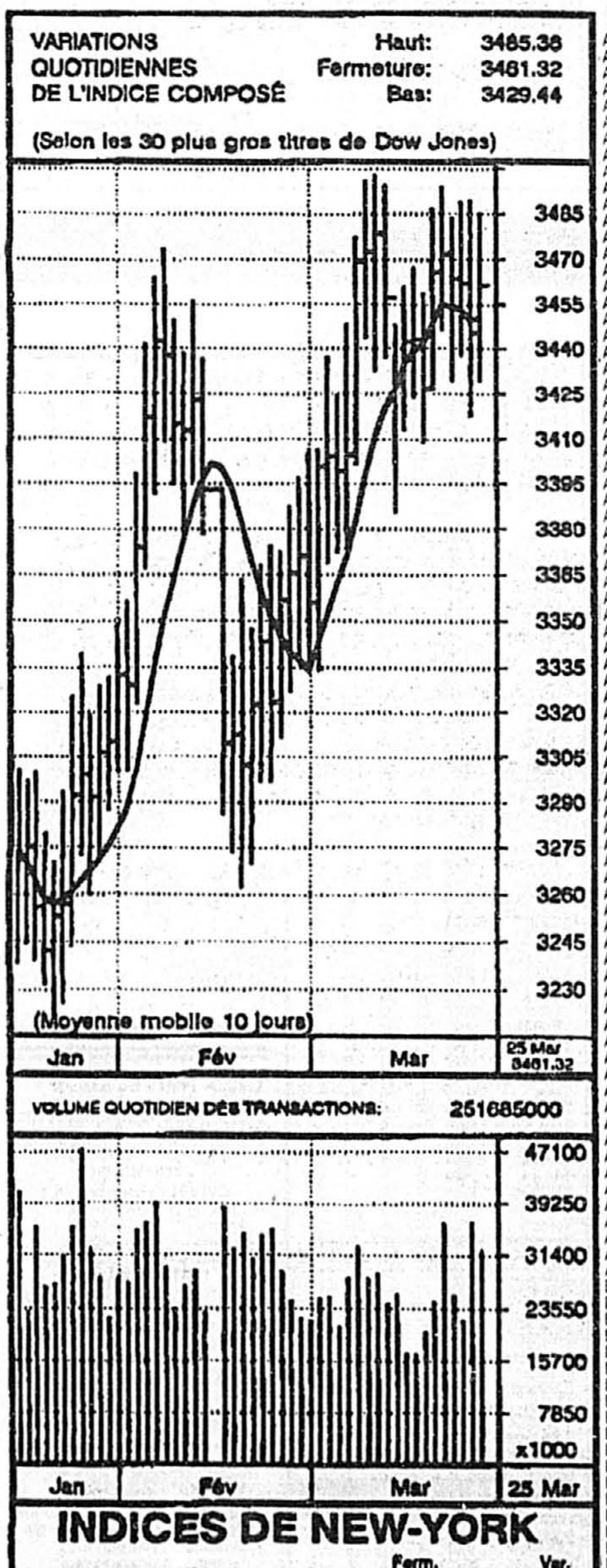

INDICES DE NEW-YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	248.33	+1.42
INDUSTRIELLES	298.55	+1.90
TRANSPORTS	230.94	+0.48
SERVICES PUBLICS	113.31	+0.45
FINANCE	217.41	+1.09

Source: Decision-Plus Inc.

Valeurs	Div.	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A / B						
AAR	.48	222	12	11⅞	12	
ACMIn	.96	648	11¼	11	11¼	+ ⅛
ACM MI	1.08a	299	10¾	10⅝	10⅝	
ADT wt		135	1¾	1½	1⅝	— ⅛
AFLAC	.44 16	2047	35⅛	34⅞	35⅛	+ ¾
AM Intl		32	9-32	9-32	9-32	
AMR		2510	63½	62¼	62¾	
ASA Ltd	2	952	40	39¼	39¾	
AbtLab s	.68 17	15407	24¾	23¾	24⅝	+ ⅜
Abitibi g	.50	6	12⅝	12½	12½	— ⅛

suite à la page A 15

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3614.65
Fermeture: 3612.04
Bas: 3605.18

(Indice composé 300 titres)

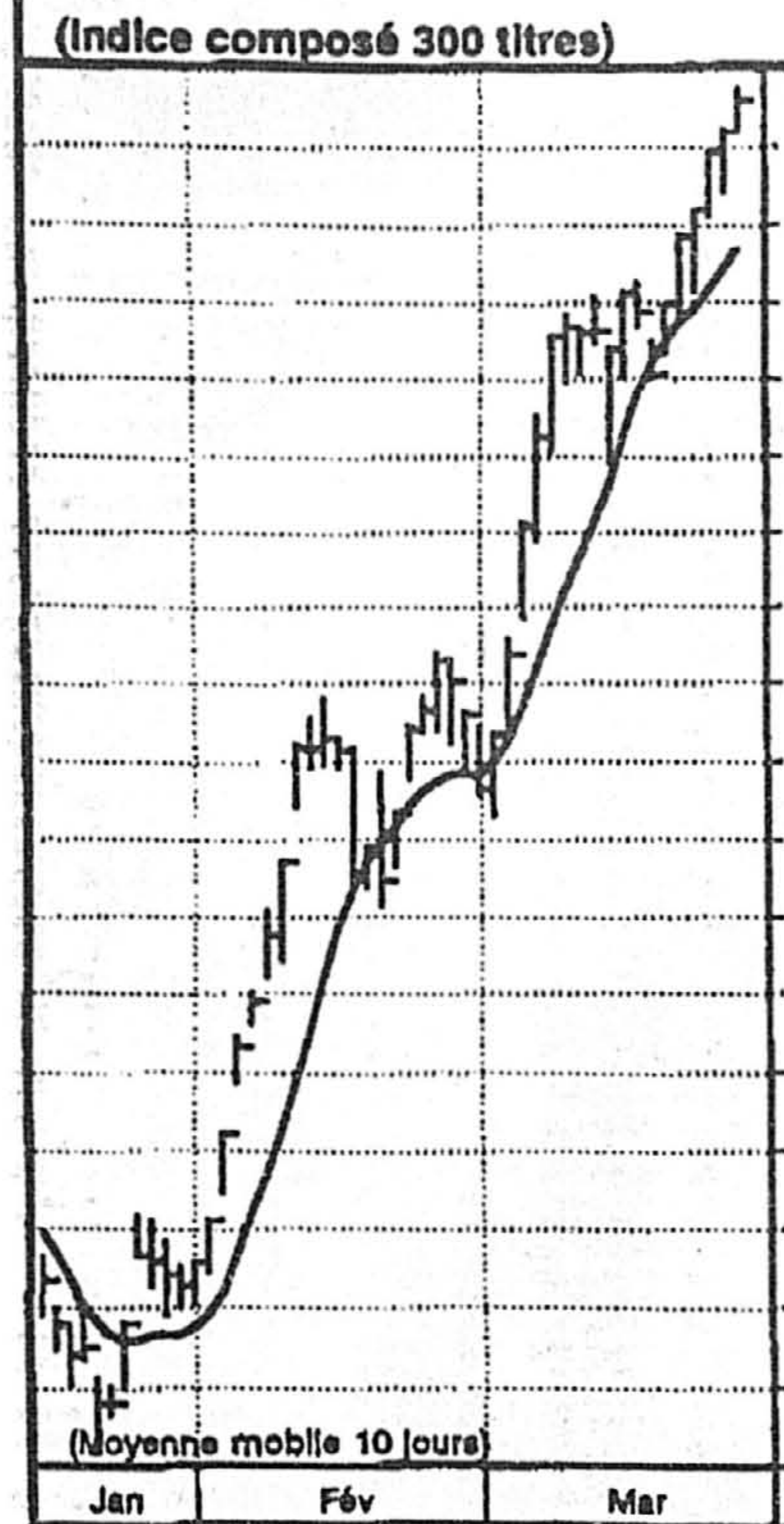

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 57209000

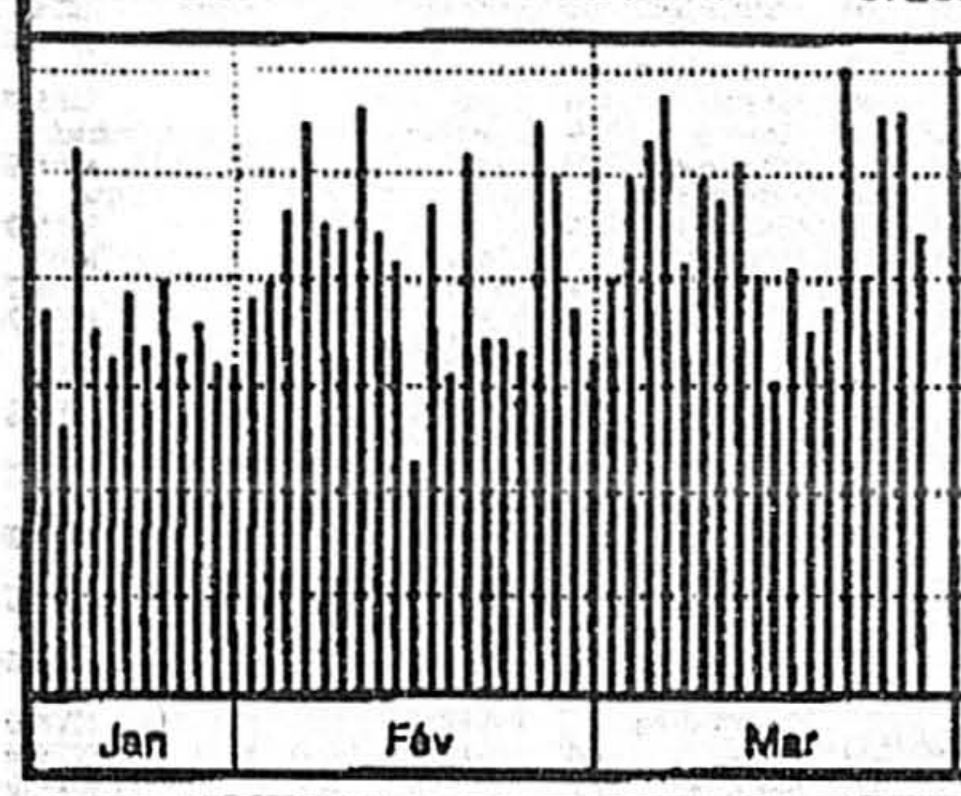

INDICES DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	3612.04	+8.34
SERV. FINANCIERS	2701.89	-4.95
MINES ET MÉTAUX	2939.99	-10.01
PÉTROLE ET GAZ	3916.59	+42.44
INDUSTRIELLES	2148.00	+11.27
AURIFÈRES	6194.85	+30.38
PAPETIÈRES	3777.77	-42.75
CONSOMMATION	6352.97	+11.15
IMMOBILIER	3274.23	+16.07
TRANSPORT	4327.40	+56.33
PIPELINES	3640.97	-31.47
SERV. PUBLICS	3236.99	-5.82
COMMUNICATIONS	7638.10	+50.34
DÉTAIL	3858.97	+19.68
GESTION	4139.92	+51.61

INDICE TSE 35

HAUT	189.95
FERMETURE	189.59 (+0.33)
BAS	189.15
VOLUME	10566149

Source: Decision-Plus Inc.

A / B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
AGFM B f	7760	$11	11	11	
Aber Res o	26900	245	240	245	+ 5
Abti Prce	41555	$15½	15⅜	15⅜	− ⅛
Abti prce d see below					
Acadia M o	30000	23	22	22	− 1
Acugrph A o	58800	190	130	165	−45
Acklands	55300	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Adex mng o	73000	49	43	49	+ 5
Adv Grvs o	11185	300	265	300	+25
Aetna 1p	1500	$24⅜	24⅜	24⅜	− ⅛
Agnico E	5500	$6¼	6⅛	6⅛	
Agra B f	26500	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Air Canada	23350	300	292	295	− 5
Akita A f o	84139	210	180	205	+38
Akita B o	1075	215	180	215	+52
All Energy	40223	$19	18¾	18⅞	+ ¼
Al Enr 775	1800	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅜
Alta Nat	3600	$15¾	15¾	15¾	
Alcan	167892	$24	23¾	24	
Alcan C p	2200	$20½	20¼	20¼	− ¼
Alcan E p	300	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Algo fin a	12872	300	265	265	+ 5
Altai Res o	39000	30	25	30	+ 5
Allelix Bio	5900	$6¾	6¾	6¾	
Amax Gd w	800	160	160	160	
A Barick	458400	$21⅜	21⅛	21¼	
Am Eagle o	2728197	20½	20	20½	+ ½
Am Leduc	2000	22	22	22	− 3
Amoco Sed see below					
Anchor L	5201	485	475	475	− 5
Anderson	36427	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
Anthes	55800	55	52	52	+ 2
Archer C o	16500	445	405	445	+20
Argus B pr	153	$30½	30½	30½	−1½
Arimetco o	50980	285	260	270	−15
Armbro En	2000	43	43	43	+ 1
Atco I f	46900	$12¼	12⅛	12⅛	− ⅛
Atco II	1300	$12¼	12¼	12¼	
Atcor A f	4010	470	460	470	+ 5
Atcor B	734	455	455	455	
Atlanta G o	32500	58	56	56	− 2
Atl C Cop	500	300	300	300	−25
Atlantis	132071	150	145	150	+ 5
Aur Res o	98590	365	355	360	+10
Aurizon o	73113	39½	38	39½	+1½
Azco Mng o	31600	245	240	240	+ 4

Traded In US Funds

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Alcan D p	6000	$22½	22½	22½	
Bk Mll 2	4900	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
CIBC 10 p	12350	$27	26⅝	26⅝	
CIBC 12 p	3500	$25⅛	25⅛	25⅛	
Exprt n	15050	1140	11¼	1130	− 5
I Retail o	56100	222	200	222	+23
Rv Bk I	16350	$27⅝	27⅜	27⅝	+ ¼
Rv Bk K	17695	$25	24¾	24⅞	+ ⅛

DOLLAR

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était à la hausse de 0,10 cent, jeudi, et cotait à 1,2440$ en fonds canadiens. Il cotait à 1,2430$, à la fermeture, mercredi. La livre sterling a perdue 0,10 cent et cotait à 1,8349$.

Le dollar canadien était à la baisse de 0.06 et cotait à 0,8039$ en fonds américains. La livre sterling a chutée de 0,20 cent et cotait à 1,4750$.

Ces cotes ont été fournies par la Banque de Montréal.

VANCOUVER

VOLUME: 30 700 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE 784 03 + 13 00

A / B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aabbax int	58500	50	45	50	+8
ABO Res y	9600	15	15	15	
Abstract	10000	20	18	20	+4
Accura	4000	43	43	43	
Achieva dv	75500	24	22	23	−1
Achvers trn	2100	110	100	110	
ACT Ind	36600	107	103	106	+3
Adanc Mn y	7000	10	10	10	
Adex mg y	41166	49	45	49	+5
Adrn res y	953800	144	116	140	+25
Adrn wt y	355500	47	34	43	+12
Advnc tr	11000	18	18	18	
Adv grv f	2000	290	290	290	+15
Bigstn mnr	10500	17	16	16	+1
Bioanalgc	171500	65	62	62	+2
Biocoll med	43075	490	465	490	+25
Bionic	5000	34	34	34	
Biosrce ind	769	120	120	120	−5
Blk swn y	14000	7	7	7	−1
Blue emld	5000	12	12	12	−1
Blbird	26000	16	15	16	+1
BMD Ent	38500	80	70	80	+4
Bonaventr	17050	120	117	117	−1
Bookr gld	12000	23	22	23	+1
Boron	4000	40	40	40	
Boswell intl	2500	36	36	36	
Bradbry	9500	15	15	15	
Bradsue	20000	20	20	20	
Braiden	1571	35	35	35	
YGC Res	1500	100	100	100	
York ctr a	1000	110	110	110	
Young—sh	10000	26	26	26	
Yukon sprt	10227	19	19	19	
Yuma gld	11000	85	84	85	
Zappa res	37500	29	25	29	
007 prec	z2	0	0	0	

VOLUME TOTAL: 30,664,461
HAUT (nouveau): 77
BAS (nouveau): 7

LES METAUX

MARCHE DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (catégorie-A-)		
comptant	1474.5-1475.5	
3 mois	1495-1496	
15 mois	1555-1560	
ventes		5 369 tonnes
ETAIN ($ US)		
comptant	5685-5695	
3 mois	5750-5755	
15 mois	5920-5930	
ventes		2 424 tonnes
PLOMB		
comptant	268.5-269.5	
3 mois	278-279	
15 mois	310-312	
ventes		1 893 tonnes
ZINC spéc.(qualité supér)($US)		
comptant	997-998	
3 mois	1016.5-1017.5	
15 mois	1090-1095	
ventes		6 380 tonnes
ALUM. (qualité sup.) ($ US)		
comptant	1146.5-1147.5	
3 mois	1170.5-1171.5	
15 mois	1260-1265	
ventes		26 177 tonnes
NICKEL ($ US)		
comptant	6050-6060	
3 mois	6120-6125	
15 mois	6290-6310	
ventes		6 923 tonnes

LE PÉTROLE

New York(AP) Prix par baril en $ US

	Jeudi	Mercredi
Saudi Arabian light	16.56	16.55
North Sea Brent	18.45	18.45
West Texas intermediate	20.40	20.25

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Total Call Vol 245,694 Call Open int 3,634,566
Total Put Vol 188,530 Put Open int 2,293,929
r—Not traded. s—No option offered. o—Old. Last is premium (purchase price).

INDICES SUR OPTIONS STANDARD & POOR À CHICAGO

Option et prix		Avr.	Mai	Avr.	Mai
SP100	360	r	r	⅛	⅜
415.89	365	r	r	⅛	7-16
415.89	370	43⅝	r	3-16	9-16
415.89	375	38⅜	r	3-16	¾
415.89	380	r	r	5-16	15-16
415.89	385	30½	r	⅜	13-16
415.89	390	25⅝	28	7-16	1⅛
415.89	395	22⅜	21⅝	11-16	2 1-16
415.89	400	17½	19	11-16	2 13-16
415.89	405	12⅝	14	19-16	3⅞
415.89	410	8⅜	11	2⅜	5⅝
415.89	415	5¼	7⅞	4¼	7⅛
415.89	420	2 9-16	5⅛	6¾	9¾
415.89	425	1⅛	3¼	10⅜	12½
415.89	430	⅜	1 13-16	15	r
415.89	435	3-16	15-16	22⅜	20¾
415.89	440	⅛	½	r	r

Total Call Vol 87,108 Call Open int 312,825
Total Put Vol 111,269 Put Open int 343,958

Option et prix		Avr.	Mai	Avr.	Mai
SPX500	415	36⅝	s	⅛	s
450.88	420	31½	r	¼	1 11-16
450.88	425	27⅝	r	11-16	1 11-16
450.88	430	19½	r	⅜	2⅞
450.88	435	r	r	⅞	r
450.88	440	13⅝	r	17-16	4⅛
450.88	445	9½	12	2 5-16	5¼
450.88	450	5⅝	8½	4	6¾
450.88	455	2⅞	5⅝	6¼	9¼
450.88	460	1¼	3⅜	9½	12⅞
450.88	465	7-16	r	r	r
450.88	470	3-16	15-16	r	r
450.88	475	1-16	⅜	r	r
450.88	385	r	s	1-16	s

Total Call Vol 31,167 Call Open int 363,008
Total Put Vol 20,461 Put Open int 420,723

SP500EOQ	440	r	r	¼	r
	450	2 15-16	r	1⅞	r

Total Call Vol 115 Call Open int 951
Total Put Vol 25 Put Open int 461

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de $ 0.042 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille

Jeudi $3,682

MONTRÉAL — Handy & Harman évaluait le prix de l'argent canadien à $4,615 l'once troy

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $3,690 l'once troy.

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de nominaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.	Rand	$0,4160
Allemagne	Mark	$0,7570
Ar. Seoudite	Rial	$0,3427
Australie	Dollar	$0,9180
Autriche	Schilling	$0,1120
Bahamas	Dollar	$1,2824
Bahrein	Dinar	$3,3497
Barbade	Dollar	$0,6464
Belgique	Franc cnv	$0,038028
Bermudes	Dollar	$1,2855
Brésil	Cruzado	$0,000054
xBulgarie	Lev	$0,04780
Caraïbes	Dollar	$0,4793
xCEI	Rouble	$0,001900
Chine	Renminbi	$0,2259
xColombie	Peso	$0,001700
Corée	Won	$0,001600
Danemark	Couronne	$0,2053
É.A.U.	Dirham	$0,3439
Espagne	Peseta	$0,01109
États-unis	Dollar	$1,2440
Monnaie Europ	ECU	$1,4967
Fiji	Dollar	$0,8501
Finlande	Mark	$0,2182
France	Franc	$0,2227
Grèce	Drachme	$0,0060
Guyane	Dollar	$0,010500
Hong kong	Dollar	$0,1662
Hongrie	Forint	$0,01451
Inde	Roupie	$0,0425
Indonésie	Rupiah	$0,000635
Irak	Dinar	$3,0522
Irlande	Livre	$1,9119
Israël	Shekel	$0,4535
Italie	Lire	$0,000808
Jamaique	Dollar	$0,0617
Japon	Yen	$0,01061
Kenya	Shilling	$0,0279
Koweit	Dinar	$4,2294
Liban	Livre	$0,00072
Malaysie	Ringget	$0,4960
Mexique	Nouv. Peso	$0,43744
Norvège	Couronne	$0,1849
N.-Zélande	Dollar	$0,6949
Pakistan	Roupie	$0,0506
Pays-Bas	Florin	$0,6992
Philippines!	(Peso)	$0,0496
xPologne	Zloty	$0,000080
Portugal	Escudo	$0,00857
xRoumanie	Leu	$0,002200
Royaume-U.	Livre	$1,8349
Singapour	Dollar	$0,7811
Suède	Couronne	$0,1656
Suisse	Franc	$0,8498
Taiwan	Dollar	$0,04870
Tanzanie	Schilling	$0,00420
xTchécosl.	Couronne	$0,0435
Thaïlande	Baht	$0,05000
Trinidad-T.	Dollar	$0,3041
Turquie	Livre	$0,000130
Venezuela	Bolivar	$0,01510

Les cotes sont en devises canadiennes.

LES OBLIGATIONS

GOUVERNEMENT DU CANADA

Prix Rend. Var.

PROVINCIAL

CORPORATIONS

BESTIAUX

Rapport hebdomadaire

o

(PC) — Les arrivages cette semaine aux Encans de la Ferme de Saint-Hyacinthe totalisaient 783 bovins, 1233 veaux, 67 porcs et 709 ovins.

Les prix, communiqués par Agriculture Canada, division des bestiaux, s'établissaient ainsi:

Vaches: D1-D2: 57,00-63,00$; D-3: 53,00-59,00$; très communes: 48,00-54,00$.

Taureaux: 63,75-76,00$.

Taures: communes: 61,00$-76,50$.

Veaux d'abattage de choix et bons animaux: ventes insuffisantes: moyens et communs: 60,00-80,00$.

Veaux de remplacement de type laitier: choix et bons animaux: 135,00-180,00$: moyens et communs: 80,00-135,00$.

Lundi le 22 mars il s'est vendu 46 truies à un prix moyen de 39,28 et 7 verrats à un prix moyen de 42,45/100 lbs. Il y a eu aussi 346 porcelets vendus à un prix moyen de 37,77$/100 lbs.

Prix moyen du porc à l'indice 100:

Lundi, Québec: 149,06$, Ontario: 148,00$; mardi, Qué.: 155,34$, Ont.: 152,00$; mercredi, Qué.:154,87$/100 kg.

Prix pour les agneaux vendus le 22 mars:

Agneaux de lait: 39 lbs et moins; 162,00-177,00$, 40-49 lbs: 136,00-166,00$. 50 lbs et plus; 129,00-161,00$.

Agneaux légers: 90,00-125,00$

Agneaux lourds: 80-94 lbs; 105,00-120,00$, 95-109 lbs; 40,00-81,00$.

Brebis et béliers: 40,00-81,00$.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Les 5 titres les plus actifs de (TCO)	Vol	Opt en cours
BCE Inc	750	7765
Lac Minerals	586	5073
Biochem Pharma	556	5393
Alcan Alumin.	531	7473
TSE 35 Index	457	5143

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

TORONTO (PC) — 25 mars les actions transigées sur titres inscrits au comptoir fournies par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Advantex	5688	105	100	100	
Alid Lyons	500	$10⅛	10⅛	10⅛	
Alied Nth	11500	45	40	45	+5
Amertek	500	13	13	13	−2
Angoss sft	25100	100	90	95	+5
Arcanna I	34400	110	100	100	−10
Aronos M	12000	65	55	65	−5
Ateba	161149	17	15	15	−2
Aurelian D	102266	2	2	2	
Batery Tec	362300	475	410	470	−15
Bioniche	24000	310	285	310	+30
Blue Regl	5000	50	40	50	
Bone H w	400	20	20	20	
Boston B	500	350	350	350	+25
Canmine	20000	27	23	27	−2
Canbra F 1	7	400	400	400	+50
Canfibre G	150	305	305	305	+15
Castle Cap	16000	82	80	82	+5
Ctl Maine P	1418600	$24¼	23⅞	24¼	+1½
C Consumr	20000	20	18	20	
Craibbe	5000	60	60	60	
Cuda Cons	91433	$5⅝	5	5½	+½
Delaved D	51800	150	145	145	
Dovetec C	5500	180	150	180	
Elan E R	1500	$15½	15½	15½	
Em Co B	300	$20½	20½	20½	+1½
Envirotret	3700	150	145	145	−5
Eros Fin	3000	220	220	220	−10
Euro Dsny	400	$19¾	19¾	19¾	
Euro Nev W	21000	200	175	200	+40
Falcon Grp	2000	50	50	50	−10
Fidelity 92	500	$64	64	64	+1⅜
Flanagan	13000	6	6	6	−1
Fost Brew	436	105	105	105	
Franco N W	3000	$6⅛	6	6⅛	
Glen Auden	600000	23	15	23	+7
G Eagl Cap	3650	175	150	175	
Gracefield	10700	40	37	40	
Grand Emp	27500	45	40	40	
Grnit clb A	600	300	275	300	+25
Gt Fortres	39000	35	35	35	
Halozone T	3200	470	460	470	
Hilldale H	1000	100	100	100	
Imutec C	11400	340	330	330	−10
I Horizn 88	240	$21	21	21	+1
I Horizn 89	2398	$24	24	24	+¼
I Horizn 90	500	$30	30	30	
Inov Tech	74187	150	130	150	+15
Interquest	107200	61	55	60	
July Res	10000	50	50	50	
Kingbr C	5800	125	115	115	+5
Kingscros	2000	15	15	15	−10
Kinova H C	5000	25	20	20	
Laverty I	1000	25	25	25	
Louvicort	3000	3	3	3	
Lucas G B	14000	130	110	130	
Lyndex E	10500	102	97	102	+2
Madsn Av S	15000	200	190	200	+20
Maxill Inc	2000	140	140	140	+15
Merbank C	16650	140	130	140	+10
Mtn Beavr	10500	65	50	65	
Network	2380	125	125	125	+10
Optimal R	1000	70	70	70	−30
Ottawa Str	4100	60	60	60	+10
Pk Meditch	109000	470	445	470	+30
Phoenix F	15000	37	37	37	−2
Pinetree C	75500	175	165	175	+10
Polysteel B	19000	20	20	20	−5
Portrait I	500	65	65	65	−10
Primrose	23500	35	35	35	
Regal Gld	3000	250	250	250	
Reneaux C	1000	90	90	90	+10
Rols Ryc	851	220	220	220	−5
Ry Crest	12500	50	50	50	
Rusty Lake	96300	60	45	45	−15
Selby grn	37950	80	65	80	+5
Solex Cap	4000	170	170	170	
Spectral	800	$19	18	19	+1
Spectrl W	200	$11½	11	11	+½
Sports A	10000	63	60	60	−5
Strike M	3000	24	24	24	−2
Sunburst R	25020	55	50	50	−5
Telular cda	10250	$8⅛	7⅞	8⅛	+¼
Tripleplay	1600	100	100	100	
T-T Gr 92	100	$51	51	51	−6
Ugi corp	3400	$25⅛	25⅛	25⅛	+2⅜
Usa Tough	500	40	40	40	−5
Wstrn Intl	4000	60	55	60	+5
White Str	21000	99	99	99	+4
Wilngdon	43700	100	80	100	
Wye Res	60550	210	175	187	−13
Total Volume	3,989,275				

Société pour les enfants handicapés du Québec

DIVIDENDES

	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Affiliated Pub	0.165 trim.	01-06-93	15-05-93
BankUnited Fincl.	15% de l8act.	13-04-93	02-04-93
California State Bank	0.10 trim.	26-04-93	16-04-93
Campbell Soup	0.25 trim.	30-04-93	08-04-93
Commerce Bank	0.10 trim.	14-05-93	30-04-93
Commerce Clearing House	0.175 trim.	28-04-93	09-04-93
Enron Liquids	0.55 trim.	14-05-93	30-04-93
First Natl Bank	5% l'act. (spéc.)	05-05-93	14-04-93
Fleet Mortgage Group	0.15 trim.	15-04-93	02-04-93
Furon Co.	0.06 trim.	30-04-93	16-04-93
Grow Group	0.06 trim.	01-05-93	16-04-93
Kranzco. Realty Trust	0.46 dist.	13-04-93	05-04-93
Media General Inc.	0.11 trim.	15-06-93	28-05-93
Pet Inc.	0.07 trim.	01-07-93	17-06-93

FONDS MUTUELS

NEW YORK

suite de la page A 13

U / Z

Les taux d'intérêt

	DÉPÔTS À TERME					CERTIFICATS GARANTIS (ANNUEL)						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m. o.	6 m. f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
BANQUES																				
B. HongKong du Canada	5.000	4.75	4.75	4.75	5.00	1,000	5.50	5.75	6.00	6.50	6.75	6.00	6.75	6.50	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.88
B. Nationale du Canada	5.000	4.75	4.75	4.75	5.00	1,000	5.63	5.75	6.00	6.25	7.25	—	7.75	6.50	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
B. République Nat. de Ny	50.000	4.20	4.30	4.55	4.55	50,000	5.50	6.25	6.50	7.00	7.00	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Banque Comm. Italienne	5.000	r4.75	r5.00	r5.00	r5.25	1,000	r6.00	r6.45	r6.75	r7.20	r7.45	—	7.25	—	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Banque Laurentienne	10.000	4.75	4.75	4.75	5.00	1,000	5.50	5.75	6.00	6.75	7.25	—	7.50	6.50	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.88
Banque Leumi Le-Israël	50.000	r4.50	r4.60	r4.75	r4.75	5,000	r5.50	r5.50	r6.00	r6.25	r6.25	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Banque National de Grèce	5.000	5.00	5.25	5.25	5.25	1,000	5.75	6.00	6.25	6.50	7.00	—	8.00	7.50	8.00	7.25	8.00	8.50	9.00	9.25
Banque Royale	5.000	4.75	4.75	4.75	4.88	500	5.25	5.75	6.00	6.50	6.75	5.75	7.75	5.75	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Banque Scotia	5.000	4.75	4.75	4.75	5.00	1,000	5.50	5.75	6.00	6.50	6.75	5.75	7.25	—	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Banque Toronto Dominion	5.000	4.50	4.50	4.50	4.75	1,000	5.25	5.75	6.00	6.50	6.75	5.70	—	5.75	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Banque de Montréal	5.000	4.50	4.75	4.75	5.00	1,000	5.50	5.75	5.75	6.25	6.50	6.25	7.25	5.75	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Fédé Des Caisses De Mtl	—	—	—	—	—	1,000	5.50	5.75	6.50	7.00	7.25	—	7.75	6.50	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
CIBC	5.000	4.75	4.75	4.75	5.00	1,000	5.50	5.75	6.00	6.50	7.00	6.00	7.25	—	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
FIDUCIES																				
Canada Trust	5.000	r4.75	r4.75	r4.75	r5.00	1,000	5.50	5.75	6.00	7.00	6.75	—	7.25	5.75	—	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Fiducie Cdn. Italienne	5.000	r4.50	r4.50	r5.00	r5.00	1,000	5.50	5.75	6.00	7.00	7.25	—	8.00	7.50	8.00	7.25	7.75	8.25	8.75	9.00
Fiducie Confédération	5.000	r4.75	r4.75	r5.00	r5.00	1,000	5.50	6.00	6.50	7.00	7.00	—	7.75	6.50	8.00	7.25	7.75	8.25	8.75	8.95
Fiducie Desjardins	1.000	4.50	4.75	5.00	5.25	500	5.75	6.00	6.50	7.00	7.25	—	7.25	6.75	8.30	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Fiducie Métropolitaine	5.000	r4.75	r4.75	r5.00	r5.00	1,000	5.75	6.25	6.50	7.00	7.25	—	7.75	—	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Fiducie SunLife	10.000	5.00	5.00	5.00	5.00	1,000	5.75	6.00	6.50	6.75	7.00	—	7.25	6.75	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.75
Groupe Investors	—	—	—	—	—	1,000	5.50	5.75	6.00	6.50	7.00	—	7.75	—	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.88
La Mutuelle du Canada	—	—	—	—	—	1,000	r5.25	r5.40	r5.65	r6.10	r6.30	—	—	6.50	7.75	7.25	7.63	8.20	8.75	8.88
Montréal Trust	5.000	r4.75	r5.00	r5.00	r5.00	500	5.75	6.25	6.50	7.00	7.25	—	7.50	6.75	8.00	7.25	7.63	8.25	8.75	8.75
North American Trust	5.000	5.00	5.00	5.25	5.25	500	5.75	6.25	6.50	7.00	7.25	—	—	—	—	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Trust Général	5.000	4.50	4.75	4.75	5.00	1,000	5.75	6.00	6.25	7.00	7.25	—	7.50	6.75	8.00	7.25	7.63	8.25	8.75	9.00
Soc. Nationale Fiducie	1.000	—	4.75	4.75	5.00	500	5.75	6.00	6.50	7.00	7.25	—	7.75	6.75	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Trust Bonaventure	5.000	4.75	4.75	4.75	4.75	1,000	5.63	6.13	6.50	7.00	7.38	—	—	—	—	7.25	7.63	8.25	8.75	9.13
Trust Capital	10.000	r5.00	r5.00	r5.25	r5.35	5,000	5.30	6.20	6.50	7.00	7.25	—	9.00	8.50	9.25	8.50	8.75	8.90	9.25	9.75
Trust Household	5.000	5.00	5.00	5.25	5.25	500	5.75	6.25	6.38	6.75	7.00	—	—	7.75	—	7.25	8.00	8.50	8.75	8.95
Trust National	5.000	r4.75	r4.75	r5.00	r5.00	500	5.75	6.25	6.25	7.00	7.00	6.50	—	6.50	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Trust Prenor	5.000	5.00	5.00	5.00	5.00	1,000	5.50	6.00	6.25	7.00	7.25	—	6.75	6.25	7.50	7.00	7.50	8.25	8.75	9.00
Trust Prêt et Revenu	5.000	4.50	4.75	5.00	5.00	500	5.75	6.25	6.50	7.00	7.25	—	7.75	6.75	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Trust Royal	5.000	r5.00	r5.00	r5.25	r5.25	1,000	6.00	6.25	6.50	7.00	7.25	—	7.25	5.75	7.75	7.25	7.63	8.25	8.75	8.95
Trust La Laurentienne	3.000	4.75	4.75	4.75	5.00	1,000	5.75	6.25	6.50	7.00	7.25	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Les taux sont fournis par les services financiers Cannex.
Les abréviations suivantes sont: "j" = jour. "Min" = placement minimum, "m." = mois. "o" = hypothèque ouverte. "f" = hypothèque fermée. "r" = dépôts rachetables.

Les ex-cadres de Wabasso déboutés en Cour suprême

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les ex-cadres de la société Wabasso de Trois-Rivières ne pourront pas tenir les anciens administrateurs de l'entreprise personnellement responsables du paiement de leur indemnité de cessation d'emploi de plus de 300000$, a décidé hier la Cour suprême du Canada.

Le jugement unanime rédigé par la juge Claire L'Heureux-Dubé vient ainsi mettre un terme à une saga qui durait depuis le 17 mai 1985, jour de la fermeture de l'usine Wabasso à Trois-Rivières.

À cette date, 29 cadres sont mis à pied sans avoir pu conclure une entente sur le montant de leur indemnité de cessation d'emploi.

Les 29 employés s'adressent alors à la Cour supérieure du Québec qui, le 14 décembre 1987, condamne la compagnie à payer 300 358,66$ à chaque cadre. Mais l'entreprise est insolvable.

Le groupe d'ex-cadres intente alors une action devant la Cour du Québec pour que les administrateurs soient tenus personnellement responsables du paiement des sommes dues.

Les employés invoquent la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes dont un des articles stipule que les «administrateurs, durant leur mandat, sont solidairement responsables envers les employés des dettes résultant de l'exécution par ceux-ci de services au profit de la société, jusqu'à concurrence de six mois de salaire».

La Cour du Québec donnent raison aux employés le 25 mai 1989. Les administrateurs en appellent immédiatement devant la Cour d'appel du Québec et ont gain de cause le 15 avril 1991.

Le jugement d'hier vient confirmer cette décision.

3 JOURS SEULEMENT
Chez Sears
Aucun paiement avant septembre 1993! sur approbation du service du crédit

DES MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS, MAGNÉTOSCOPES, TÉLÉVISEURS ET CAMÉSCOPES EN RÉCLAME VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE!

Pas de taxes à payer à l'avance

Rabais 350$
Le plus bas prix de la saison pour ce populaire canapé articulé! No 51241. Sears ord. 1199,99. Ch....**849$**
Pièces coordonnées aussi en réclame

Moitié prix
Ensembles "Régence Plus" matelas à ressorts ensachés et sommier. Le plus bas prix de la saison! Série no 73238.
1 place. Ord. 1099,98. L'ens... **499,99**
2 pl. Ord. 1299,98. L'ens.......... **589,99**
Grand 2 pl. Ord. 1499,98. L'ens.......... **679,99**

Rabais 250$
Ensemble 4 pièces style moderne pour chambre à coucher. Chiffonnier, miroir, armoire, panneau de chevet. No 60274. Sears ord. 1199,99. L'ens.......... **949$**
Table de chevet aussi en réclame.

Rien que 189,99
Four à micro-ondes Kenmore. Modèle mince, 0.8 pi. cu., puissance 800 watts. 226 487 241.

Rien que 199,99
Aspirateur compact Powermate^MD. Puissance 1000 watts incluant l'électrobrosse avec éclairage. 206 432 350.

Pas d'intervention d'un tiers pour le crédit, utilisez tout simplement votre carte Sears

Rien que 699,99
Caméscope 8 mm Sanyo. Objectif zoom 8X à position macro. Éclairage minimal 1 lux. 576 431 543.

Aucun achat minimum requis!

Rien que 266$
Magnétoscope 2 têtes. Nettoyage auto des têtes, affichage de la programmation en français/anglais. 576 430 092.

Rien que 329,99
Télécouleur 20" à programmation automatique, télécommande 21 boutons et affichage. 576 414 602.

Rien que 439$
Cuisinière électrique Kenmore 30". Élément à bas voltage. Blanc seulement. 226 460 030.

Rien que 199,99
Machine à coudre Kenmore à 2 points. 2 points ordinaires. Canette à pose verticale. 206 481 002.

Rien que 549,99
Laveuse Kenmore 8 programmes à 3 températures préréglées pour lavage/rinçage. Filtre autonettoyant. 266 442 210.

Rien que 299,99
Sécheuse Kenmore 2 programmes. Séchage minuté avec ou sans chaleur. Filtre à charpie sur le dessus. 266 482 000.

Rien que 299$
Lave-vaisselle 24" à encastrer*. Lavage sur 2 niveaux, pompe standard. Cuve en polypropylène. 266 473 000.
*Supplément pour installation. Dans la plupart des régions, Sears fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

Rien que 649$
Réfrigérateur Kenmore 16.9 pi. cu. à section congélateur au haut. Porte au fini texturé. Charn. à droite seulement. Blanc. 466 453 072.

L'offre "Ni paiement" s'applique aussi aux articles en solde!

Rien que 299,99
Congélateur coffre Kenmore 7.0 pi. cu. Isolation rigide 2 1/2" en polyuréthanne. 1 panier. 466 443 170.

Renseignez-vous en magasin sur le programme de paiement différé.
Il y a certaines restrictions.
Prix de réclame en vigueur jusqu'au dimanche 28 mars 1993, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS
vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA
LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA
LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.